

Rapport annuel 2021/2022

Fonds commun de placement de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg N° K 301

Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

UBS (Lux) Equity Fund
UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)
UBS (Lux) Equity Fund
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)
UBS (Lux) Equity Fund
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)
UBS (Lux) Equity Fund
– European Opportunity Sustainable (EUR)
UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)

UBS (Lux) Equity Fund
– Global Sustainable Improvers (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)
UBS (Lux) Equity Fund
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)
UBS (Lux) Equity Fund
– Sustainable Health Transformation (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)

Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Sommaire	Page	ISIN
Gestion et administration	3	
Caractéristiques du Fonds	5	
Rapport d'audit	12	
UBS (Lux) Equity Fund	15	
UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)	17	P-acc LU0069152568 (SEK) P-acc LU1991432631 Q-acc LU0400035332 QL-acc LU2208649280
UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	21	F-acc LU0403295958 I-A1-acc LU1017642064 (EUR) I-A1-acc LU2084644850 I-A2-acc LU2059874102 I-A3-acc LU1951186714 (EUR) I-A3-dist LU2258404156 I-B-acc LU1751696524 (EUR) I-B-acc LU1732805723 I-X-acc LU2310059436 K-1-acc LU0403295446 (HKD) K-1-acc LU1097938507 K-X-acc LU1860987491 P-acc LU0067412154 (AUD hedged) P-acc LU1227825731 (EUR) P-acc LU2131365186 (EUR hedged) P-acc LU2000522420 (HKD) P-acc LU1008478684 (RMB hedged) P-acc LU1115430461 (SEK) P-acc LU1620846664 (SGD) P-acc LU0880133367 P-mdist LU1152091168 (AUD hedged) P-mdist LU1230129766 (HKD) P-mdist LU1152091754 Q-acc LU0403296170 (EUR) Q-acc LU1923635863 (EUR hedged) Q-acc LU2191389209 (HKD) Q-acc LU1240779154 (RMB hedged) Q-acc LU1240779311 (SGD) Q-acc LU1240779584 U-X-acc LU2227887226
UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	30	I-B-acc LU0400030887 (CHF) I-X-acc LU2459597451 K-B-acc LU2340118129 (EUR) N-acc LU0577512071 P-acc LU0106959298 (CHF hedged) P-acc LU0763732723 (SGD) P-acc LU0443062806 Q-acc LU0400029954 (CHF hedged) Q-acc LU1240778859 U-X-acc LU2505401757
UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	36	I-A1-acc LU0401310601 I-A3-acc LU2450200667 I-B-acc LU0401311328 I-X-acc LU0401311674 P-acc LU0085870433 Q-acc LU0401310437 U-X-acc LU0401311831
UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)	42	I-A1-acc LU0401336408 I-A2-acc LU0401337042 I-A3-acc LU1202188246 I-X-acc LU0401338529 K-B-acc LU2282402812 P-acc LU0006391097 (USD hedged) P-acc LU0964806797 Q-acc LU0358043668 (USD hedged) Q-acc LU1240779741 U-X-acc LU0401339337

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)	48	I-A1-acc	LU0401295539		
		I-A2-acc	LU2035667513		
		(EUR) I-A3-acc	LU2422547757		
		I-B-acc	LU2212341031		
		(EUR) I-B-acc	LU0401299366		
		(JPY hedged) I-B-acc	LU1807254583		
		I-X-acc	LU1363474898		
		(CAD) I-X-acc	LU1043178554		
		P-acc	LU0076532638		
		(EUR hedged) P-acc	LU2000521885		
		(EUR) P-dist	LU0401296933		
		Q-acc	LU1240780160		
		(EUR) Q-acc	LU1902337663		
		U-X-acc	LU2038037458		
		UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)	55	(JPY) I-B-acc	LU2531937600
				P-acc	LU2388907649
				Q-acc	LU2388907722
UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)	61	U-X-acc	LU2391792749		
		F-acc	LU0403290058		
UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)	67	I-A1-acc	LU0403290488		
		I-A2-acc	LU0403290645		
		I-A3-acc	LU2059875505		
		I-X-acc	LU0403291452		
		(EUR) N-acc	LU0577510026		
		P-acc	LU0072913022		
		(CHF hedged) P-acc	LU0763739066		
		(EUR hedged) P-acc	LU0763739140		
		(SGD) P-acc	LU0501845795		
		Q-acc	LU0403290215		
		(CHF hedged) Q-acc	LU1240780590		
		(EUR hedged) Q-acc	LU1240780673		
		I-A1-acc	LU0403304966		
		I-B-acc	LU0403305690		
P-acc	LU0098994485				
Q-acc	LU0403304701				
UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	71	I-B-acc	LU0403311318		
		P-acc	LU0049842692		
		Q-acc	LU0403310344		
UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)	77	I-B-acc	LU0403314254		
		(CHF hedged) I-B-acc	LU2220381201		
		P-acc	LU0049842262		
		(CHF hedged) P-acc	LU0781589055		
		Q-acc	LU0358044807		
		(CHF hedged) Q-acc	LU1240780913		
UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)	82	U-X-acc	LU0403314684		
		F-acc	LU0404627084		
		I-B-acc	LU2245806570		
		P-acc	LU0038842364		
		Q-acc	LU0404627241		
		U-X-acc	LU2227885360		
UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)	88	F-acc	LU2418149048		
		P-acc	LU0085953304		
		(CHF hedged) P-acc	LU2402148493		
		(EUR hedged) P-acc	LU2402148576		
		Q-acc	LU0358044559		
		(CHF hedged) Q-acc	LU2402148659		
UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)	94	(EUR hedged) Q-acc	LU2402148733		
		P-acc	LU0081259029		
		(CHF hedged) P-acc	LU0855184452		
		(EUR hedged) P-acc	LU0804734787		
		Q-acc	LU0404636747		
		(CHF hedged) Q-acc	LU1240779824		
UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)	99	(EUR hedged) Q-acc	LU0979667374		
		P-acc	LU0098995292		
		Q-acc	LU0358044989		
Notes aux états financiers	103				
Annexe 1 – Engagement global (non audité)	120				
Annexe 2 – Garanties – Prêts de titres (non audité)	121				
Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité)	124				
Annexe 4 – Principes de rémunération pour la Société de gestion (non audité)	129				
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)	131				

Restrictions de vente

Les parts de ce Fonds ne peuvent être offertes, vendues ou livrées sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique.

Adresse Internet

www.ubs.com/funds

Gestion et administration

Société de gestion

UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.
33A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 154 210

Conseil d'administration

Michael Kehl, Président
(depuis le 1 janvier 2022)

Head of Products
UBS Asset Management Switzerland AG
Zurich, Suisse

Ann-Charlotte Lawyer, Membre
(depuis le 1 janvier 2022)
Independent Director
Luxembourg, Luxembourg

André Valente, Membre
(jusqu'au 30 juin 2022)
(Président jusqu'au 31 décembre 2021)
CEO
UBS Fund Management (Switzerland) AG
Bâle, Suisse

Eugène Del Cioppo, Membre
(depuis le 2 septembre 2022)
Responsable Products White Labelling Solutions
UBS Fund Management (Switzerland) AG
Bâle, Suisse

Christian Maurer, Vice-Président
(jusqu'au 31 décembre 2021)
Executive Director
UBS Asset Management Switzerland AG
Zurich, Suisse

Gilbert Schintgen, Membre
(jusqu'au 31 décembre 2021)
Independent Director
Dudelange, Luxembourg

Francesca Prym, Membre
CEO
UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.
Luxembourg, Luxembourg

Miriam Uebel, Membre
(depuis le 3 mars 2022)
Institutional Client Coverage
UBS Asset Management (Deutschland) GmbH
Francfort-sur-le Main, Allemagne

Gestionnaire de portefeuille

UBS (Lux) Equity Fund
– *Biotech (USD)*
UBS Asset Management Switzerland AG, Zurich

UBS (Lux) Equity Fund
– *Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)*
– *European Opportunity Sustainable (EUR)*
– *Mid Caps Europe Sustainable (EUR)*
UBS Asset Management (UK) Ltd., London

UBS (Lux) Equity Fund
– *Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)*
– *Japan (JPY)*
UBS Asset Management (Singapore) Ltd., Singapore

UBS (Lux) Equity Fund
– *Global Sustainable (USD)*
– *Global Sustainable Improvers (USD)*
– *Mid Caps USA (USD)*
– *Small Caps USA (USD)*
– *Tech Opportunity (USD)*
– *US Sustainable (USD)*
UBS Asset Management (Americas) Inc., Chicago

UBS (Lux) Equity Fund
– *China Opportunity (USD)*
– *Greater China (USD)*
UBS Asset Management (Hong Kong) Limited
Hong Kong

UBS (Lux) Equity Fund
– *Sustainable Health Transformation (USD)*
UBS Asset Management (Americas) Inc., Chicago
UBS Switzerland AG, Zurich

Dépositaire et Agent payeur central

UBS Europe SE, Luxembourg Branch
33A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Distributeur

UBS Asset Management Switzerland AG, Zurich

Agent administratif

Northern Trust Global Services SE
10, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange

Réviseur d'entreprises du Fonds

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg

Distribution en Suisse

Représentant

UBS Fund Management (Switzerland) AG
P.O. Box
Aeschenvorstadt 1
CH-4002 Basel

Agents payeurs

UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich
et ses agences en Suisse

Le prospectus, le DICI, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les modifications apportées au portefeuille-titres du fonds cité dans la présente publication sont disponibles sans frais auprès d'UBS Switzerland AG, Boîte postale, CH-8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, Boîte postale, CH-4002 Bâle.

Distribution à Hong Kong

Les parts des compartiments suivants ne sont pas autorisées à la distribution à Hong Kong:

UBS (Lux) Equity Fund

- *Biotech (USD)*
- *Global Sustainable (USD)*
- *Global Sustainable Improvers (USD)*
- *Japan (JPY)*
- *Mid Caps Europe Sustainable (EUR)*
- *Mid Caps USA (USD)*
- *Small Caps USA (USD)*
- *Sustainable Health Transformation (USD)*
- *US Sustainable (USD)*

Distribution en Allemagne, en Autriche, en Corée du Sud, au Chili, à Chypre, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Islande, en Italie, au Japon, au Liechtenstein, à Malte, en Norvège, aux Pays-Bas, au Pérou, au Portugal, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède et à Taiwan

Les parts de ce Fonds peuvent être distribuées dans ces pays.

Le prospectus, le DICI, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les modifications apportées au portefeuille-titres du fonds cité dans la présente publication sont disponibles sans frais auprès des distributeurs et au siège de la Société de gestion.

Caractéristiques du Fonds

UBS (Lux) Equity Fund (ci-après le «Fonds») propose à l'investisseur différents compartiments («structure à compartiments multiples»), qui investissent chacun selon la politique de placement décrite dans le prospectus. Les caractéristiques des divers compartiments sont définies dans le prospectus, qui est mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment est lancé.

Conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, le Fonds a été émis en tant que Fonds de placement ouvert juridiquement dépendant sous la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement (FCP) et adapté à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée, concernant les organismes de placement collectif.

Le mandat d'UBS Equity Fund Management Company S.A. en tant que Société de gestion du Fonds a pris fin le 14 octobre 2010. Le 15 octobre 2010, UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. a pris en charge les fonctions de Société de gestion. La liquidation d'UBS Equity Fund Management Company S.A. a été menée à terme en date du 29 mars 2011.

Le règlement de gestion du Fonds peut être modifié sous réserve des prescriptions légales. Chaque modification est par ailleurs publiée dans le «Mémorial». Le nouveau règlement de gestion entre en vigueur le jour de sa signature par la Société de gestion et le dépositaire. La version consolidée est déposée aux fins de consultation au Registre de Commerce et des Sociétés du tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

En tant que Fonds de placement, le Fonds n'a pas de personnalité juridique. L'actif net total d'un compartiment est la propriété indivisible de tous les porteurs de parts participants ayant les mêmes droits proportionnellement à leurs parts. Il est séparé de l'actif de la Société de gestion. Les valeurs mobilières et autres actifs du Fonds sont gérés comme des actifs séparés de la Société de gestion dans l'intérêt et pour le compte des porteurs de parts.

Le règlement de gestion permet à la Société de gestion de créer différents compartiments pour le Fonds ainsi que différentes catégories de parts avec des caractéristiques spécifiques au sein de ces compartiments. Le prospectus est mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment est lancé ou qu'une catégorie de parts supplémentaire est créée.

Les compartiments suivants sont actifs au 30 novembre 2022:

UBS (Lux) Equity Fund	Monnaie de compte des compartiments
– Biotech (USD)	USD
– China Opportunity (USD)	USD
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	USD
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	EUR
– European Opportunity Sustainable (EUR)	EUR
– Global Sustainable (USD)	USD
– Global Sustainable Improvers (USD)	USD
– Greater China (USD)	USD
– Japan (JPY)	JPY
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	EUR
– Mid Caps USA (USD)	USD
– Small Caps USA (USD)	USD
– Sustainable Health Transformation (USD)	USD
– Tech Opportunity (USD)	USD
– US Sustainable (USD)	USD

Différentes catégories de parts peuvent être proposées pour les compartiments. Les informations concernant les catégories de parts disponibles pour chaque compartiment sont disponibles auprès de l'agent administratif et à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les parts sont émises uniquement sous forme nominative.

«P»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la lettre «P» sont proposées à tous les investisseurs. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«N»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la lettre «N» (= parts assorties de restrictions concernant les distributeurs/pays de commercialisation) sont émises exclusivement par les distributeurs désignés par UBS Asset Management Switzerland AG implantés en Espagne, en Italie, au Portugal, en Allemagne et, le cas échéant, dans d'autres pays de commercialisation, sur décision du Conseil d'administration. Ces catégories ne seront assujetties à aucun frais d'entrée, même en cas de caractéristiques supplémentaires. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK,

100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«K-1»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-1» sont proposées à tous les investisseurs. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.1. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 5 millions AUD, 20 millions BRL, 5 millions CAD, 5 millions CHF, 100 millions CZK, 35 millions DKK, 3 millions EUR, 2.5 millions GBP, 40 millions HKD, 500 millions JPY, 45 millions NOK, 25 millions PLN, 35 millions RMB, 175 millions RUB, 35 millions SEK, 5 millions SGD, 5 millions USD, 5 millions NZD ou 40 millions ZAR.

«K-B»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-B» sont exclusivement proposées aux investisseurs ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses distributeurs agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais liés à la gestion des actifs sont facturés à l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«K-X»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre des contrats susmentionnés. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«F»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la lettre «F» s'adressent exclusivement aux sociétés affiliées à

UBS Group AG. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts ne peuvent être acquises que par les sociétés affiliées à UBS Group AG pour leur propre compte ou dans le cadre de mandats discrétionnaires de gestion des actifs qui ont été confiés aux sociétés affiliées à UBS Group AG. Dans ce dernier cas, les parts seront restituées sans frais au Fonds à l'expiration du mandat de gestion d'actifs, à la valeur nette d'inventaire alors en vigueur. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«Q»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «Q» sont exclusivement proposées aux intermédiaires financiers qui (i) réalisent des investissements pour leur propre compte, et/ou (ii) conformément aux exigences réglementaires, ne sont pas autorisés à percevoir de commission de distribution, et/ou (iii) conformément à un contrat écrit ou à un contrat relatif à un plan d'épargne en fonds conclu avec leurs clients, ne sont autorisés à proposer à ceux-ci que des catégories sans rétrocessions, sous réserve qu'elles soient disponibles dans le fonds de placement correspondant. Les investissements ne répondant plus aux critères énoncés ci-dessus peuvent faire l'objet d'un rachat forcé à leur valeur nette d'inventaire alors en vigueur ou être convertis dans une autre catégorie du compartiment. La Société de gestion décline toute responsabilité en cas de préjudice fiscal dû à un rachat forcé ou à une conversion. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«QL»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «QL» sont exclusivement proposées à certains intermédiaires financiers (i) ayant reçu une autorisation de la Société de gestion avant la première souscription et (ii) qui, conformément aux exigences réglementaires, ne sont pas autorisés à percevoir de commission de distribution et/ou qui, conformément à un contrat écrit conclu avec leurs clients, ne sont autorisés à proposer à ceux-ci que des catégories sans rétrocessions, sous réserve qu'elles soient disponibles dans le fonds de placement correspondant. Le montant d'investissement minimal requis par la Société de gestion s'élève à 200 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise). La Société de gestion peut renoncer temporairement

ou définitivement à ce montant d'investissement minimal. Les investissements ne répondant plus aux critères énoncés ci-dessus peuvent faire l'objet d'un rachat forcé à leur valeur nette d'inventaire alors en vigueur ou être convertis dans une autre catégorie du compartiment. La Société de gestion décline toute responsabilité en cas de préjudice fiscal dû à un rachat forcé ou à une conversion.

Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 100 NZD, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD ou 1'000 ZAR.

«I-A1»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A1» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«I-A2»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A2» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR. Le montant de souscription minimal pour ces parts s'élève à 10 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise).

Lors de la souscription:

- (i) un montant minimal doit être respecté, tel qu'indiqué dans la liste ci-dessus;
- (ii) sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, ou d'une autorisation écrite d'UBS Asset Management Switzerland AG ou de l'un de ses partenaires contractuels agréés, l'actif total dudit investisseur géré par UBS ou sa participation dans des organismes de placement collectif d'UBS doit représenter un montant

supérieur à 30 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise); ou

- (iii) l'investisseur institutionnel doit être un établissement pour la prévoyance professionnelle d'UBS Group AG ou l'une des sociétés du groupe détenues à 100%.

«I-A3»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-A3» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010. La commission de gestion forfaitaire maximale de cette catégorie ne comprend aucune rémunération au titre de la commercialisation. Les parts affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR. Le montant de souscription minimal pour ces parts s'élève à 30 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise).

Lors de la souscription:

- (i) un montant minimal doit être respecté, tel qu'indiqué dans la liste ci-dessus;
- (ii) sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, ou d'une autorisation écrite d'UBS Asset Management Switzerland AG ou de l'un de ses partenaires contractuels agréés, l'actif total dudit investisseur géré par UBS ou sa participation dans des organismes de placement collectif d'UBS doit représenter un montant supérieur à 100 millions CHF (ou l'équivalent dans une autre devise); ou
- (iii) l'investisseur institutionnel doit être un établissement pour la prévoyance professionnelle d'UBS Group AG ou l'une des sociétés du groupe détenues à 100%.

«I-B»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-B» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010 ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) sont directement mis à charge du compartiment au moyen d'une commission. Les frais liés à la gestion des actifs et à la commercialisation sont facturés à l'investisseur dans le cadre du contrat susmentionné. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD,

10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«I-X»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010 ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, à l'Agent administratif et au dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre du contrat susmentionné. Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 100 AUD, 400 BRL, 100 CAD, 100 CHF, 2'000 CZK, 700 DKK, 100 EUR, 100 GBP, 1'000 HKD, 10'000 JPY, 900 NOK, 500 PLN, 1'000 RMB, 3'500 RUB, 700 SEK, 100 SGD, 100 USD, 100 NZD ou 1'000 ZAR.

«U-X»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «U-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2), point c) de la Loi de 2010 ayant conclu un contrat écrit avec UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés aux fins d'un investissement dans un ou plusieurs compartiment(s) de ce fonds à compartiments multiples. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, à l'Agent administratif et au dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre du contrat susmentionné. Cette catégorie de parts est axée exclusivement sur les produits financiers (fonds de fonds ou autres structures poolées en fonction des diverses législations). Elles affichent une plus petite unité négociable de 0.001. Dans la mesure où la Société de gestion n'en décide pas autrement, le prix de souscription initiale de ces parts s'élève à 10'000 AUD, 40'000 BRL, 10'000 CAD, 10'000 CHF, 200'000 CZK, 70'000 DKK, 10'000 EUR, 10'000 GBP, 100'000 HKD, 1 million JPY, 90'000 NOK, 50'000 PLN, 100'000 RMB, 350'000 RUB, 70'000 SEK, 10'000 SGD, 10'000 USD, 10'000 NZD ou 100'000 ZAR.

Autres caractéristiques:

Devises

Les catégories de parts peuvent être libellées dans les devises AUD, BRL, CAD, CHF, CZK, DKK, EUR, GBP, HKD, JPY, NOK, PLN, RMB, RUB, SEK, SGD, USD, NZD ou ZAR. En ce qui concerne les catégories de parts qui sont

émises dans la monnaie de compte du compartiment considéré, cette dernière n'est pas mentionnée dans la dénomination de la catégorie. La monnaie de compte est issue du nom du compartiment considéré.

«hedged»

Concernant les catégories de parts dont la devise de référence ne correspond pas à la monnaie de compte du compartiment et dont la dénomination comporte la mention «hedged» («**catégories de parts en devise étrangère**»), le risque de fluctuation du cours de la devise de référence de chaque catégorie de parts est couvert par rapport à la monnaie de compte du compartiment. Cette couverture sera comprise entre 95% et 105% de l'actif net total de la catégorie de parts en devise étrangère. Du fait des variations de la valeur de marché du portefeuille ainsi que des souscriptions et des rachats au titre des catégories de parts en devises étrangères, le niveau de couverture peut ponctuellement être inférieur ou supérieur aux limites précitées. La Société de gestion et le gestionnaire de portefeuille mettront alors tout en oeuvre pour ramener la couverture dans les limites précitées.

La couverture décrite est sans effet sur les risques de change pouvant résulter des placements effectués dans d'autres devises que la monnaie de compte du compartiment considéré.

«BRL hedged»

Le réal brésilien (code monétaire ISO 4217:BRL) peut être soumis à des mesures de contrôle de change et des restrictions relatives au rapatriement et déterminées par le gouvernement brésilien. Avant tout placement dans des catégories libellées en BRL, les investisseurs doivent en outre faire attention au fait que la disponibilité et la viabilité commerciale des catégories libellées en BRL ainsi que les conditions auxquelles celles-ci ont été mises à disposition ou négociées sont dépendantes, pour une large part, des évolutions politiques et prudentielles au Brésil. La couverture du risque de fluctuation est mise en oeuvre tel que décrit sous «hedged». Les investisseurs potentiels doivent être conscients des risques d'un nouvel investissement pouvant être effectué si la catégorie libellée en BRL devait être liquidée prématurément en raison de circonstances politiques et/ou prudentielles. Cela ne s'applique pas pour le risque lié à un nouvel investissement compte tenu de la dissolution d'une catégorie de parts et/ou du compartiment en vertu de la section «Dissolution et fusion du Fonds et de ses compartiments ou catégories de parts».

«RMB hedged»

Les investisseurs doivent prendre en compte le fait que le RMB (yuan) (code monétaire ISO 4217: CNY), la devise officielle de la République populaire de Chine («**RPC**»), se négocie sur deux marchés: en Chine continentale sous la forme du RMB onshore (CNY) et à l'extérieur de la Chine continentale sous la forme du RMB offshore (CNH).

La valeur nette d'inventaire des parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «RMB hedged» est calculée en RMB offshore (CNH).

Le RMB onshore (CNY) n'est pas une monnaie librement convertible. Il est soumis à des mesures de contrôle de change et des restrictions relatives au rapatriement et déterminées par le gouvernement de la RPC. Le RMB offshore (CNH) peut en revanche être librement converti dans d'autres devises, en particulier en EUR, en CHF et en USD. Cela signifie que le taux de change entre le RMB offshore (CNH) et les autres devises est déterminé en fonction de l'offre et de la demande pour la paire de devises respective.

La conversion du RMB offshore (CNH) en RMB onshore (CNY) et inversement est un processus monétaire réglementé, soumis à des mesures de contrôle des changes et des restrictions en matière de rapatriement qui sont déterminées par le gouvernement de la RPC conjointement avec des autorités de surveillance ou gouvernementales externes (p.ex. Hong Kong Monetary Authority – Autorité Monétaire de Hong Kong).

Avant tout placement dans des catégories libellées en RMB, les investisseurs doivent prendre en considération le fait qu'il n'existe aucune disposition réglementaire explicite quant à l'établissement prudentiel de rapports et à la présentation des comptes des fonds pour le RMB offshore (CNH). Il faut également tenir compte du fait que le RMB offshore (CNH) et le RMB onshore (CNY) ont des taux de change différents par rapport à d'autres devises. La valeur du RMB offshore (CNH) se distingue dans certaines circonstances fortement de celle du RMB onshore (CNY) en raison de certains facteurs parmi lesquels les mesures de contrôle des changes et les restrictions en matière de rapatriement qui sont déterminées par le gouvernement de la RPC en temps voulu ainsi qu'en raison d'autres facteurs externes du marché. Une dépréciation du RMB offshore (CNH) pourrait se répercuter de manière négative sur la valeur des placements des investisseurs dans les catégories libellées en RMB. Les investisseurs doivent dès lors prendre ces facteurs en considération lorsqu'ils convertissent leurs placements et les rendements en découlant du RMB offshore (CNH) dans leur devise cible.

Avant tout placement dans des catégories libellées en RMB, les investisseurs doivent en outre faire attention au fait que la disponibilité et la négociabilité des catégories libellées en RMB ainsi que les conditions auxquelles celles-ci ont été mises à disposition ou négociées sont dépendantes, pour une large part, des évolutions politiques et prudentielles au sein de la RPC. Par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que le RMB offshore (CNH) ou les catégories libellées en RMB soient proposés à l'avenir et/ou négociés et à quelles conditions le RMB offshore (CNH) et/ou les catégories libellées en RMB seront disponibles ou négociés. Dans la mesure où la monnaie de compte des compartiments

proposant les catégories libellées en RMB est une autre devise que le RMB offshore (CNH), la capacité du compartiment concerné à effectuer des remboursements en RMB offshore (CNH) serait tributaire de sa capacité à convertir sa monnaie de compte en RMB offshore (CNH), qui, à son tour, pourrait être limitée par la disponibilité du RMB offshore (CNH) ou par d'autres conditions échappant à la sphère d'influence de la Société de gestion.

La couverture du risque de fluctuation est mise en oeuvre tel que décrit sous «hedged».

Les investisseurs potentiels doivent être conscients des risques d'un nouvel investissement pouvant être effectué si la catégorie libellée en RMB devait être liquidée prématurément en raison de circonstances politiques et/ou prudentielles. Cela ne s'applique pas pour le risque lié à un nouvel investissement compte tenu de la dissolution d'une catégorie de parts et/ou du compartiment en vertu de la section «Dissolution et fusion du Fonds et de ses compartiments ou catégories de parts».

«acc»

Les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «-acc» ne donnent lieu à aucune distribution, sauf décision contraire de la Société de gestion.

«dist»

Les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «-dist» donnent lieu à une distribution, sauf décision contraire de la Société de gestion.

«qdist»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «-qdist» peuvent effectuer des distributions trimestrielles hors frais et commissions. Ces distributions peuvent également être prélevées sur le capital (cela peut notamment comprendre des variations nettes réalisées et non réalisées de la valeur nette d'inventaire). La distribution issue du capital a pour conséquence que le capital investi par l'investisseur dans le compartiment diminue. En outre, les distributions prélevées sur les revenus et/ou le capital entraînent une diminution immédiate de la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Pour les investisseurs dans certains pays, des taux d'imposition plus élevés que sur les plus-values obtenues lors de la vente de parts du Fonds peuvent être appliqués sur le capital distribué. Certains investisseurs pourraient donc privilégier l'investissement dans des catégories de parts de capitalisation (-acc) plutôt que dans des catégories de parts de distribution (-dist, -qdist). Les investisseurs peuvent être imposés plus tard sur les revenus et sur le capital provenant des catégories de parts de capitalisation (-acc) que dans le cas de catégories de parts de distribution (-dist). Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal à cet égard.

«mdist»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «-mdist» peuvent effectuer des distributions mensuelles hors frais et commissions. Ces distributions peuvent également être prélevées sur le capital. La distribution issue du capital a pour conséquence que le capital investi par l'investisseur dans le compartiment diminue. En outre, les distributions prélevées sur les revenus et/ou le capital entraînent une diminution immédiate de la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Pour les investisseurs dans certains pays, des taux d'imposition plus élevés que sur les plus-values obtenues lors de la vente de parts du Fonds peuvent être appliqués sur le capital distribué. Certains investisseurs pourraient donc privilégier l'investissement dans des catégories de parts de capitalisation (-acc) plutôt que dans des catégories de parts de distribution (-dist, -mdist). Les investisseurs peuvent être imposés plus tard sur les revenus et sur le capital provenant des catégories de parts de capitalisation (-acc) que dans le cas de catégories de parts de distribution (-dist). Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal à cet égard. Les frais d'entrée maximums pour les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «-mdist» s'élèvent à 6%.

«UKdist»

Les catégories de parts susvisées peuvent être émises en tant que telles avec la mention «UKdist». Celle-ci indique que la Société de gestion a l'intention de distribuer un montant équivalent à 100% des revenus soumis à déclaration au sens des dispositions régissant les «Fonds déclarants» au Royaume-Uni («R.-U.»), dès lors que les catégories de parts sont soumises à ces dispositions. La Société de gestion ne prévoit pas de mettre de données fiscales à disposition dans d'autres pays pour ces catégories de parts dans la mesure où celles-ci s'adressent à des investisseurs imposables au Royaume-Uni au titre de leur investissement dans la catégorie de parts concernée.

«2%», «4%», «6%», «8%»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «2%» / «4%» / «6%» / «8%» peuvent effectuer des distributions mensuelles (-mdist), trimestrielles (-qdist) ou annuelles (-dist) en fonction des taux de pourcentage annuels correspondants mentionnés précédemment, avant déduction des frais et commissions. Le calcul de la distribution est basé sur la valeur nette d'inventaire de la catégorie de parts correspondante en fin de mois (pour les distributions mensuelles), de trimestre (pour les distributions trimestrielles) ou d'exercice (pour les distributions annuelles). Ces catégories de parts s'adressent aux investisseurs qui souhaitent obtenir des distributions plus stables, indépendamment de la plus-value ou du revenu visé(e) ou attendu(e) du compartiment correspondant.

Ces distributions peuvent donc également être prélevées sur le capital. La distribution issue du capital a pour

conséquence que le capital investi par l'investisseur dans le compartiment diminue. En outre, les distributions prélevées sur les revenus et/ou le capital entraînent une diminution immédiate de la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Pour les investisseurs dans certains pays, des taux d'imposition plus élevés que sur les plus-values obtenues lors de la vente de parts du Fonds peuvent être appliqués sur le capital distribué. Certains investisseurs pourraient donc privilégier l'investissement dans des catégories de parts de capitalisation (-acc) plutôt que dans des catégories de parts de distribution (-dist, -qdist, -mdist). Les investisseurs peuvent être imposés plus tard sur les revenus et sur le capital provenant des catégories de parts de capitalisation (-acc) que dans le cas de catégories de parts de distribution (-dist, -qdist, -mdist). Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal à cet égard.

«seeding»

Les parts des catégories dont la dénomination comporte la mention «seeding» sont exclusivement proposées pour une période limitée. Plus aucune souscription n'est autorisée une fois ce délai écoulé, sauf décision contraire de la Société de gestion. Les parts peuvent toutefois être restituées conformément aux conditions de rachat y relatives. Sauf décision contraire de la Société de gestion, la plus petite unité négociable, le prix de souscription initiale et le montant de souscription minimal correspondent aux caractéristiques des catégories de parts susmentionnées.

L'actif net, le nombre de parts, le nombre de compartiments ainsi que la durée du Fonds ne sont pas limités.

Le Fonds constitue une entité juridique indivisible. Dans les relations internes entre porteurs de parts, chaque compartiment est considéré comme une entité distincte. L'actif d'un compartiment ne répond que des engagements contractés par le compartiment en question.

Avec l'acquisition des parts, le porteur reconnaît toutes les dispositions du règlement de gestion.

Le règlement de gestion ne prévoit pas d'assemblée générale des porteurs de parts.

L'exercice du Fonds se termine le dernier jour du mois de novembre.

Des informations sur la cotation d'un compartiment d'UBS (Lux) Equity Fund à la Bourse de Luxembourg peuvent être obtenues auprès de l'agent administratif ou sur le site Internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).

L'émission et le rachat de parts du Fonds sont soumis aux dispositions en vigueur dans le pays concerné.

Seules sont valables les informations contenues dans le prospectus ou dans l'un des documents mentionnés dans le prospectus.

Les rapports annuels et semestriels sont tenus gratuitement à la disposition des porteurs de parts au siège de la Société de gestion et du dépositaire.

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur la base du prospectus en vigueur accompagnant le dernier rapport annuel et, le cas échéant, le dernier rapport semestriel.

Les chiffres figurant dans le présent rapport renvoient aux performances passées et ne sauraient préjuger des résultats futurs.

Rapport d'audit

Aux Porteurs de parts de
UBS (Lux) Equity Fund

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de UBS (Lux) Equity Fund (le «Fonds») et de chacun de ses compartiments au 30 novembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent:

- l'état de l'actif net combiné du Fonds et l'état de l'actif net de chacun de ses compartiments au 30 novembre 2022;
- le portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022;
- l'état des opérations combiné du Fonds et l'état des opérations de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des changements de l'actif net du Fonds et l'état des changements de l'actif net de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la société de gestion. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la société de gestion et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la société de gestion est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la société de gestion qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la société de gestion a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la société de gestion, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la société de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, 24 mars 2023

Alain Maechling

UBS (Lux) Equity Fund

Etat combiné des actifs nets

	EUR
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	10 493 417 619.42
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-1 488 958 306.37
Total portefeuille-titres (note 1)	9 004 459 313.05
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	306 845 588.23
A recevoir sur ventes de titres (note 1)	1 864 113.42
A recevoir sur souscriptions	32 046 285.13
A recevoir sur dividendes	3 438 284.02
Frais payés d'avance	660 951.24
Autres créances	934 382.02
Bénéfice non réalisé sur contrats de change à terme (note 1)	301 753.82
Total Actif	9 350 550 670.93
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-3 333 849.60
Crédit en compte courant	-861 209.44
Intérêts à payer sur crédit en compte courant	-837.50
A payer sur achats de titres (note 1)	-5 445.80
A payer sur rachats	-16 356 087.66
Autres engagements	-796 681.95
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-10 457 880.84
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-580 352.95
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-631 352.21
Total des Provisions pour frais	-11 669 586.00
Total Passif	-33 023 697.95
Actifs nets à la fin de l'exercice	9 317 526 972.98

Etat combiné des opérations

EUR

	1.12.2021-30.11.2022
Revenus	
Revenus d'intérêts sur liquidités	865 490.81
Dividendes	211 076 376.88
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	3 130 994.40
Autres revenus (note 4)	6 361 708.15
Total des Revenus	221 434 570.24
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-163 736 341.33
Taxe d'abonnement (note 3)	-3 889 657.69
Autres commissions et frais (note 2)	-1 026 546.04
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-543 398.06
Total des Charges	-169 195 943.12
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	52 238 627.12
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-559 036 633.74
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	2 080 921.40
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-92 634 293.37
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	13 780 595.77
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-635 809 409.94
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-583 570 782.82
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-2 426 288 814.18
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats financiers à terme	294 226.20
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-8 987 486.91
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-2 434 982 074.89
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-3 018 552 857.71

Etat combiné des variations de l'actif net

EUR

	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	14 077 911 627.18*
Souscriptions	2 925 409 610.85
Rachats	-4 662 868 329.95
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-1 737 458 719.10
Dividendes versés	-4 373 077.39
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	52 238 627.12
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-635 809 409.94
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-2 434 982 074.89
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-3 018 552 857.71
Actifs nets à la fin de l'exercice	9 317 526 972.98

* Calculé à l'aide des taux de change du 30 novembre 2022. En utilisant les taux de change du 30 novembre 2021, l'actif net combiné au début de l'année était de EUR 13 019 027 727.08.

UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		601 559 502.95	633 683 571.43	1 064 223 093.72
Catégorie P-acc	LU0069152568			
Parts en circulation		671 872.1250	707 976.0440	1 206 348.2170
Valeur nette d'inventaire par part en USD		753.21	751.40	774.33
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		753.21	751.40	774.33
Catégorie (SEK) P-acc	LU1991432631			
Parts en circulation		102 274.3210	100 748.4090	116 391.9330
Valeur nette d'inventaire par part en SEK		1 025.99	871.00	845.73
Prix d'émission et de rachat par part en SEK ¹		1 025.99	871.00	845.73
Catégorie Q-acc	LU0400035332			
Parts en circulation		167 328.1920	186 719.9040	351 333.7080
Valeur nette d'inventaire par part en USD		328.76	324.64	331.14
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		328.76	324.64	331.14
Catégorie QL-acc	LU2208649280			
Parts en circulation		287 557.8290	299 206.4890	21 053.2560
Valeur nette d'inventaire par part en USD		106.57	105.03	106.95
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		106.57	105.03	106.95

¹ Voir note 1

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie P-acc	USD	0.2%	-3.0%	20.2%
Catégorie (SEK) P-acc	SEK	17.8%	3.0%	7.3%
Catégorie Q-acc	USD	1.3%	-2.0%	21.4%
Catégorie QL-acc	USD	1.5%	-1.8%	-
Benchmark: ¹				
MSCI US Investable Market Biotechnology 10/40 Index (net div. reinv.)	USD	0.1%	1.8%	25.8%
MSCI US Investable Market Biotechnology 10/40 Index (net div. reinv.)	SEK	17.7%	8.1%	12.4%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, le secteur des biotechnologies a affiché une performance positive. Outre les vents arrière continus pour le secteur des biotechnologies liés à la pandémie de COVID-19, les facteurs de croissance à long terme tels que les niveaux d'innovation élevés, les bons résultats de recherche, le cadre réglementaire réceptif et les tendances démographiques sont restés intacts. En revanche, la forte surperformance de la valeur par rapport à la croissance, les niveaux élevés d'inflation, le resserrement de la politique monétaire et le débat concernant d'éventuelles réformes tarifaires de la part de l'administration Biden ont temporairement joué le rôle de vents contraires pour le secteur à bêta élevé.

Le compartiment Biotech a clôturé l'exercice financier sur une performance positive. Au cours de l'exercice, les principales contributions positives à la performance absolue du fonds ont été apportées par Vertex, AbbVie et Alnylam. Les contributions négatives ont été imputables à nos positions sur Natera, Kymera et Maravai.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
États-Unis	81.71
Danemark	4.73
Allemagne	3.41
Grande-Bretagne	2.24
Suisse	2.12
Irlande	2.04
Pays-Bas	1.67
Suède	1.06
Total	98.98

Répartition économique en % de l'actif net	
Biotechnologie	61.48
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	29.62
Etablissements financiers et sociétés de participation	2.95
Diverses sociétés non classées	2.04
Internet, logiciels et services informatiques	1.81
Chimie	1.08
Total	98.98

Etat des actifs nets

USD

Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	496 312 582.08
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	99 088 899.92
Total portefeuille-titres (note 1)	595 401 482.00
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	7 136 809.34
A recevoir sur souscriptions	692 041.38
A recevoir sur dividendes	139 561.66
Frais payés d'avance	1 985.83
Total Actif	603 371 880.21
Passif	
A payer sur rachats	-835 509.33
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-899 420.76
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-49 857.70
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-27 589.47
Total des Provisions pour frais	-976 867.93
Total Passif	-1 812 377.26
Actifs nets à la fin de l'exercice	601 559 502.95

Etat des opérations

USD

Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	68 006.74
Dividendes	3 439 330.83
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	168 373.10
Autres revenus (note 4)	3 484.35
Total des Revenus	3 679 195.02
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-10 533 307.54
Taxe d'abonnement (note 3)	-281 890.19
Autres commissions et frais (note 2)	-30 724.28
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-1 544.02
Total des Charges	-10 847 466.03
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-7 168 271.01
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-13 710 786.59
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	1 333.12
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-251 808.54
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-13 961 262.01
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-21 129 533.02
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	19 849 196.74
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	19 849 196.74
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-1 280 336.28

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	633 683 571.43
Souscriptions	78 280 924.42
Rachats	-109 124 656.62
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-30 843 732.20
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-7 168 271.01
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-13 961 262.01
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	19 849 196.74
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-1 280 336.28
Actifs nets à la fin de l'exercice	601 559 502.95

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	707 976.0440
Nombre de parts émises	100 241.9940
Nombre de parts rachetées	-136 345.9130
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	671 872.1250
Catégorie	(SEK) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	100 748.4090
Nombre de parts émises	25 773.0940
Nombre de parts rachetées	-24 247.1820
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	102 274.3210
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	186 719.9040
Nombre de parts émises	18 549.4170
Nombre de parts rachetées	-37 941.1290
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	167 328.1920
Catégorie	QL-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	299 206.4890
Nombre de parts émises	23 778.0690
Nombre de parts rachetées	-35 426.7290
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	287 557.8290

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Danemark			
DKK GENMAB AS DKK1	53 633.00	24 270 979.83	4.04
DKK H.LUNDBECK A/S SER'A'DKK1	248 713.00	863 335.75	0.14
DKK H.LUNDBECK A/S SER'B'DKK1	901 794.00	3 296 977.94	0.55
Total Danemark		28 431 293.52	4.73
Allemagne			
USD BIONTECH SE SPON ADS EACH REP 1 ORD SHS	122 800.00	20 510 056.00	3.41
Total Allemagne		20 510 056.00	3.41
Irlande			
USD PROTHENA CORP PLC USD0.01	196 152.00	12 261 461.52	2.04
Total Irlande		12 261 461.52	2.04
Pays-Bas			
USD ARGENX SE SPON ADR EACH REP 1 ORD SHS	25 279.00	10 060 283.63	1.67
Total Pays-Bas		10 060 283.63	1.67
Suède			
USD OLINK HLDG AB ADS EACH REPR 1 ORD SH	267 500.00	6 374 525.00	1.06
Total Suède		6 374 525.00	1.06
Suisse			
CHF NOVARTIS AG CHF0.50(REGD)	145 089.00	12 738 593.39	2.12
Total Suisse		12 738 593.39	2.12
Grande-Bretagne			
USD ASTRAZENECA PLC SPONSORED ADR	198 600.00	13 498 842.00	2.24
Total Grande-Bretagne		13 498 842.00	2.24
Etats-Unis			
USD ABBVIE INC COM USD0.01	267 956.00	43 189 148.08	7.18
USD AGIOS PHARMACEUTIC COM USD0.001	366 065.00	11 033 199.10	1.83
USD ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC COM	218 472.00	48 192 738.48	8.01
USD AMGEN INC COM USD0.0001	102 770.00	29 433 328.00	4.89
USD ARCUS BIOSCIENCES COM USD0.0001	352 893.00	12 411 246.81	2.06
USD ARROWHEAD PHARMACE COM USD0.001	338 185.00	10 889 557.00	1.81
USD AVANTOR INC COM USD0.01	289 910.00	6 459 194.80	1.07
USD BEAM THERAPEUTICS COM USD0.01	170 294.00	7 865 879.86	1.31
USD BIOGEN INC COM STK USD0.0005	50 888.00	15 529 490.96	2.58
USD BLUEPRINT MEDICINE COM USD0.001	188 939.00	9 029 394.81	1.50
USD DENALI THERAPEUTIC COM USD0.01	408 427.00	13 032 905.57	2.17
USD ENANTA PHARMACEUTI COM USD0.01	215 712.00	9 446 028.48	1.57
USD FATE THERAPEUTICS COM USD0.001	288 127.00	5 998 804.14	1.00
USD GILEAD SCIENCES COM USD0.001	338 044.00	29 690 404.52	4.94
USD GUARDANT HEALTH IN COM USD0.00001	111 870.00	5 855 275.80	0.97
USD IGM BIOSCIENCES IN COM USD0.01	350 940.00	7 724 189.40	1.28
USD INTELLIA THERAPEUT COM USD0.0001	213 465.00	10 984 908.90	1.83
USD KARUNA THERAPEUTICS INC COM USD0.0001	66 599.00	15 671 410.69	2.61
USD MARAVAI LIFESCIENC USD0.01 A	330 859.00	4 923 181.92	0.82
USD MIRATI THERAPEUTIC COM NPV	140 260.00	12 816 958.80	2.13
USD MODERNA INC COM USD0.0001	240 026.00	42 222 973.66	7.02
USD NEUROCRINE BIOSCIENCES INC COM	182 532.00	23 192 515.92	3.86
USD PRELUDE THERAPEUTI COM USD0.0001	270 000.00	1 800 900.00	0.30
USD REGENERON PHARMACE COM USD0.001	37 206.00	27 967 750.20	4.65
USD RELAY THERAPEUTICS COM USD0.001	445 832.00	8 283 558.56	1.38
USD SEAGEN INC COM USD0.001	188 432.00	22 873 760.48	3.80
USD VERTEX PHARMACEUTI COM USD0.01	173 855.00	55 007 722.00	9.14
Total Etats-Unis		491 526 426.94	81.71
Total des Actions		595 401 482.00	98.98
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		595 401 482.00	98.98
Total du Portefeuille-titres		595 401 482.00	98.98
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		7 136 809.34	1.19
Autres actifs et passifs		-978 788.39	-0.17
Total de l'Actif net		601 559 502.95	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		4 649 325 611.83	8 128 215 708.20	14 481 959 283.48
Catégorie F-acc	LU0403295958			
Parts en circulation		349 981.6830	747 857.0230	372 502.0140
Valeur nette d'inventaire par part en USD		159.17	212.12	271.80
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		159.17	212.12	271.80
Catégorie I-A1-acc	LU1017642064			
Parts en circulation		2 053 186.9280	2 809 915.5070	5 125 901.3570
Valeur nette d'inventaire par part en USD		175.42	234.25	300.77
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		175.42	234.25	300.77
Catégorie (EUR) I-A1-acc	LU2084644850			
Parts en circulation		469 864.9800	507 479.3210	969 397.6210
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		83.62	101.80	123.93
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		83.62	101.80	123.93
Catégorie I-A2-acc	LU2059874102			
Parts en circulation		277 441.0000	401 297.7640	382 019.6780
Valeur nette d'inventaire par part en USD		74.67	99.64	127.85
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		74.67	99.64	127.85
Catégorie I-A3-acc	LU1951186714			
Parts en circulation		3 205 366.7130	9 836 253.9650	29 930 461.7660
Valeur nette d'inventaire par part en USD		76.93	102.53	131.37
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		76.93	102.53	131.37
Catégorie (EUR) I-A3-dist²	LU2258404156			
Parts en circulation		445 150.5920	449 155.7440	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		135.58	165.61	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		135.58	165.61	-
Catégorie I-B-acc	LU1751696524			
Parts en circulation		2 357 829.2690	2 751 567.8400	4 454 849.8860
Valeur nette d'inventaire par part en USD		96.39	127.40	161.91
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		96.39	127.40	161.91
Catégorie (EUR) I-B-acc	LU1732805723			
Parts en circulation		200 000.0000	226 513.3370	207 781.9570
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		107.15	129.10	155.58
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		107.15	129.10	155.58
Catégorie I-X-acc³	LU2310059436			
Parts en circulation		181 353.8660	86 322.5760	-
Valeur nette d'inventaire par part en USD		56.40	74.42	-
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		56.40	74.42	-
Catégorie K-1-acc	LU0403295446			
Parts en circulation		6.2000	6.6000	7.2000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		6 350 033.95	8 525 458.59	11 005 157.04
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		6 350 033.95	8 525 458.59	11 005 157.04
Catégorie (HKD) K-1-acc	LU1097938507			
Parts en circulation		5.0000	5.0000	5.4000
Valeur nette d'inventaire par part en HKD		56 497 729.90	75 826 257.70	97 301 397.40
Prix d'émission et de rachat par part en HKD ¹		56 497 729.87	75 826 257.70	97 301 397.40
Catégorie K-X-acc	LU1860987491			
Parts en circulation		525 141.4420	511 655.0950	511 655.0950
Valeur nette d'inventaire par part en USD		98.26	129.70	164.60
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		98.26	129.70	164.60
Catégorie P-acc	LU0067412154			
Parts en circulation		1 646 093.9300	2 010 178.7680	2 254 608.5480
Valeur nette d'inventaire par part en USD		1 166.48	1 576.13	2 047.62
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		1 166.48	1 576.13	2 047.62
Catégorie (AUD hedged) P-acc	LU1227825731			
Parts en circulation		735 834.7310	758 506.4160	537 597.1950
Valeur nette d'inventaire par part en AUD		106.61	148.15	194.17
Prix d'émission et de rachat par part en AUD ¹		106.61	148.15	194.17
Catégorie (EUR) P-acc	LU2131365186			
Parts en circulation		199 241.8220	334 622.5350	86 980.5980
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		76.50	94.23	116.08
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		76.50	94.23	116.08
Catégorie (EUR hedged) P-acc	LU2000522420			
Parts en circulation		1 019 750.3170	1 287 761.1350	1 429 104.0190
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		79.20	110.20	144.56
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		79.20	110.20	144.56

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Catégorie (HKD) P-acc	LU1008478684			
Parts en circulation		639 870.4590	743 374.2030	799 986.3940
Valeur nette d'inventaire par part en HKD		1 563.32	2 111.59	2 727.03
Prix d'émission et de rachat par part en HKD ¹		1 563.32	2 111.59	2 727.03
Catégorie (RMB hedged) P-acc	LU1115430461			
Parts en circulation		225 980.2760	265 613.5960	202 800.5450
Valeur nette d'inventaire par part en CNH		1 712.05	2 309.06	2 935.36
Prix d'émission et de rachat par part en CNH ¹		1 712.05	2 309.06	2 935.36
Catégorie (SEK) P-acc	LU1620846664			
Parts en circulation		17 427.8810	37 795.2300	57 225.2770
Valeur nette d'inventaire par part en SEK		907.85	1 051.10	1 279.81
Prix d'émission et de rachat par part en SEK ¹		907.85	1 051.10	1 279.81
Catégorie (SGD) P-acc	LU0880133367			
Parts en circulation		1 359 580.0550	1 410 811.6300	875 158.4500
Valeur nette d'inventaire par part en SGD		210.19	283.90	360.80
Prix d'émission et de rachat par part en SGD ¹		210.19	283.90	360.80
Catégorie P-mdist	LU1152091168			
Parts en circulation		1 134 544.3350	1 239 367.4490	903 885.5330
Valeur nette d'inventaire par part en USD		140.00	192.16	253.41
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		140.00	192.16	253.41
Catégorie (AUD hedged) P-mdist	LU1230129766			
Parts en circulation		566 359.1190	544 891.3680	262 930.0050
Valeur nette d'inventaire par part en AUD		88.97	125.11	166.31
Prix d'émission et de rachat par part en AUD ¹		88.97	125.11	166.31
Catégorie (HKD) P-mdist	LU1152091754			
Parts en circulation		149 106.7460	162 104.7820	198 126.3740
Valeur nette d'inventaire par part en HKD		1 408.82	1 933.01	2 534.24
Prix d'émission et de rachat par part en HKD ¹		1 408.82	1 933.01	2 534.24
Catégorie Q-acc	LU0403296170			
Parts en circulation		4 125 933.3570	4 508 684.0410	5 325 221.8500
Valeur nette d'inventaire par part en USD		166.86	223.36	287.46
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		166.86	223.36	287.46
Catégorie (EUR) Q-acc	LU1923635863			
Parts en circulation		318 729.7660	542 612.1070	967 230.1580
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		108.48	132.38	161.54
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		108.48	132.38	161.54
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	LU2191389209			
Parts en circulation		291 975.1630	384 696.6780	187 443.3760
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		62.30	85.87	111.59
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		62.30	85.87	111.59
Catégorie (HKD) Q-acc	LU1240779154			
Parts en circulation		103 078.6430	117 931.0260	138 589.2550
Valeur nette d'inventaire par part en HKD		987.61	1 321.50	1 690.67
Prix d'émission et de rachat par part en HKD ¹		987.61	1 321.50	1 690.67
Catégorie (RMB hedged) Q-acc	LU1240779311			
Parts en circulation		48 070.7870	48 267.7980	64 269.9740
Valeur nette d'inventaire par part en CNH		972.14	1 298.87	1 635.65
Prix d'émission et de rachat par part en CNH ¹		972.14	1 298.87	1 635.65
Catégorie (SGD) Q-acc	LU1240779584			
Parts en circulation		270 157.8590	266 309.0110	189 439.9230
Valeur nette d'inventaire par part en SGD		96.60	129.26	162.73
Prix d'émission et de rachat par part en SGD ¹		96.60	129.26	162.73
Catégorie U-X-acc	LU2227887226			
Parts en circulation		1 402.4220	1 158.0000	1 337.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		6 318.50	8 336.92	10 576.23
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		6 318.50	8 336.92	10 576.23

¹ Voir note 1

² Première VNI 7.12.2020

³ Première VNI 12.3.2021

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie F-acc	USD	-25.0%	-22.0%	33.5%
Catégorie I-A1-acc	USD	-25.1%	-22.1%	33.2%
Catégorie (EUR) I-A1-acc	EUR	-17.9%	-17.9%	-
Catégorie I-A2-acc	USD	-25.1%	-22.1%	-
Catégorie I-A3-acc	USD	-25.0%	-22.0%	33.5%
Catégorie (EUR) I-A3-dist	EUR	-17.7%	-	-
Catégorie I-B-acc	USD	-24.3%	-21.3%	34.6%
Catégorie (EUR) I-B-acc	EUR	-17.0%	-17.0%	23.6%
Catégorie I-X-acc	USD	-24.2%	-	-
Catégorie K-1-acc	USD	-25.5%	-22.5%	32.5%
Catégorie (HKD) K-1-acc	HKD	-25.5%	-22.1%	31.2%
Catégorie K-X-acc	USD	-24.2%	-21.2%	34.8%
Catégorie P-acc	USD	-26.0%	-23.0%	31.7%
Catégorie (AUD hedged) P-acc	AUD	-28.0%	-23.7%	28.7%
Catégorie (EUR) P-acc	EUR	-18.8%	-18.8%	-
Catégorie (EUR hedged) P-acc	EUR	-28.1%	-23.8%	28.9%
Catégorie (HKD) P-acc	HKD	-26.0%	-22.6%	30.4%
Catégorie (RMB hedged) P-acc	CNH	-25.9%	-21.3%	32.7%
Catégorie (SEK) P-acc	SEK	-13.6%	-17.9%	16.8%
Catégorie (SGD) P-acc	SGD	-26.0%	-21.3%	28.8%
Catégorie P-mdist	USD	-26.0%	-23.0%	31.7%
Catégorie (AUD hedged) P-mdist	AUD	-28.0%	-23.7%	28.7%
Catégorie (HKD) P-mdist	HKD	-26.0%	-22.6%	30.4%
Catégorie Q-acc	USD	-25.3%	-22.3%	32.9%
Catégorie (EUR) Q-acc	EUR	-18.1%	-18.1%	22.0%
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	EUR	-27.4%	-23.0%	-
Catégorie (HKD) Q-acc	HKD	-25.3%	-21.8%	31.6%
Catégorie (RMB hedged) Q-acc	CNH	-25.2%	-20.6%	33.9%
Catégorie (SGD) Q-acc	SGD	-25.3%	-20.6%	30.0%
Catégorie U-X-acc	USD	-24.2%	-21.2%	-
Benchmark: ¹				
MSCI China 10/40 (net div. reinv.)	USD	-27.5%	-13.7%	35.4%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.)	EUR	-20.8%	-8.3%	24.8%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.) (hedged EUR)	EUR	-28.2%	-15.2%	29.8%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.)	HKD	-27.4%	-13.2%	34.1%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.) (hedged AUD)	AUD	-27.2%	-15.1%	28.8%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.) (hedged CNH)	CNH	-26.3%	-11.7%	34.1%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.)	SEK	-	-8.4%	21.0%
MSCI China 10/40 (net div. reinv.)	SGD	-27.6%	-11.6%	32.7%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts. Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2022, les actions chinoises se sont largement consolidées en conséquence d'une confluence entre des facteurs mondiaux (tensions géopolitiques, radiation de la cote d'ADR) et nationaux (pressions réglementaires, pandémie de COVID et confinements, effondrement de l'immobilier, résultats mitigés au premier semestre 2022). Pratiquement tous les secteurs ont affiché des pertes à deux chiffres sur la période, à l'exception de l'énergie, qui a progressé du fait de la hausse des cours du pétrole.

Le compartiment a affiché une performance négative en termes absolus après commissions. Ce sont les participations dans les services de communication et la finance qui ont le plus nui aux résultats, tandis que l'exposition à la santé était source de valeur. À l'échelle des actions, CSPC Pharmaceutical, China Resources Land et TAL Education ont apporté les principales contributions favorables, tandis que Tencent Holdings, Kweichow Moutai et Netease constituaient les contributions les plus négatives.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Chine	69.57
Hong Kong	27.89
Etats-Unis	0.19
Total	97.65

Répartition économique en % de l'actif net	
Internet, logiciels et services informatiques	25.49
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	12.20
Banques & instituts de crédit	11.01
Immobilier	10.75
Tabac et boissons alcoolisées	10.25
Assurances	9.43
Services divers	5.61
Etablissements financiers et sociétés de participation	5.30
Restauration et loisirs	2.56
Bâtiment et matériaux de construction	1.38
Biotechnologie	1.17
Soins de santé & services sociaux	0.76
Trafic et transport	0.53
Télécommunications	0.41
Machines et appareils	0.24
Electronique et semi-conducteurs	0.18
Textiles, habillement & maroquinerie	0.13
Alimentation & softs	0.12
Biens de consommation divers	0.07
Industrie de conditionnement	0.06
Total	97.65

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	6 109 618 843.68
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-1 569 426 696.36
Total portefeuille-titres (note 1)	4 540 192 147.32
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	103 514 930.86
A recevoir sur souscriptions	20 799 079.82
A recevoir sur dividendes	1 289 194.24
Bénéfice non réalisé sur contrats de change à terme (note 1)	310 700.82
Total Actif	4 666 106 053.06
Passif	
Crédit en compte courant	-2 229.03
Intérêts à payer sur crédit en compte courant	-845.86
A payer sur achats de titres (note 1)	-2 736.50
A payer sur rachats	-9 747 421.68
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-6 344 780.31
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-315 389.61
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-367 038.24
Total des Provisions pour frais	-7 027 208.16
Total Passif	-16 780 441.23
Actifs nets à la fin de l'exercice	4 649 325 611.83

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	309 350.01
Dividendes	136 084 735.21
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	995 379.14
Autres revenus (note 4)	3 293 429.41
Total des Revenus	140 682 893.77
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-106 848 355.73
Taxe d'abonnement (note 3)	-2 211 333.15
Autres commissions et frais (note 2)	-355 638.58
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-210 011.79
Total des Charges	-109 625 339.25
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	31 057 554.52
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-444 065 374.27
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-28 261 339.37
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-9 097 496.05
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-481 424 209.69
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-450 366 655.17
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-1 590 457 565.74
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	2 505 641.79
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-1 587 951 923.95
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-2 038 318 579.12

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	8 128 215 708.20
Souscriptions	1 504 789 655.48
Rachats	-2 940 862 219.75
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-1 436 072 564.27
Dividendes versés	-4 498 952.98
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	31 057 554.52
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-481 424 209.69
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-1 587 951 923.95
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-2 038 318 579.12
Actifs nets à la fin de l'exercice	4 649 325 611.83

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	F-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	747 857.0230
Nombre de parts émises	162 853.7160
Nombre de parts rachetées	-560 729.0560
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	349 981.6830
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	2 809 915.5070
Nombre de parts émises	472 444.2260
Nombre de parts rachetées	-1 229 172.8050
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 053 186.9280
Catégorie	(EUR) I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	507 479.3210
Nombre de parts émises	232 982.2790
Nombre de parts rachetées	-270 596.6200
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	469 864.9800
Catégorie	I-A2-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	401 297.7640
Nombre de parts émises	270 053.0000
Nombre de parts rachetées	-393 909.7640
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	277 441.0000
Catégorie	I-A3-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	9 836 253.9650
Nombre de parts émises	2 540 860.0120
Nombre de parts rachetées	-9 171 747.2640
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 205 366.7130
Catégorie	(EUR) I-A3-dist
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	449 155.7440
Nombre de parts émises	408.6110
Nombre de parts rachetées	-4 413.7630
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	445 150.5920
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	2 751 567.8400
Nombre de parts émises	385 897.4580
Nombre de parts rachetées	-779 636.0290
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 357 829.2690
Catégorie	(EUR) I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	226 513.3370
Nombre de parts émises	56 881.5050
Nombre de parts rachetées	-83 394.8420
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200 000.0000
Catégorie	I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	86 322.5760
Nombre de parts émises	114 808.8370
Nombre de parts rachetées	-19 777.5470
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	181 353.8660
Catégorie	K-1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	6.6000
Nombre de parts émises	3.0000
Nombre de parts rachetées	-3.4000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6.2000
Catégorie	(HKD) K-1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	5.0000
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5.0000
Catégorie	K-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	511 655.0950
Nombre de parts émises	21 183.4180
Nombre de parts rachetées	-7 697.0710
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	525 141.4420

Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	2 010 178.7680
Nombre de parts émises	385 973.6280
Nombre de parts rachetées	-750 058.4660
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 646 093.9300
Catégorie	(AUD hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	758 506.4160
Nombre de parts émises	90 417.5880
Nombre de parts rachetées	-113 089.2730
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	735 834.7310
Catégorie	(EUR) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	334 622.5350
Nombre de parts émises	60 311.8940
Nombre de parts rachetées	-195 692.6070
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	199 241.8220
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 287 761.1350
Nombre de parts émises	367 137.7210
Nombre de parts rachetées	-635 148.5390
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 019 750.3170
Catégorie	(HKD) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	743 374.2030
Nombre de parts émises	53 513.7740
Nombre de parts rachetées	-157 017.5180
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	639 870.4590
Catégorie	(RMB hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	265 613.5960
Nombre de parts émises	4 425.4000
Nombre de parts rachetées	-44 058.7200
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	225 980.2760
Catégorie	(SEK) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	37 795.2300
Nombre de parts émises	3 498.0800
Nombre de parts rachetées	-23 865.4290
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 427.8810
Catégorie	(SGD) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 410 811.6300
Nombre de parts émises	151 583.5610
Nombre de parts rachetées	-202 815.1360
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 359 580.0550
Catégorie	P-mdist
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 239 367.4490
Nombre de parts émises	218 611.6490
Nombre de parts rachetées	-323 434.7630
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 134 544.3350
Catégorie	(AUD hedged) P-mdist
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	544 891.3680
Nombre de parts émises	71 130.2500
Nombre de parts rachetées	-49 662.4990
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	566 359.1190
Catégorie	(HKD) P-mdist
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	162 104.7820
Nombre de parts émises	41 198.1870
Nombre de parts rachetées	-54 196.2230
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	149 106.7460
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	4 508 684.0410
Nombre de parts émises	1 491 704.0550
Nombre de parts rachetées	-1 874 454.7390
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 125 933.3570
Catégorie	(EUR) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	542 612.1070
Nombre de parts émises	73 722.0810
Nombre de parts rachetées	-297 604.4220
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	318 729.7660
Catégorie	(EUR hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	384 696.6780
Nombre de parts émises	133 573.2970
Nombre de parts rachetées	-226 294.8120
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	291 975.1630
Catégorie	(HKD) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	117 931.0260
Nombre de parts émises	10 832.5240
Nombre de parts rachetées	-25 684.9070
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	103 078.6430
Catégorie	(RMB hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	48 267.7980
Nombre de parts émises	5 998.2900
Nombre de parts rachetées	-6 195.3010
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 070.7870

Catégorie	(SGD) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	266 309 0110
Nombre de parts émises	13 827.8370
Nombre de parts rachetées	-9 978.9890
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	270 157.8590
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 158.0000
Nombre de parts émises	1 470.4220
Nombre de parts rachetées	-1 226.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 402.4220

Distribution annuelle¹

UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	Date de détachement	Date de versement	Devise	Montant par part
(EUR) I-A3-dist	8.2.2022	11.2.2022	EUR	0.88

Distribution mensuelle¹

UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	Date de détachement	Date de versement	Devise	Montant par part
P-mdist	15.12.2021	20.12.2021	USD	0.24
P-mdist	17.1.2022	20.1.2022	USD	0.24
P-mdist	15.2.2022	18.2.2022	USD	0.23
P-mdist	15.3.2022	18.3.2022	USD	0.22
P-mdist	19.4.2022	22.4.2022	USD	0.21
P-mdist	16.5.2022	19.5.2022	USD	0.20
P-mdist	15.6.2022	21.6.2022	USD	0.20
P-mdist	15.7.2022	20.7.2022	USD	0.21
P-mdist	16.8.2022	19.8.2022	USD	0.19
P-mdist	15.9.2022	20.9.2022	USD	0.19
P-mdist	17.10.2022	20.10.2022	USD	0.16
P-mdist	15.11.2022	18.11.2022	USD	0.18
(AUD hedged) P-mdist	15.12.2021	20.12.2021	AUD	0.14
(AUD hedged) P-mdist	17.1.2022	20.1.2022	AUD	0.13
(AUD hedged) P-mdist	15.2.2022	18.2.2022	AUD	0.13
(AUD hedged) P-mdist	15.3.2022	18.3.2022	AUD	0.13
(AUD hedged) P-mdist	19.4.2022	22.4.2022	AUD	0.12
(AUD hedged) P-mdist	16.5.2022	19.5.2022	AUD	0.08
(AUD hedged) P-mdist	15.6.2022	21.6.2022	AUD	0.08
(AUD hedged) P-mdist	15.7.2022	20.7.2022	AUD	0.09
(AUD hedged) P-mdist	16.8.2022	19.8.2022	AUD	0.08
(AUD hedged) P-mdist	15.9.2022	20.9.2022	AUD	0.08
(AUD hedged) P-mdist	17.10.2022	20.10.2022	AUD	0.07
(AUD hedged) P-mdist	15.11.2022	18.11.2022	AUD	0.08
(HKD) P-mdist	15.12.2021	20.12.2021	HKD	2.42
(HKD) P-mdist	17.1.2022	20.1.2022	HKD	2.39
(HKD) P-mdist	15.2.2022	18.2.2022	HKD	2.30
(HKD) P-mdist	15.3.2022	18.3.2022	HKD	2.25
(HKD) P-mdist	19.4.2022	22.4.2022	HKD	2.13
(HKD) P-mdist	16.5.2022	19.5.2022	HKD	2.02
(HKD) P-mdist	15.6.2022	21.6.2022	HKD	2.05
(HKD) P-mdist	15.7.2022	20.7.2022	HKD	2.14
(HKD) P-mdist	16.8.2022	19.8.2022	HKD	1.95
(HKD) P-mdist	15.9.2022	20.9.2022	HKD	1.88
(HKD) P-mdist	17.10.2022	20.10.2022	HKD	1.65
(HKD) P-mdist	15.11.2022	18.11.2022	HKD	1.78

¹ Voir note 6

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Actions

Chine

HKD	ABBISKO CAYMAN LTD USD0.00001	7 792 000.00	3 716 089.33	0.08
USD	ALIBABA GROUP HLDG SPON ADS EACH REP ONE ORD-ADR	2 465 423.00	196 888 680.78	4.24
HKD	ALIBABA GROUP HLDG USD1	5 389 100.00	55 202 314.05	1.19
HKD	ALPHMAB ONCOLOGY USD0.000002	6 948 000.00	7 883 105.56	0.17
HKD	ANHUI CONCH CEMENT 'H' CNY1	17 767 500.00	64 348 590.44	1.38
HKD	ANHUI GUJING DISTL 'B' CNY1	6 896 661.00	100 971 601.54	2.17
HKD	BRII BIOSCIENCES L USD0.000005	4 497 500.00	4 970 186.66	0.11
HKD	CHANJET INFORMATIO 'H' CNY1	12 205 200.00	6 869 160.79	0.15
HKD	CHEERWIN GP ORD HKD0	16 787 000.00	3 249 707.70	0.07
HKD	CHINA DONGXIANG (GROUP) HKD0.01	140 786 000.00	5 775 687.80	0.12
HKD	CHINA MERCHANTS BK 'H' CNY1	43 756 395.00	219 898 295.46	4.73
HKD	CHINA VANKO CO 'H' CNY1	25 282 600.00	52 054 890.40	1.12
HKD	CHINASOFT INTL LTD HKD0.05 (POST B/L CHANGE)	119 346 000.00	101 441 498.95	2.18
HKD	CLOUD VILLAGE INC USD0.0001	139 450.00	1 321 165.48	0.03
HKD	COUNTRY GARDEN SVC USD0.0001	8 169 000.00	20 024 009.64	0.43
HKD	HAINAN MEILAN INTL 'H' CNY1	9 026 000.00	24 589 433.61	0.53
HKD	HANSHO PHARMACEUTICAL GROUP CO LTD	21 893 481.00	41 428 140.25	0.89
HKD	INDUSTRIAL & COM B 'H' CNY1	70 548 115.00	35 363 597.05	0.76
CNY	JIANGSU HENGRUI ME 'A' CNY1	4 127 815.00	23 017 222.78	0.50
USD	JUPAI HLDGS LTD ADS EACH REPR 6 SHS	3 173 736.00	105 685.41	0.00
USD	KANZHUN LTD SPON EACH ADR REP 2 ORD SHS	2 592 254.00	42 694 423.38	0.92
HKD	KEYMED BIOSCIENCES USD0.0001	3 741 000.00	24 243 936.06	0.52
HKD	KINGSOFT CORP USD0.0005	17 214 000.00	54 068 229.03	1.16
CNY	KWEICHOW MOUTAI 'A' CNY1	1 677 643.00	375 552 279.74	8.08
HKD	LIVZON PHARMACEUTI 'H' CNY1	7 546 922.00	26 316 796.80	0.57
HKD	LONGFOR GROUP HLDG HKD0.10	27 905 000.00	84 249 474.39	1.81
HKD	MEITUAN USD0.00001 (A & B CLASS)	8 389 100.00	175 951 483.32	3.78
HKD	MICROTECH MEDICAL CNY1 H	3 981 800.00	3 450 804.85	0.07
HKD	NAYUKI HOLDINGS LI USD0.00005	7 266 000.00	5 738 129.80	0.12
USD	NETEASE INC ADR REP 25 COM USD0.0001	4 554 036.00	313 226 596.08	6.74
HKD	NETEASE INC USD0.0001	2 552 358.00	35 764 817.50	0.77
USD	NEW ORIENTAL EDUICA ADR EACH REPR 10 ORD SHS SP	316 321.00	8 531 177.37	0.18
HKD	PEJIA MEDICAL LIM USD0.0001	10 829 000.00	10 731 541.50	0.23
CNY	PING AN BANK CO LT 'A' CNY1	112 519 669.00	205 255 711.83	4.42
HKD	PING AN HEALTHCARE USD0.000005	2 483 500.00	6 195 855.23	0.13
HKD	PING AN INSURANCE 'H' CNY1	39 514 000.00	241 890 400.29	5.20
HKD	PRECISION TSUGAMI HKD1	11 137 000.00	11 150 992.28	0.24
HKD	SHANGHAI JUNSHI BI CNY1 H	2 340 000.00	10 349 734.62	0.22
HKD	SUNKING POWER ELEC HKD0.10	38 226 000.00	8 233 081.20	0.18
USD	TAL EDUCATION GRP ADS EA REPR 2 CL A ORD SHS	4 800 469.00	27 698 706.13	0.60
HKD	TENCENT HLDGS LIM HKD0.00002	11 482 400.00	422 777 016.05	9.09
HKD	TONG REN TANG TECHNOLOGIES CO LTD-H	5 760 000.00	3 810 363.84	0.08
HKD	WENZHOUI KANGNING H CNY1.00	1 014 100.00	1 573 114.79	0.03
HKD	WUXI BIOLOGICS (CA USD0.0000083)	7 127 000.00	45 821 780.22	0.99
HKD	YIHAI INTERNATIONA USD0.00001	38 388 000.00	119 098 176.99	2.56
Total Chine			3 233 493 686.97	69.54

Hong Kong

HKD	AIA GROUP LTD NPV	19 520 400.00	196 450 270.54	4.22
HKD	ALIBABA HEALTH INF HKD0.01	27 488 000.00	22 518 438.00	0.48
HKD	CHINA EVERBRIGHT HKD1	27 534 000.00	19 132 109.44	0.41
HKD	CHINA JINMAO HOLDI NPV	393 964 000.00	92 427 645.46	1.99
HKD	CHINA O/SEAS LAND HKD0.10	35 684 000.00	96 527 319.83	2.08
HKD	CHINA RES LAND HKD0.10	32 084 222.00	148 077 227.79	3.18
HKD	CSPC PHARMACEUTICA HKD0.10	265 225 200.00	339 683 565.61	7.31
HKD	DAWNRAYS PHARMS HKD0.05	37 044 000.00	5 271 510.99	0.11
HKD	FAR EAST HORIZON L HKD0.01	160 598 000.00	122 092 528.41	2.63
HKD	GUOTAI JUNAN INTL NPV	142 325 000.00	12 225 039.10	0.26
HKD	HONG KONG EXCHANGE HKD1	1 313 700.00	51 536 140.11	1.11
HKD	ONEWO INC CNY1 H	3 390 800.00	18 909 745.91	0.41
HKD	OVERSEAS CHINESE T HKD0.1	22 522 000.00	2 685 246.53	0.06
HKD	SHENZHEN INVESTMEN HKD0.05	40 436 000.00	6 583 641.45	0.14
HKD	SHN INTL HLDGS HKD1	101 026 000.00	92 993 343.78	2.00
HKD	SSY GROUP LIMITED HKD0.02	139 569 447.00	69 604 003.61	1.50
Total Hong Kong			1 296 717 776.56	27.89

Etats-Unis

HKD	VOBILE GROUP LTD USD0.000025	19 420 000.00	8 639 188.74	0.19
Total Etats-Unis			8 639 188.74	0.19

Total des Actions

4 538 850 652.27

Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

4 538 850 652.27

Titres et instruments du marché monétaire non négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé

Actions

Chine

HKD	BRONCUS HOLDING CO USD0.000025	5 179 500.00	1 341 323.30	0.03
HKD	CHINA FORESTRY HOL USD0.001 'REG S'	4 824 000.00	6.18	0.00
Total Chine			1 341 329.48	0.03

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Hong Kong			
HKD HUA HAN HEALTH IND HKDO.1	129 145 035.00	165.57	0.00
Total Hong Kong		165.57	0.00
Total des Actions		1 341 495.05	0.03
Total des Titres et instruments du marché monétaire non négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé		1 341 495.05	0.03
Total du Portefeuille-titres		4 540 192 147.32	97.65
Contrats de change à terme			
Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité			
AUD 118 411 200.00	USD 79 680 435.83	17.1.2023 113 504.00	0.00
EUR 91 785 400.00	USD 95 562 561.96	17.1.2023 -113 128.73	0.00
CNH 406 509 700.00	USD 57 257 314.71	17.1.2023 286 371.90	0.01
USD 1 250 397.75	CNH 8 920 200.00	17.1.2023 -12 305.68	0.00
USD 2 245 974.28	EUR 2 150 000.00	17.1.2023 10 147.22	0.00
EUR 1 492 800.00	USD 1 549 931.40	17.1.2023 2 460.53	0.00
AUD 1 774 300.00	USD 1 187 940.51	17.1.2023 7 709.80	0.00
CNH 13 517 400.00	USD 1 897 520.63	17.1.2023 15 941.78	0.00
Total des Contrats de change à terme		310 700.82	0.01
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		103 514 930.86	2.23
Crédit en compte courant et autres engagements à court terme		-2 229.03	0.00
Autres actifs et passifs		5 310 061.86	0.11
Total de l'Actif net		4 649 325 611.83	100.00

UBS (Lux) Equity Fund

– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		409 087 179.11	229 872 603.94	188 219 458.38
Catégorie I-B-acc	LU0400030887			
Parts en circulation		458 338.0030	448 045.3920	282 666.1010
Valeur nette d'inventaire par part en USD		149.59	203.11	203.69
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		149.25	203.11	203.69
Catégorie (CHF) I-X-acc²	LU2459597451			
Parts en circulation		2 778 885.9050	-	-
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		86.64	-	-
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		86.44	-	-
Catégorie K-B-acc³	LU2340118129			
Parts en circulation		77 685.0660	49 107.2770	-
Valeur nette d'inventaire par part en USD		66.20	89.93	-
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		66.05	89.93	-
Catégorie (EUR) N-acc	LU0577512071			
Parts en circulation		16 100.4700	19 757.1930	17 715.3090
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		171.34	216.63	210.57
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		170.95	216.63	210.57
Catégorie P-acc	LU0106959298			
Parts en circulation		416 860.2940	402 191.6120	480 610.1730
Valeur nette d'inventaire par part en USD		130.63	180.57	184.38
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		130.33	180.57	184.38
Catégorie (CHF hedged) P-acc	LU0763732723			
Parts en circulation		36 151.0860	41 247.2660	42 874.1380
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		103.61	148.17	153.08
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		103.37	148.17	153.08
Catégorie (SGD) P-acc	LU0443062806			
Parts en circulation		15 582.8050	18 513.3880	17 262.6800
Valeur nette d'inventaire par part en SGD		185.76	256.67	256.37
Prix d'émission et de rachat par part en SGD ¹		185.33	256.67	256.37
Catégorie Q-acc	LU0400029954			
Parts en circulation		52 678.3850	180 333.8450	76 220.9740
Valeur nette d'inventaire par part en USD		138.25	189.30	191.47
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		137.93	189.30	191.47
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	LU1240778859			
Parts en circulation		66 811.5590	69 240.6680	64 900.6430
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		118.89	168.43	172.37
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		118.62	168.43	172.37
Catégorie U-X-acc⁴	LU2505401757			
Parts en circulation		302.0000	-	-
Valeur nette d'inventaire par part en USD		9 574.96	-	-
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		9 552.94	-	-

¹ Voir note 1

² Première VNI 28.3.2022

³ Première VNI 14.7.2021

⁴ Première VNI 17.8.2022

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021 ¹	2019/2020
Catégorie I-B-acc	USD	-26.4%	-	29.7%
Catégorie (CHF) I-X-acc ²	CHF	-	-	-
Catégorie K-B-acc	USD	-26.6%	-	-
Catégorie (EUR) N-acc	EUR	-21.1%	-	16.0%
Catégorie P-acc	USD	-27.8%	-	27.2%
Catégorie (CHF hedged) P-acc	CHF	-30.2%	-	23.3%
Catégorie (SGD) P-acc	SGD	-27.8%	-	24.5%
Catégorie Q-acc	USD	-27.1%	-	28.5%
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	CHF	-29.6%	-	24.6%
Catégorie U-X-acc ²	USD	-	-	-
Benchmark: ³				
MSCI AC Asia ex Japan Consumer & Healthcare Sectors 10/40	USD	-17.4%	3.2%	42.3%
MSCI AC Asia ex Japan Consumer & Healthcare Sectors 10/40	EUR	-9.7%	9.6%	31.1%
MSCI AC Asia ex Japan Consumer & Healthcare Sectors 10/40	SGD	-17.5%	5.6%	39.4%
MSCI AC Asia ex Japan Consumer & Healthcare Sectors 10/40	CHF ⁴	-17.4%	3.2%	42.3%

¹ En raison du changement de stratégie fin janvier 2021 aucune donnée de performance n'est renseignée pour l'année fiscale 2020/2021.

² Aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance du fonds vu son lancement récent.

³ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

⁴ L'indice des catégories (CHF hedged) est lié à l'indice USD.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Au cours de l'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022, le marché au sens large a affiché un rendement négatif fruit de l'invasion russe en Ukraine, d'une inflation persistant à un niveau plus élevé que prévu, et des craintes liées à l'immobilier et au Covid-19 en Chine. En termes de secteurs, ce sont les services de communication et la santé qui ont apporté les performances les plus médiocres.

Le compartiment a affiché une performance négative au cours de la période sous revue. C'est notre sélection d'actions dans la finance et les services de communication qui a plus nui à la performance. En revanche, la sélection opérée dans la consommation discrétionnaire a été source de valeur ajoutée.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Chine	23.30
Inde	21.81
Taiwan	14.16
Corée du Sud	11.15
Afrique du Sud	7.61
Hong Kong	4.43
Brésil	4.27
Indonésie	3.59
Argentine	2.94
Mexique	2.22
Bermudes	1.11
Luxembourg	0.85
Total	97.44

Répartition économique en % de l'actif net	
Electronique et semi-conducteurs	23.71
Internet, logiciels et services informatiques	11.69
Banques & instituts de crédit	10.70
Véhicules	8.46
Appareils et composants électriques	6.50
Industrie graphique, édition et médias	6.41
Alimentation & softs	5.42
Assurances	3.57
Services divers	3.40
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	3.24
Sylviculture; bois et papier	2.44
Bâtiment et matériaux de construction	2.23
Etablissements financiers et sociétés de participation	2.07
Diverses sociétés non classées	1.97
Télécommunications	1.71
Photographie et optique	1.59
Métaux précieux et pierres précieuses	1.29
Commerce de détail, centres commerciaux	1.04
Total	97.44

Etat des actifs nets

USD

Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	476 347 974.02
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-77 732 076.90
Total portefeuille-titres (note 1)	398 615 897.12
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	8 260 768.24
A recevoir sur souscriptions	3 811 134.42
A recevoir sur dividendes	86 375.37
Frais payés d'avance	69 794.26
Total Actif	410 843 969.41

Passif

Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-137 104.79
Crédit en compte courant	-536 212.18
A payer sur rachats	-116 083.09
Autres engagements	-820 303.57
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-116 689.01
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-12 361.28
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-18 036.38
Total des Provisions pour frais	-147 086.67
Total Passif	-1 756 790.30

Actifs nets à la fin de l'exercice

409 087 179.11

Etat des opérations

USD

Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	73 182.93
Dividendes	5 169 859.74
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	84 789.02
Autres revenus (note 4)	1 334 356.78
Total des Revenus	6 662 188.47

Charges

Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-1 779 484.01
Taxe d'abonnement (note 3)	-73 995.34
Autres commissions et frais (note 2)	-71 910.26
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-15 411.51
Total des Charges	-1 940 801.12

Revenus (Pertes) net(te)s des investissements

4 721 387.35

Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)

Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-25 037 635.15
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-1 180 376.00
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	454 330.37
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-25 763 680.78

Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice

-21 042 293.43

Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)

Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-68 472 707.94
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-506 853.84
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-68 979 561.78

Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité

-90 021 855.21

Variations de l'actif net

USD

	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	229 872 603.94
Souscriptions	397 647 834.50
Rachats	-128 411 404.12
Souscriptions (Rachats) net(te)s	269 236 430.38
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	4 721 387.35
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-25 763 680.78
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-68 979 561.78
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-90 021 855.21
Actifs nets à la fin de l'exercice	409 087 179.11

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	448 045.3920
Nombre de parts émises	215 380.6910
Nombre de parts rachetées	-205 088.0800
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	458 338.0030
Catégorie	(CHF) I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	0.0000
Nombre de parts émises	2 796 850.9050
Nombre de parts rachetées	-17 965.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 778 885.9050
Catégorie	K-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	49 107.2770
Nombre de parts émises	28 577.7890
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	77 685.0660
Catégorie	(EUR) N-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	19 757.1930
Nombre de parts émises	602.2970
Nombre de parts rachetées	-4 259.0200
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 100.4700
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	402 191.6120
Nombre de parts émises	500 015.0180
Nombre de parts rachetées	-485 346.3360
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	416 860.2940
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	41 247.2660
Nombre de parts émises	2 038.8200
Nombre de parts rachetées	-7 135.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	36 151.0860
Catégorie	(SGD) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	18 513.3880
Nombre de parts émises	993.0760
Nombre de parts rachetées	-3 923.6590
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 582.8050
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	180 333.8450
Nombre de parts émises	16 500.5810
Nombre de parts rachetées	-144 156.0410
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 678.3850
Catégorie	(CHF hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	69 240.6680
Nombre de parts émises	3 491.8730
Nombre de parts rachetées	-5 920.9820
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	66 811.5590
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	0.0000
Nombre de parts émises	302.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	302.0000

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Évaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Argentine			
USD MERCADOLIBRE INC COM STK USD0.001	13 531.00	12 032 577.06	2.94
Total Argentine		12 032 577.06	2.94
Bermudes			
USD CREDICORP COM USD5	30 925.00	4 543 810.25	1.11
Total Bermudes		4 543 810.25	1.11
Brésil			
BRL COMPANHIA BRASIL COM NPV	1 733 000.00	3 595 075.00	0.88
BRL INTER & CO INC BDR EACH REP 1 COM A	1 017 000.00	2 471 637.72	0.61
USD SUZANO SA SPON ADS EACH REP 1 ORD SHS	993 517.00	9 994 781.02	2.44
USD XP INC COM USD0.00001 CLASS A	84 707.00	1 396 818.43	0.34
Total Brésil		17 458 312.17	4.27
Chine			
HKD ALIBABA GROUP HLDG USD1	1 357 400.00	13 904 292.20	3.40
HKD CHINA MERCHANTS BK 'H' CNY1	1 374 000.00	6 905 053.72	1.69
HKD HANGZHOU TIGERMED NPV	451 100.00	4 262 207.38	1.04
USD JD.COM INC SPON ADS EACH REP 2 ORD SHS	207 671.00	11 058 480.75	2.70
USD LI AUTO INC SPN ADS ECH REP 2 ORD SHS	296 858.00	5 500 778.74	1.34
CNY LONGI GREEN ENERGY 'A' CNY1	1 405 780.00	9 009 808.05	2.20
HKD MEITUAN USD0.00001 (A & B CLASS)	433 000.00	9 081 664.57	2.22
CNY MIDEA GROUP CO LTD CNY1	714 700.00	4 789 714.19	1.17
HKD NETEASE INC USD0.0001	139 300.00	1 951 935.85	0.48
USD PINDUODUO INC-4 SHS-A-ADR	94 330.00	7 398 301.90	1.81
CNY PING AN BANK CO LT 'A' CNY1	1 325 000.00	2 417 033.58	0.59
HKD PING AN INSURANCE 'H' CNY1	1 467 000.00	8 980 442.81	2.20
USD VIPSHOP HLDGS LTD SPON ADR EA REPR 2 ORD SHS	422 500.00	4 263 025.00	1.04
HKD ZHONGSHENG GROUP H HKD0.0001 REG'S	1 136 000.00	5 796 364.20	1.42
Total Chine		95 319 102.94	23.30
Chypre			
USD TCS GROUP HLDG PLC GDR EACH REPR 1 A REGS*	86 515.00	0.00	0.00
Total Chypre		0.00	0.00
Hong Kong			
HKD AIA GROUP LTD NPV	560 600.00	5 641 791.24	1.38
HKD CHINA MENGNIU DAIR HKD0.1	2 801 000.00	12 496 448.81	3.05
Total Hong Kong		18 138 240.05	4.43
Inde			
INR BANDHAN BANK LTD	2 748 776.00	8 046 885.72	1.97
INR CROMPTON GREAVES C INR2	2 128 543.00	9 484 005.30	2.32
INR EICHER MOTORS INR1	261 255.00	11 178 597.32	2.73
INR GODREJ CONSUMER PR INR1	892 226.00	9 657 279.24	2.36
INR HDFC BANK INR1	770 155.00	15 211 356.22	3.72
INR HINDUSTAN UNILEVER INR1	272 880.00	8 994 832.49	2.20
INR INFOSYS LTD INR5	559 409.00	11 230 941.30	2.75
INR MARUTI UDYOG INR5	80 927.00	8 918 031.42	2.18
INR ZEE ENTERTAINMENT ENTERPRISES LIMITED INR1	1 995 327.00	6 483 151.22	1.58
Total Inde		89 205 080.23	21.81
Indonésie			
IDR BANK CENTRAL ASIA IDR62.5	24 828 600.00	14 677 954.25	3.59
Total Indonésie		14 677 954.25	3.59
Luxembourg			
USD GLOBANT SA USD1.20	19 900.00	3 466 978.00	0.85
Total Luxembourg		3 466 978.00	0.85
Mexique			
USD CEMEX SAB DE CV SPON ADR 5 ORD	2 073 258.00	9 101 602.62	2.22
Total Mexique		9 101 602.62	2.22
Fédération russe (CEI)			
USD YANDEX N.V. COM USD0.01 CL 'A'*	57 100.00	0.00	0.00
Total Fédération russe (CEI)		0.00	0.00
Afrique du Sud			
ZAR IMPALA PLATINUM ZAR0.025	424 213.00	5 275 617.04	1.29
ZAR MTN GROUP LTD ZAR0.0001	400 647.00	3 303 327.42	0.81
ZAR NASPERS 'N' ZAR0.02	122 429.00	18 830 722.10	4.60
ZAR VODACOM GROUP LIM1 ZAR0.01	497 920.00	3 705 594.71	0.91
Total Afrique du Sud		31 115 261.27	7.61
Corée du Sud			
KRW HYUNDAI MOTOR CO KRW5000	25 175.00	3 225 973.63	0.79
KRW LG ELECTRONICS INC KRW5000	106 692.00	7 895 621.18	1.93
KRW SAMSUNG ELECTRONIC KRW100	514 694.00	24 274 154.94	5.93
KRW SK HYNIX INC. KRW5000	158 972.00	10 245 760.34	2.50
Total Corée du Sud		45 641 510.09	11.15

* Évaluation à la juste valeur

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Taiwan			
TWD HON HAI PRECISION TWD10	3 703 000.00	12 041 594.55	2.94
TWD MEDIATEK INC TWD10	520 000.00	12 333 079.89	3.02
TWD TAIWAN SEMICON MAN TWD10	2 115 500.00	33 540 793.75	8.20
Total Taiwan		57 915 468.19	14.16
Total des Actions		398 615 897.12	97.44
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		398 615 897.12	97.44
Total du Portefeuille-titres		398 615 897.12	97.44
Contrats de change à terme			
Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité			
CHF 11 485 800.00	USD 12 301 183.98	12.1.2023	-140 398.36
USD 50 486 08	CHF 47 300.00	12.1.2023	406.40
USD 387 219.58	CHF 363 000.00	12.1.2023	2 887.17
Total des Contrats de change à terme			-137 104.79
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		8 260 768.24	2.02
Crédit en compte courant et autres engagements à court terme		-536 212.18	-0.13
Autres actifs et passifs		2 883 830.72	0.70
Total de l'Actif net		409 087 179.11	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en EUR		560 456 926.36	679 917 432.90	535 037 897.22
Catégorie I-A1-acc	LU0401310601			
Parts en circulation		79 505.6360	345 663.9790	175 250.5210
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		167.49	189.09	157.77
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		167.49	189.09	158.05
Catégorie I-A3-acc²	LU2450200667			
Parts en circulation		219 935.3030	-	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		192.64	-	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		192.64	-	-
Catégorie I-B-acc	LU0401311328			
Parts en circulation		4 877.0040	4 877.0040	5 588.2310
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		182.44	204.72	169.65
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		182.44	204.72	169.96
Catégorie I-X-acc	LU0401311674			
Parts en circulation		218 286.1500	198 457.6380	42 857.6380
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		209.73	235.18	194.77
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		209.73	235.18	195.12
Catégorie P-acc	LU0085870433			
Parts en circulation		1 479 964.6460	1 595 224.8700	1 804 924.7730
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		117.65	134.27	113.26
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		117.65	134.27	113.46
Catégorie Q-acc	LU0401310437			
Parts en circulation		124 662.2870	136 891.1310	178 320.0620
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		173.06	195.90	163.76
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		173.06	195.90	164.05
Catégorie U-X-acc	LU0401311831			
Parts en circulation		9 801.4930	10 854.4930	10 637.4930
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		26 771.98	30 021.46	24 862.36
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		26 771.98	30 021.46	24 907.11

¹ Voir note 1

² Première VNI 22.3.2022

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie I-A1-acc	EUR	-11.4%	19.9%	8.4%
Catégorie I-A3-acc ¹	EUR	-	-	-
Catégorie I-B-acc	EUR	-10.9%	20.7%	9.2%
Catégorie I-X-acc	EUR	-10.8%	20.7%	9.2%
Catégorie P-acc	EUR	-12.4%	18.3%	7.4%
Catégorie Q-acc	EUR	-11.7%	19.4%	8.4%
Catégorie U-X-acc	EUR	-10.8%	20.8%	9.3%
Benchmark: ²				
MSCI EMU (net div. reinv.)	EUR	-4.7%	18.7%	-1.8%

¹ Aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance du fonds vu son lancement récent.

² Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

L'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022 a représenté un contexte caractérisé par une approche descendante inhabituelle pour les marchés, en raison de facteurs tels que les rendements obligataires, l'inflation et la géopolitique. Les actions mondiales ont connu un bon départ, grâce aux solides bénéfices des entreprises, et ont débuté l'année 2022 proches de sommets historiques. Elles ont toutefois subi certaines pressions début 2022, avec un brutal retrait principalement provoqué par le revirement de politique de la Réserve fédérale, vers un positionnement plus belliste. La hausse des rendements obligataires américains a tout particulièrement pesé sur les titres de croissance. Les actions mondiales ont chuté de plus belle suite à la guerre en Ukraine, qui a renforcé les inquiétudes relatives aux perspectives en matière de croissance, d'inflation et de politique des banques centrales. Par ailleurs, la crise énergétique en Europe et les difficultés de la Chine en matière de COVID-19 et d'immobilier, sont désormais des facteurs importants pour le marché.

Le compartiment a enregistré un rendement absolu négatif au cours de l'exercice financier, du fait des contributions défavorables de la plupart des secteurs, en conséquence de la faiblesse du marché, et plus particulièrement dans les technologies de l'information, l'industrie et les matériaux. Dans l'industrie, nos participations dans Teleperformance et Kingspan ont apporté les principales contributions négatives, tandis que dans les technologies de l'information, nos positions sur ASML et Adyen ont également nui aux résultats, en partie en raison d'une rotation du marché. Les titres défensifs tels qu'Iberdrola, dans les services d'utilité publique, se sont avérés plus résilients au cours de cette période de faiblesse du marché.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

France	34.33
Allemagne	17.47
Pays-Bas	12.94
Espagne	7.69
Finlande	5.44
Italie	2.89
Grande-Bretagne	2.66
Belgique	1.85
Irlande	1.83
Luxembourg	1.30
Total	88.40

Répartition économique en % de l'actif net

Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	14.06
Assurances	9.70
Tabac et boissons alcoolisées	7.46
Textiles, habillement & maroquinerie	7.40
Chimie	6.86
Electronique et semi-conducteurs	6.23
Télécommunications	5.32
Banques & instituts de crédit	4.52
Distribution d'énergie & d'eau	4.27
Industrie graphique, édition et médias	3.88
Internet, logiciels et services informatiques	3.59
Appareils et composants électriques	2.86
Véhicules	2.50
Pétrole	2.46
Etablissements financiers et sociétés de participation	1.91
Services divers	1.38
Bâtiment et matériaux de construction	1.27
Environnement et recyclage	1.20
Alimentation & softs	0.92
Biens d'équipement divers	0.61
Total	88.40

Etat des actifs nets

EUR

Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	435 827 476.933
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	59 635 075.27
Total portefeuille-titres (note 1)	495 462 552.20
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	63 900 122.17
A recevoir sur ventes de titres (note 1)	1 575 529.34
A recevoir sur souscriptions	20 068.40
A recevoir sur dividendes	61 344.68
Frais payés d'avance	59 628.10
Autres créances	231 814.06
Total Actif	561 311 058.95

Passif

A payer sur rachats	-515 194.60
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-284 446.00
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-22 265.80
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-32 226.19
Total des Provisions pour frais	-338 937.99
Total Passif	-854 132.59

Actifs nets à la fin de l'exercice

560 456 926.36

Etat des opérations

EUR

Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	24 419.48
Dividendes	13 471 911.34
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	266 684.13
Autres revenus (note 4)	99 246.10
Total des Revenus	13 862 261.05

Charges

Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-3 729 163.52
Taxe d'abonnement (note 3)	-137 690.65
Autres commissions et frais (note 2)	-56 878.60
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-84 773.27
Total des Charges	-4 008 506.04

Revenus (Pertes) net(te)s des investissements

9 853 755.01

Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)

Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-7 264 696.87
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	7 195.19
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-7 257 501.68

Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice

2 596 253.33

Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)

Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-78 055 634.90
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-78 055 634.90

Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité

-75 459 381.57

Variations de l'actif net

EUR

	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	679 917 432.90
Souscriptions	99 898 273.99
Rachats	-143 899 398.96
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-44 001 124.97
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	9 853 755.01
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-7 257 501.68
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-78 055 634.90
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-75 459 381.57
Actifs nets à la fin de l'exercice	560 456 926.36

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	345 663.9790
Nombre de parts émises	4 588.1480
Nombre de parts rachetées	-270 746.4910
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	79 505.6360
Catégorie	I-A3-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	0.0000
Nombre de parts émises	219 935.3030
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	219 935.3030
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	4 877.0040
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 877.0040
Catégorie	I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	198 457.6380
Nombre de parts émises	72 353.1450
Nombre de parts rachetées	-52 524.6330
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	218 286.1500
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 595 224.8700
Nombre de parts émises	24 187.2000
Nombre de parts rachetées	-139 447.4240
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 479 964.6460
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	136 891.1310
Nombre de parts émises	9 126.5050
Nombre de parts rachetées	-21 355.3490
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	124 662.2870
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	10 854.4930
Nombre de parts émises	1 363.5000
Nombre de parts rachetées	-2 416.5000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 801.4930

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en EUR Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Belgique			
EUR AZELIS GROUP NV NPV	57 700.00	1 477 120.00	0.26
EUR RECTICEL NPV	45 845.00	684 007.40	0.12
EUR SA D'ETEREN NV NPV	41 092.00	7 425 324.40	1.33
EUR UNIFIEDPOST GROUP EURO.01	225 387.00	787 727.57	0.14
Total Belgique		10 374 179.37	1.85
Finlande			
EUR NESTE OIL OYJ NPV	66 135.00	3 263 100.90	0.58
EUR NORDEA HOLDING ABP NPV	801 161.00	8 021 223.93	1.43
EUR SAMPO PLC SER'A'NPV	396 168.00	19 229 994.72	3.43
Total Finlande		30 514 319.55	5.44
France			
EUR AIR LIQUIDE(L) EUR5.5 (POST-SUBDIVISION)	129 411.00	17 887 188.42	3.19
EUR ANTIN INFRA PARTN EURO.01 (PROMESSES)	24 500.00	545 860.00	0.10
EUR AXA EUR2.29	408 200.00	11 029 564.00	1.97
EUR ESSILORLUXOTTICA EURO.18	84 322.00	14 950 290.60	2.67
EUR EUROAPI SA EUR1	12 773.00	218 290.57	0.04
EUR L'OREAL EURO.20	45 798.00	16 249 130.40	2.90
EUR LVMH MOET HENNESSY EURO.30	48 385.00	35 674 260.50	6.37
EUR NEOEN SA EUR2	39 942.00	1 536 968.16	0.27
EUR PERNOD RICARD EUR1.55	107 937.00	20 394 696.15	3.64
EUR SANOFI EUR2	337 500.00	29 187 000.00	5.21
EUR SCHNEIDER ELECTRIC EUR8	115 360.00	16 025 811.20	2.86
EUR TELEPERFORMANCE EUR2.50	50 956.00	10 975 922.40	1.96
EUR TOTAENERGIES SE EUR2.5	174 748.00	10 539 051.88	1.88
EUR VINCI EUR2.50	73 385.00	7 090 458.70	1.27
Total France		192 304 492.98	34.33
Allemagne			
EUR APONTIS PHARMA AG EUR1	88 018.00	844 972.80	0.15
EUR BAYER AG NPV (REGD)	192 393.00	10 654 724.34	1.90
EUR BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG EUR1	76 331.00	6 588 128.61	1.18
EUR BEIERSDORF AG NPV	64 038.00	6 656 750.10	1.19
EUR DEUTSCHE TELEKOM NPV(REGD)	970 231.00	18 828 302.79	3.36
EUR EXASOL AG ORD NPV	133 239.00	390 390.27	0.07
EUR GERRESHEIMER GROUP NPV (BR)	48 695.00	3 418 389.00	0.61
EUR HANNOVER RUECKVERS ORD NPV(REGD)	39 679.00	7 205 706.40	1.29
EUR INFINEON TECHNOLOG AG NPV (REGD)	162 801.00	5 131 487.52	0.92
EUR MEDIOS AG NPV	68 227.00	1 371 362.70	0.24
EUR MUENCHENER RUECKVE NPV(REGD)	38 220.00	11 511 864.00	2.05
EUR NEXUS AG NPV	65 283.00	3 890 866.80	0.69
EUR SAP AG ORD NPV	140 161.00	14 641 218.06	2.61
EUR SERVICEWARE SE NPV	54 260.00	391 757.20	0.07
EUR SYMRISE AG NPV (BR)	58 762.00	6 402 119.90	1.14
Total Allemagne		97 928 040.49	17.47
Irlande			
EUR BANK OF IRELAND GR EUR1	1 316 176.00	10 276 702.21	1.83
Total Irlande		10 276 702.21	1.83
Italie			
EUR DIASORIN SPA EUR1	52 691.00	6 689 122.45	1.19
EUR INTERCOS SPA NPV	296 548.00	3 683 126.16	0.66
EUR MONCLER SPA NPV	118 367.00	5 805 901.35	1.04
Total Italie		16 178 149.96	2.89
Luxembourg			
EUR MAJOREL GRP SA(LUX) EURO.01	366 783.00	7 313 653.02	1.30
Total Luxembourg		7 313 653.02	1.30
Pays-Bas			
EUR ASML HOLDING NV EURO.09	53 113.00	29 801 704.30	5.32
EUR ASR NEDERLAND N.V. EURO.16	123 250.00	5 360 142.50	0.95
EUR HEINEKEN NV EUR1.60	242 801.00	21 434 472.28	3.82
EUR NX FILTRATION N.V. EURO.01	122 423.00	1 346 653.00	0.24
EUR SHOP APOTHEKE EURO NPV	62 059.00	2 626 336.88	0.47
EUR WOLTERS KLUWER EURO.12	113 825.00	11 974 390.00	2.14
Total Pays-Bas		72 543 698.96	12.94
Espagne			
EUR BCO DE SABADELL EURO.125	7 903 207.00	7 029 112.31	1.25
EUR CORP ACCIONA ENERGI EUR1	47 867.00	1 812 244.62	0.32
EUR EDP RENOVAVEIS SA EUR5	306 282.00	6 753 518.10	1.21
EUR GREENERGY RENEWABLE EURO.35	164 335.00	5 367 181.10	0.96
EUR IBERDROLA SA EURO.75 (POST SUBDIVISION)	2 054 301.00	22 145 364.78	3.95
Total Espagne		43 107 420.91	7.69

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en EUR Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Grande-Bretagne			
EUR RELX PLC GBPO.1444	363 452.00	9 747 782.64	1.74
EUR UNILEVER PLC ORD GBPO.031111	107 369.00	5 174 112.11	0.92
Total Grande-Bretagne		14 921 894.75	2.66
Total des Actions		495 462 552.20	88.40
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		495 462 552.20	88.40
Total du Portefeuille-titres		495 462 552.20	88.40
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		63 900 122.17	11.40
Autres actifs et passifs		1 094 251.99	0.20
Total de l'Actif net		560 456 926.36	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en EUR		487 277 274.01	632 550 982.64	465 448 850.54
Catégorie I-A1-acc	LU0401336408			
Parts en circulation		55 461.5020	164 641.6490	40 188.3590
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		265.74	297.85	243.42
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		265.74	297.85	243.42
Catégorie I-A2-acc	LU0401337042			
Parts en circulation		56 677.9410	69 171.5930	103 648.4630
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		205.53	230.25	188.06
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		205.53	230.25	188.06
Catégorie I-A3-acc	LU1202188246			
Parts en circulation		159 959.0720	160 797.0720	148 107.2470
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		280.50	314.07	256.41
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		280.50	314.07	256.41
Catégorie I-X-acc	LU0401338529			
Parts en circulation		154 000.2410	86 491.7920	63 813.3940
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		124.08	138.10	112.07
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		124.08	138.10	112.07
Catégorie K-B-acc²	LU2282402812			
Parts en circulation		40 085.1300	79 518.9020	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		102.83	114.55	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		102.83	114.55	-
Catégorie P-acc	LU0006391097			
Parts en circulation		234 916.0590	258 058.4590	210 621.8310
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		1 032.41	1 170.15	967.05
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		1 032.41	1 170.15	967.05
Catégorie (USD hedged) P-acc	LU0964806797			
Parts en circulation		26 291.8580	26 296.5020	27 764.0310
Valeur nette d'inventaire par part en USD		197.61	218.75	179.36
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		197.61	218.75	179.36
Catégorie Q-acc	LU0358043668			
Parts en circulation		386 270.2110	465 137.5030	535 105.8550
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		263.26	296.03	242.72
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		263.26	296.03	242.72
Catégorie (USD hedged) Q-acc	LU1240779741			
Parts en circulation		8 402.0920	9 013.0650	6 864.8660
Valeur nette d'inventaire par part en USD		173.93	191.02	155.39
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		173.93	191.02	155.39
Catégorie U-X-acc	LU0401339337			
Parts en circulation		1 275.4160	1 353.4160	1 758.4160
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		33 013.59	36 743.48	29 817.44
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		33 013.59	36 743.48	29 817.44

¹ Voir note 1

² Première VNI 11.2.2021

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie I-A1-acc	EUR	-10.8%	22.4%	7.6%
Catégorie I-A2-acc	EUR	-10.7%	22.4%	7.7%
Catégorie I-A3-acc	EUR	-10.7%	22.5%	7.8%
Catégorie I-X-acc	EUR	-10.2%	23.2%	8.7%
Catégorie K-B-acc	EUR	-10.2%	-	-
Catégorie P-acc	EUR	-11.8%	21.0%	6.5%
Catégorie (USD hedged) P-acc	USD	-9.7%	22.0%	8.7%
Catégorie Q-acc	EUR	-11.1%	22.0%	7.5%
Catégorie (USD hedged) Q-acc	USD	-8.9%	22.9%	9.7%
Catégorie U-X-acc	EUR	-10.2%	23.2%	8.7%
Benchmark: ¹				
MSCI Europe (net div. reinv.)	EUR	-1.0%	21.4%	-3.6%
MSCI Europe (net div. reinv.) (hedged USD)	USD	1.3%	20.1%	-0.8%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

L'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022 a représenté un contexte caractérisé par une approche descendante inhabituelle pour les marchés, en raison de facteurs tels que les rendements obligataires, l'inflation et la géopolitique. Les actions mondiales ont connu un bon départ, grâce aux solides bénéfices des entreprises, et ont débuté l'année 2022 proches de sommets historiques. Elles ont toutefois subi certaines pressions début 2022, avec un brutal retrait principalement provoqué par le revirement de politique de la Réserve fédérale, vers un positionnement plus belliste. La hausse des rendements obligataires américains a tout particulièrement pesé sur les titres de croissance. Les actions mondiales ont chuté de plus belle suite à la guerre en Ukraine, qui a renforcé les inquiétudes relatives aux perspectives en matière de croissance, d'inflation et de politique des banques centrales. Par ailleurs, la crise énergétique en Europe et les difficultés de la Chine en matière de COVID-19 et d'immobilier, sont désormais des facteurs importants pour le marché.

Le compartiment a enregistré un rendement absolu négatif au cours de l'exercice financier, du fait des contributions défavorables de la plupart des secteurs, en conséquence de la faiblesse du marché, et plus particulièrement dans les services de communication, l'industrie et les technologies de l'information. Dans l'industrie, nos participations dans Teleperformance et Kingspan ont apporté les principales contributions négatives à l'échelle des actions, tandis que dans les technologies de l'information, nos positions sur ASML et Adyen ont également nu aux résultats, en partie en raison d'une rotation du marché. Les titres défensifs tels que Carlsberg, dans la consommation de base, se sont avérés plus résilients au cours de cette période de faiblesse du marché.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Grande-Bretagne	20.27
France	18.68
Suisse	13.55
Allemagne	8.71
Danemark	8.18
Pays-Bas	5.81
Espagne	4.88
Finlande	4.72
Norvège	2.45
Irlande	1.42
Luxembourg	0.94
Italie	0.63
Belgique	0.39
Total	90.63

Répartition économique en % de l'actif net

Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	19.30
Tabac et boissons alcoolisées	9.51
Assurances	8.06
Alimentation & softs	6.66
Etablissements financiers et sociétés de participation	5.24
Chimie	4.98
Banques & instituts de crédit	4.73
Textiles, habillement & maroquinerie	4.38
Distribution d'énergie & d'eau	3.97
Electronique et semi-conducteurs	3.85
Télécommunications	3.83
Appareils et composants électriques	3.09
Industrie graphique, édition et médias	2.57
Internet, logiciels et services informatiques	1.98
Pétrole	1.72
Restauration et loisirs	1.69
Biotechnologie	1.60
Services divers	1.22
Véhicules	1.07
Environnement et recyclage	1.06
Machines et appareils	0.12
Total	90.63

Etat des actifs nets

	EUR
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	394 072 320.44
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	47 528 058.29
Total portefeuille-titres (note 1)	441 600 378.73
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	46 313 994.60
A recevoir sur ventes de titres (note 1)	288 571.28
A recevoir sur souscriptions	47 288.73
A recevoir sur dividendes	261 526.27
Frais payés d'avance	55 543.56
Autres créances	145 501.97
Total Actif	488 712 805.14
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-6 575.29
A payer sur achats de titres (note 1)	-1 448.67
A payer sur rachats	-892 148.05
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-475 234.63
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-31 602.35
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-28 522.14
Total des Provisions pour frais	-535 359.12
Total Passif	-1 435 531.13
Actifs nets à la fin de l'exercice	487 277 274.01

Etat des opérations

	EUR
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	34 694.80
Dividendes	10 072 309.72
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	337 124.37
Autres revenus (note 4)	131 853.91
Total des Revenus	10 575 982.80
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-6 445 333.18
Taxe d'abonnement (note 3)	-201 430.04
Autres commissions et frais (note 2)	-72 020.78
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-73 108.84
Total des Charges	-6 791 892.84
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	3 784 089.96
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-4 306 060.35
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	1 662 114.29
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	1 263 865.14
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-469 450.08
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-1 849 531.00
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	1 934 558.96
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-67 734 046.74
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	21 546.52
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-67 712 500.22
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-65 777 941.26

Variations de l'actif net

EUR

	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	632 550 982.64
Souscriptions	81 137 449.66
Rachats	-160 633 217.03
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-79 495 767.37
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	3 784 089.96
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-1 849 531.00
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-67 712 500.22
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-65 777 941.26
Actifs nets à la fin de l'exercice	487 277 274.01

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	164 641.6490
Nombre de parts émises	56 827.3470
Nombre de parts rachetées	-166 007.4940
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	55 461.5020
Catégorie	I-A2-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	69 171.5930
Nombre de parts émises	9 889.9420
Nombre de parts rachetées	-22 383.5940
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	56 677.9410
Catégorie	I-A3-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	160 797.0720
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-838.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	159 959.0720
Catégorie	I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	86 491.7920
Nombre de parts émises	81 608.4490
Nombre de parts rachetées	-14 100.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	154 000.2410
Catégorie	K-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	79 518.9020
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-39 433.7720
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40 085.1300
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	258 058.4590
Nombre de parts émises	13 165.4010
Nombre de parts rachetées	-36 307.8010
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	234 916.0590
Catégorie	(USD hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	26 296.5020
Nombre de parts émises	415.1130
Nombre de parts rachetées	-419.7570
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 291.8580
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	465 137.5030
Nombre de parts émises	79 733.8230
Nombre de parts rachetées	-158 601.1150
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	386 270.2110
Catégorie	(USD hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	9 013.0650
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-610.9730
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 402.0920
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 353.4160
Nombre de parts émises	515.0000
Nombre de parts rachetées	-593.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 275.4160

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en EUR Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Belgique			
EUR AZELIS GROUP NV NPV	51 700.00	1 323 520.00	0.27
EUR EKOPAK NV	33 458.00	582 838.36	0.12
Total Belgique		1 906 358.36	0.39
Danemark			
DKK CARLSBERG SER'B'DKK20	79 989.00	9 607 864.96	1.97
DKK GENMAB AS DKK1	17 423.00	7 657 526.91	1.57
DKK NOVO-NORDISK AS DKK0.2 SER'B'	134 546.00	15 990 930.31	3.28
DKK TRYG A/S DKK5	297 695.00	6 623 998.31	1.36
Total Danemark		39 880 320.49	8.18
Finlande			
EUR NESTE OIL OYJ NPV	92 000.00	4 539 280.00	0.93
SEK NORDEA HOLDING ABP NPV	369 785.00	3 687 752.74	0.76
EUR SAMPO PLC SER'A'NPV	303 929.00	14 752 713.66	3.03
Total Finlande		22 979 746.40	4.72
France			
EUR AIR LIQUIDE(L') EUR5.5 (POST-SUBDIVISION)	75 213.00	10 395 940.86	2.13
EUR ANTIN INFRA PARTN EURO.01 (PROMESSES)	15 144.00	337 408.32	0.07
EUR AXA EUR2.29	86 847.00	2 346 605.94	0.48
EUR L'OREAL EURO.20	21 566.00	7 651 616.80	1.57
EUR LVMH MOET HENNESSY EURO.30	28 948.00	21 343 360.40	4.38
EUR NEOEN SA EUR2	24 115.00	927 945.20	0.19
EUR PERNOD RICARD EUR1.55	64 143.00	12 119 819.85	2.49
EUR SANOFI EUR2	226 609.00	19 597 146.32	4.02
EUR SCHNEIDER ELECTRIC EUR8	66 087.00	9 180 806.04	1.88
EUR TELEPERFORMANCE EUR2.50	33 172.00	7 145 248.80	1.47
Total France		91 045 898.53	18.68
Allemagne			
EUR BAYER AG NPV (REGD)	108 778.00	6 024 125.64	1.24
EUR BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG EUR1	60 178.00	5 193 963.18	1.07
EUR DEUTSCHE TELEKOM NPV(REGD)	594 835.00	11 543 368.01	2.37
EUR INFINEON TECHNOLOG AG NPV (REGD)	67 856.00	2 138 821.12	0.44
EUR MUENCHENER RUECKVE NPV(REGD)	23 673.00	7 130 307.60	1.46
EUR SAP AG ORD NPV	61 595.00	6 434 213.70	1.32
EUR SYMRISE AG NPV (BR)	36 473.00	3 973 733.35	0.81
Total Allemagne		42 438 532.60	8.71
Irlande			
EUR BANK OF IRELAND GR EUR1	885 823.00	6 916 505.98	1.42
Total Irlande		6 916 505.98	1.42
Italie			
EUR INTERCOS SPA NPV	248 000.00	3 080 160.00	0.63
Total Italie		3 080 160.00	0.63
Luxembourg			
EUR MAJOREL GRP SA(LUX EURO.01)	229 577.00	4 577 765.38	0.94
Total Luxembourg		4 577 765.38	0.94
Pays-Bas			
EUR ALFEN NV EURO.10	20 245.00	1 857 681.20	0.38
EUR ASML HOLDING NV EURO.09	21 629.00	12 136 031.90	2.49
EUR HEINEKEN NV EUR1.60	134 547.00	11 877 809.16	2.44
EUR NX FILTRATION N.V. EURO.01	99 909.00	1 098 999.00	0.23
EUR SHOP APOTHEKE EURO NPV	31 525.00	1 334 138.00	0.27
Total Pays-Bas		28 304 659.26	5.81
Norvège			
NOK DNB BANK ASA NOK12.50	430 966.00	7 996 558.44	1.64
NOK OCEAN SUN AS NOK0.01	173 620.00	122 265.29	0.02
NOK VAR ENERGI ASA NOK0.16	1 089 385.00	3 830 484.59	0.79
Total Norvège		11 949 308.32	2.45
Espagne			
EUR EDP RENOVAVEIS SA EUR5	235 145.00	5 184 947.25	1.07
EUR GREENERGY RENOVAABLE EURO.35	154 181.00	5 035 551.46	1.03
EUR IBERDROLA SA EURO.75 (POST SUBDIVISION)	1 257 780.00	13 558 868.40	2.78
Total Espagne		23 779 367.11	4.88
Suisse			
CHF ABB LTD CHF0.12 (REGD)	195 812.00	5 860 393.44	1.20
CHF LONZA GROUP AG CHF1(REGD)	2 862.00	1 430 126.17	0.30
CHF NESTLE SA CHF0.10(REGD)	236 587.00	27 092 976.20	5.56
CHF NOVARTIS AG CHF0.50(REGD)	121 132.00	10 328 951.83	2.12
CHF ROCHE HLDGS AG GENUSSSCHEINE NPV	41 019.00	12 870 194.28	2.64
CHF ZURICH INSURANCE GRP CHF0.10	18 248.00	8 424 594.61	1.73
Total Suisse		66 007 236.53	13.55
Grande-Bretagne			
GBP ASTRAZENECA ORD USD0.25	189 792.00	24 511 009.44	5.03
GBP COMPASS GROUP ORD GBP0.1105	379 806.00	8 223 436.38	1.69
GBP DIA GEO ORD GBP0.28 101/108	289 772.00	12 762 596.22	2.62
GBP DRAX GROUP ORD GBP0.1155172	825 031.00	5 796 985.60	1.19

UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Description	Quantity/ Nominal	Valuation in EUR Unrealized gain (loss) on Futures/ Forward Exchange Contracts/ Swaps (Note 1)	as a % of net assets	
GBP GB GROUP ORD GBPO.025	372 261.00	1 395 874.01	0.29	
GBP HALEON PLC ORD GBP1.25	2 602 103.00	8 550 300.70	1.75	
GBP LONDON STOCK EXCH ORD GBPO.06918604	93 079.00	8 879 449.31	1.82	
GBP NATWEST GROUP PLC ORD GBP1.0769	1 463 780.00	4 434 013.17	0.91	
GBP RELX PLC GBPO.1444	468 278.00	12 522 102.55	2.57	
GBP SPECTRIS ORD GBPO.05	122 849.00	4 509 872.04	0.93	
GBP TEAM17 GROUP PLC ORD GBPO.01	345 799.00	1 799 790.35	0.37	
EUR UNILEVER PLC ORD GBPO.031111	111 000.00	5 349 090.00	1.10	
Total Grande-Bretagne		98 734 519.77	20.27	
Total des Actions		441 600 378.73	90.63	
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		441 600 378.73	90.63	
Total du Portefeuille-titres		441 600 378.73	90.63	
Contrats de change à terme				
Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité				
CHF 17 835 000.00	EUR 18 239 418.99	12.1.2023	-21 906.63	0.00
USD 6 368 700.00	EUR 6 082 616.31	12.1.2023	80 457.96	0.02
EUR 4 754 051.02	GBP 4 175 000.00	12.1.2023	-64 884.61	-0.02
USD 129 600.00	EUR 125 657.62	12.1.2023	-242.01	0.00
Total des Contrats de change à terme			-6 575.29	0.00
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		46 313 994.60	9.50	
Autres actifs et passifs		-630 524.03	-0.13	
Total de l'Actif net		487 277 274.01	100.00	

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		593 441 476.65	868 833 767.15	1 270 568 577.34
Catégorie I-A1-acc	LU0401295539			
Parts en circulation		102 727.7640	181 771.5530	76 070.8220
Valeur nette d'inventaire par part en USD		317.56	356.55	291.14
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		317.56	356.55	291.14
Catégorie I-A2-acc	LU2035667513			
Parts en circulation		100 136.0010	231 314.2510	229 973.3480
Valeur nette d'inventaire par part en USD		138.68	155.64	127.03
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		138.68	155.64	127.03
Catégorie (EUR) I-A3-acc²	LU2422547757			
Parts en circulation		210 128.8990	-	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		207.11	-	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		207.11	-	-
Catégorie I-B-acc	LU2212341031			
Parts en circulation		162 058.7340	349 594.5120	353 084.8510
Valeur nette d'inventaire par part en USD		124.50	138.87	112.65
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		124.50	138.87	112.65
Catégorie (EUR) I-B-acc	LU0401299366			
Parts en circulation		16 900.0000	9 000.0000	120 500.0000
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		290.10	296.00	225.88
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		290.10	296.00	225.88
Catégorie (JPY hedged) I-B-acc	LU1807254583			
Parts en circulation		150 000.0000	150 000.0000	150 000.0000
Valeur nette d'inventaire par part en JPY		13 692	15 563	12 659
Prix d'émission et de rachat par part en JPY ¹		13 692	15 563	12 659
Catégorie I-X-acc	LU1363474898			
Parts en circulation		117 647.6890	93 022.3850	163 230.5420
Valeur nette d'inventaire par part en USD		228.20	254.38	206.21
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		228.20	254.38	206.21
Catégorie (CAD) I-X-acc	LU1043178554			
Parts en circulation		786 553.8610	815 844.1530	894 628.4610
Valeur nette d'inventaire par part en CAD		261.53	275.85	225.91
Prix d'émission et de rachat par part en CAD ¹		261.53	275.85	225.91
Catégorie P-acc	LU0076532638			
Parts en circulation		95 482.9110	103 963.2770	101 177.3690
Valeur nette d'inventaire par part en USD		1 285.28	1 458.41	1 203.54
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		1 285.28	1 458.41	1 203.54
Catégorie (EUR hedged) P-acc	LU2000521885			
Parts en circulation		25 775.5170	34 112.7660	15 347.9560
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		125.83	147.44	122.92
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		125.83	147.44	122.92
Catégorie (EUR) P-dist	LU0401296933			
Parts en circulation		48 336.5850	48 106.1050	45 958.7820
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		244.85	254.22	197.41
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		244.85	254.22	197.41
Catégorie Q-acc	LU1240780160			
Parts en circulation		173 575.9460	172 233.1870	135 869.3980
Valeur nette d'inventaire par part en USD		186.93	210.59	172.55
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		186.93	210.59	172.55
Catégorie (EUR) Q-acc	LU1902337663			
Parts en circulation		160 993.8800	153 765.9540	140 209.2210
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		160.19	165.08	127.27
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		160.19	165.08	127.27
Catégorie U-X-acc	LU2038037458			
Parts en circulation		6 084.4080	16 493.5430	59 212.5430
Valeur nette d'inventaire par part en USD		14 192.27	15 819.97	12 824.64
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		14 192.27	15 819.97	12 824.64

¹ Voir note 1

² Première VNI 28.2.2022

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie I-A1-acc	USD	-10.9%	22.5%	17.0%
Catégorie I-A2-acc	USD	-10.9%	22.5%	17.0%
Catégorie (EUR) I-A3-acc ¹	EUR	-	-	-
Catégorie I-B-acc	USD	-10.3%	23.3%	-
Catégorie (EUR) I-B-acc	EUR	-2.0%	31.0%	8.5%
Catégorie (JPY hedged) I-B-acc	JPY	-12.0%	22.9%	15.8%
Catégorie I-X-acc	USD	-10.3%	23.4%	17.8%
Catégorie (CAD) I-X-acc	CAD	-5.2%	22.1%	14.9%
Catégorie P-acc	USD	-11.9%	21.2%	15.4%
Catégorie (EUR hedged) P-acc	EUR	-14.7%	19.9%	12.3%
Catégorie (EUR) P-dist	EUR	-3.7%	28.8%	6.4%
Catégorie Q-acc	USD	-11.2%	22.0%	16.6%
Catégorie (EUR) Q-acc	EUR	-3.0%	29.7%	7.4%
Catégorie U-X-acc	USD	-10.3%	23.4%	17.8%
Benchmark: ²				
MSCI World (net div. reinv.)	USD	-10.9%	21.8%	14.5%
MSCI World (net div. reinv.)	EUR	-2.6%	29.4%	5.6%
MSCI World (net div. reinv.) (hedged EUR)	EUR	-10.0%	22.7%	10.4%
MSCI World (net div. reinv.) (hedged JPY)	JPY	-10.4%	23.5%	11.5%
MSCI World (net div. reinv.)	CAD	-5.8%	20.5%	11.7%

¹ Aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance du fonds vu son lancement récent.

² Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts. Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

L'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022 a représenté un contexte caractérisé par une approche descendante inhabituelle pour les marchés, en raison d'inquiétudes liées à la hausse des taux d'intérêt, à l'inflation et à la géopolitique. Les actions ont subi des pressions début 2022, avec l'émergence du conflit entre la Russie et l'Ukraine, s'ajoutant au revirement de la Réserve fédérale vers une politique plus belliciste, qui semble devoir persister puisqu'elle a pour objectif de modérer l'inflation. La hausse des rendements obligataires américains a tout particulièrement pesé sur les titres de croissance. Les marchés ont enregistré une volatilité accrue en conséquence des interruptions potentielles des flux de matières premières et de l'accélération des sanctions internationales visant la Russie. Le conflit en Ukraine n'a fait qu'accroître les craintes concernant les perspectives de croissance, l'inflation et la politique des banques centrales, et l'Europe a dû faire face à des risques de récession importants en conséquence de la hausse des prix de l'énergie et des pressions inflationnistes.

Le compartiment a affiché une performance négative au cours de l'exercice. C'est dans l'industrie et les technologies de l'information que la sélection d'actions a le plus pesé sur la performance, certaines de nos participations dans ces secteurs pâtissant des pressions sur les chaînes d'approvisionnement, ainsi que des craintes de récession qui ont affecté certains de nos titres exposés de manière cyclique. En revanche, la sélection d'actions opérée dans les services de communication et la finance a apporté une contribution positive.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Etats-Unis	58.69
Grande-Bretagne	11.63
France	5.61
Japon	4.36
Norvège	3.65
Canada	2.23
Irlande	2.08
Inde	1.47
Finlande	1.34
Danemark	1.18
Pays-Bas	1.12
Indonésie	1.10
Italie	1.07
Chine	1.00
Allemagne	0.87
Suisse	0.83
Total	98.23

Répartition économique en % de l'actif net	
Internet, logiciels et services informatiques	21.53
Etablissements financiers et sociétés de participation	11.79
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	7.94
Banques & instituts de crédit	7.89
Electronique et semi-conducteurs	7.57
Pétrole	5.23
Commerce de détail, centres commerciaux	4.28
Assurances	3.90
Machines et appareils	3.73
Biotechnologie	2.85
Soins de santé & services sociaux	2.76
Véhicules	2.33
Alimentation & softs	2.24
Trafic et transport	2.23
Restauration et loisirs	2.17
Télécommunications	1.73
Distribution d'énergie & d'eau	1.72
Métaux non ferreux	1.34
Chimie	1.32
Environnement et recyclage	1.24
Pneus et caoutchouc	1.04
Services divers	0.92
Fonds de placement	0.48
Total	98.23

Etat des actifs nets

USD

Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	517 028 812.30
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	65 936 564.33
Total portefeuille-titres (note 1)	582 965 376.63
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	10 420 527.56
A recevoir sur souscriptions	1 908 920.22
A recevoir sur dividendes	426 808.85
Frais payés d'avance	70 167.99
Autres créances	122 021.90
Total Actif	595 913 823.15
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-72 727.69
A payer sur achats de titres (note 1)	-1 243.97
A payer sur rachats	-2 050 061.37
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-290 077.95
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-22 915.41
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-35 320.11
Total des Provisions pour frais	-348 313.47
Total Passif	-2 472 346.50
Actifs nets à la fin de l'exercice	593 441 476.65

Etat des opérations

USD

Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	96 880.18
Dividendes	9 467 561.14
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	795 104.71
Autres revenus (note 4)	221 445.69
Total des Revenus	10 580 991.72
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-3 772 226.13
Taxe d'abonnement (note 3)	-141 166.78
Autres commissions et frais (note 2)	-84 760.14
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-16 324.93
Total des Charges	-4 014 477.98
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	6 566 513.74
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	64 311 173.26
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-4 449 599.81
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	102 082.43
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	59 963 655.88
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	66 530 169.62
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-157 657 276.96
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-354 378.02
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-158 011 654.98
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-91 481 485.36

Variations de l'actif net

USD

	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	868 833 767.15
Souscriptions	142 485 216.68
Rachats	-326 392 235.66
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-183 907 018.98
Dividendes versés	-3 786.16
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	6 566 513.74
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	59 963 655.88
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-158 011 654.98
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-91 481 485.36
Actifs nets à la fin de l'exercice	593 441 476.65

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	181 771.5530
Nombre de parts émises	15 312.6000
Nombre de parts rachetées	-94 356.3890
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	102 727.7640
Catégorie	I-A2-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	231 314.2510
Nombre de parts émises	111 130.0000
Nombre de parts rachetées	-242 308.2500
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	100 136.0010
Catégorie	(EUR) I-A3-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	0.0000
Nombre de parts émises	231 608.8990
Nombre de parts rachetées	-21 480.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	210 128.8990
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	349 594.5120
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-187 535.7780
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	162 058.7340
Catégorie	(EUR) I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	9 000.0000
Nombre de parts émises	7 900.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 900.0000
Catégorie	(JPY hedged) I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	150 000.0000
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	150 000.0000
Catégorie	I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	93 022.3850
Nombre de parts émises	60 334.6140
Nombre de parts rachetées	-35 709.3100
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	117 647.6890
Catégorie	(CAD) I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	815 844.1530
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-29 290.2920
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	786 553.8610
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	103 963.2770
Nombre de parts émises	8 681.0150
Nombre de parts rachetées	-17 161.3810
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	95 482.9110
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	34 112.7660
Nombre de parts émises	3 009.3250
Nombre de parts rachetées	-11 346.5740
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 775.5170
Catégorie	(EUR) P-dist
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	48 106.1050
Nombre de parts émises	6 052.5610
Nombre de parts rachetées	-5 822.0810
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 336.5850
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	172 233.1870
Nombre de parts émises	57 775.1680
Nombre de parts rachetées	-56 432.4090
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	173 575.9460

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Catégorie	(EUR) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	153 765.9540
Nombre de parts émises	97 121.0480
Nombre de parts rachetées	-89 893.1220
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	160 993.8800
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	16 493.5430
Nombre de parts émises	806.0000
Nombre de parts rachetées	-11 215.1350
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 084.4080

Distribution annuelle¹

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)	Date de détachement	Date de versement	Devise	Montant par part
(EUR) P-dist	1.2.2022	4.2.2022	EUR	0.07

¹ Voir note 6

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Canada			
USD CAN PACIFIC RYS COM NPV	161 702.00	13 245 010.82	2.23
Total Canada		13 245 010.82	2.23
Chine			
USD LI AUTO INC SPN ADS ECH REP 2 ORD SHS	117 400.00	2 582 800.00	0.44
HKD TENCENT HLDGS LIM HKD0.00002	91 100.00	3 351 985.14	0.56
Total Chine		5 934 785.14	1.00
Danemark			
DKK GENMAB AS DKK1	15 528.00	7 027 012.75	1.18
Total Danemark		7 027 012.75	1.18
Finlande			
EUR METSO OUTOTEC OYJ NPV	865 627.00	7 975 288.34	1.34
Total Finlande		7 975 288.34	1.34
France			
EUR AXA EUR2.29	446 096.00	12 410 900.61	2.09
EUR DANONE EURO.25	88 601.00	4 568 699.22	0.77
EUR MICHELIN (CGDE) EURO.50 (POST SUBDIVISION)	224 127.00	6 167 391.47	1.04
EUR SOC GENERALE EUR1.25	244 771.00	6 046 162.76	1.02
EUR UBISOFT ENTERTAIN EURO.31	148 827.00	4 073 111.78	0.69
Total France		33 266 265.84	5.61
Allemagne			
EUR KNORR BREMSE AG NPV	92 075.00	5 142 224.48	0.87
Total Allemagne		5 142 224.48	0.87
Inde			
USD AXIS BANK GDR EACH REPR 1 INR10 'REGS	156 093.00	8 741 208.00	1.47
Total Inde		8 741 208.00	1.47
Indonésie			
IDR BK MANDIRI IDR250	9 754 300.00	6 526 012.17	1.10
Total Indonésie		6 526 012.17	1.10
Irlande			
USD APTIV PLC COM USD0.01	89 141.00	9 508 670.47	1.60
Total Irlande		9 508 670.47	1.60
Italie			
EUR PRYSMIAN SPA EURO.10	185 162.00	6 367 778.58	1.07
Total Italie		6 367 778.58	1.07
Japon			
JPY NIPPON TEL.&TEL CP NPV	142 400.00	3 898 294.40	0.66
JPY SOFTBANK GROUP CO NPV	178 900.00	7 630 878.60	1.28
JPY SONY GROUPL CORPORA NPV	110 200.00	8 888 497.92	1.50
JPY TECHNOPRO HLDGS IN NPV	200 920.00	5 457 121.97	0.92
Total Japon		25 874 792.89	4.36
Pays-Bas			
EUR KONINKLIJKE PHILIPS NV EURO.20	250 586.00	3 661 761.29	0.62
USD NXP SEMICONDUCTORS EURO.20	16 813.00	2 956 397.92	0.50
Total Pays-Bas		6 618 159.21	1.12
Norvège			
NOK EQUINOR ASA NOK2.50	411 089.00	15 629 475.04	2.63
NOK NORSK HYDRO ASA NOK3.6666	832 305.00	6 058 348.03	1.02
Total Norvège		21 687 823.07	3.65
Suisse			
CHF ALCON AG CHF0.04	72 853.00	4 898 413.20	0.83
Total Suisse		4 898 413.20	0.83
Grande-Bretagne			
GBP ASHTEAD GROUP ORD GBP0.10	140 217.00	8 307 475.16	1.40
GBP ASTRAZENCA ORD USD0.25	71 163.00	9 462 963.54	1.59
USD LINDE PLC COM EURO.001	46 820.00	15 753 993.60	2.65
GBP LONDON STOCK EXCH ORD GBP0.06918604	123 872.00	12 167 380.71	2.05
GBP SAGE GROUP GBP0.01051948	805 005.00	7 636 848.50	1.29
GBP SPECTRIS ORD GBP0.05	183 531.00	6 937 318.74	1.17
EUR UNILEVER PLC ORD GBP0.031111	4 200.00	208 399.10	0.04
EUR UNILEVER PLC ORD GBP0.031111	172 707.00	8 536 621.75	1.44
Total Grande-Bretagne		69 011 001.10	11.63
Etats-Unis			
USD ABBVIE INC COM USD0.01	68 517.00	11 043 570.06	1.86
USD ADOBE INC COM USD0.0001	33 547.00	11 571 366.71	1.95
USD ADVANCED MICRO DEV COM USD0.01	68 961.00	5 353 442.43	0.90
USD AKAMAI TECHNOLOGIES INC COM	157 219.00	14 913 794.34	2.51
USD AMERIPRISE FINL INC COM	42 406.00	14 076 671.70	2.37
USD BIO RAD LABS INC CL A	15 954.00	6 616 283.34	1.11
USD BRUNSWICK CORP COM	55 875.00	4 145 925.00	0.70
USD CADENCE DESIGN SYS COM USD0.01	46 124.00	7 935 172.96	1.34

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net	
USD COSTCO WHSL CORP NEW COM	16 812.00	9 065 871.00	1.53	
USD ECOLAB INC COM	52 464.00	7 860 681.12	1.32	
USD ELECTRONIC ARTS INC COM	59 259.00	7 749 892.02	1.31	
USD ELI LILLY AND CO COM NPV	32 377.00	12 014 457.16	2.02	
USD FIDELITY NATL INF COM STK USD0.01	68 944.00	5 003 955.52	0.84	
USD HESS CORPORATION COM USD1	107 116.00	15 415 063.56	2.60	
USD INGERSOLL RAND INC COM USD1.00	208 586.00	11 257 386.42	1.90	
USD LAB CORP AMER HLDG COM USD0.1	33 160.00	7 981 612.00	1.34	
USD MARSH & MCLENNAN COM USD1	61 897.00	10 719 322.46	1.81	
USD MICRON TECHNOLOGY COM USD0.10	97 869.00	5 642 147.85	0.95	
USD MICROSOFT CORP COM USD0.0000125	92 449.00	23 587 437.86	3.97	
USD MONTROSE ENVIRONME COM USD0.000004	158 887.00	7 334 223.92	1.24	
USD MSA SAFETY INC COM NPV	46 525.00	6 560 490.25	1.10	
USD NETFLIX INC COM USD0.001	22 290.00	6 810 263.70	1.15	
USD OKTA INC COM USD0.0001 CL A	44 856.00	2 391 721.92	0.40	
USD ON SEMICONDUCTOR COM USD0.01	55 842.00	4 199 318.40	0.71	
USD REGAL BELOIT CORP COM USD0.01	34 535.00	4 527 883.85	0.76	
USD RIVIAN AUTOMOTIVE COM USD0.001 CL A	53 700.00	1 720 548.00	0.29	
USD SALESFORCE.COM INC COM USD0.001	38 778.00	6 214 174.50	1.05	
USD SHOALS TECHNOLOGIE COM USD0.00001 CLASS A	143 485.00	4 156 760.45	0.70	
USD SLM CORP COM USD0.20	301 213.00	5 259 178.98	0.89	
USD SNOWFLAKE INC COM USD0.0001 CLASS A	19 633.00	2 805 555.70	0.47	
USD SPLUNK INC COM USD0.001	50 442.00	3 918 334.56	0.66	
USD STARBUCKS CORP COM USD0.001	91 884.00	9 390 544.80	1.58	
USD SWEETGREEN INC COM USD0.001 CL A	242 921.00	3 481 057.93	0.59	
USD TJX COS INC COM USD1	204 381.00	16 360 699.05	2.76	
USD UNITEDHEALTH GRP COM USD0.01	29 861.00	16 356 661.36	2.76	
USD UNIVERSAL DISPLAY COM USD0.01	64 747.00	7 291 807.14	1.23	
USD VERTEX PHARMA CEUTI COM USD0.01	31 288.00	9 899 523.20	1.67	
USD VISA INC COM STK USD0.0001	72 441.00	15 719 697.00	2.65	
USD VMWARE INC COM STK USD0.01 CLASS 'A'	100 440.00	12 202 455.60	2.06	
USD WELLS FARGO & CO COM USD1 2/3	203 620.00	9 763 579.00	1.64	
Total Etats-Unis		348 318 532.82	58.69	
Total des Actions		580 142 978.88	97.75	
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		580 142 978.88	97.75	
OPCVM/Autres OPC au sens de l'article 41 (1) e) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle que modifiée				
Fonds d'investissement, ouvert				
Irlande				
USD SPDR ETFs EUROPE I PLC - SPDR MSCI ACWI ETF	16 815.00	2 822 397.75	0.48	
Total Irlande		2 822 397.75	0.48	
Total des Fonds d'investissement, ouvert		2 822 397.75	0.48	
Total des OPCVM/Autres OPC au sens de l'article 41 (1) e) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle que modifiée		2 822 397.75	0.48	
Total du Portefeuille-titres		582 965 376.63	98.23	
Contrats de change à terme				
Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité				
EUR 3 143 400.00	USD 3 293 641.95	12.1.2023	-45 373.24	-0.01
JPY 2 000 600 000.00	USD 14 447 713.30	12.1.2023	-26 615.08	0.00
USD 3 422.59	EUR 3 300.00	12.1.2023	12.50	0.00
USD 35 236.29	EUR 34 300.00	12.1.2023	-208.01	0.00
EUR 21 600.00	USD 22 407.64	12.1.2023	-87.03	0.00
EUR 57 800.00	USD 60 234.95	12.1.2023	-506.65	0.00
USD 48 307.80	EUR 46 700.00	12.1.2023	49.82	0.00
Total des Contrats de change à terme			-72 727.69	-0.01
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		10 420 527.56	1.76	
Autres actifs et passifs		128 300.15	0.02	
Total de l'Actif net		593 441 476.65	100.00	

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)

Données principales

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021
Actif net en USD		436 819 181.82	638 841 033.51
Catégorie (JPY) I-B-acc¹	LU2531937600		
Parts en circulation		3 156.0300	-
Valeur nette d'inventaire par part en JPY		10 043	-
Prix d'émission et de rachat par part en JPY ²		10 043	-
Catégorie P-acc³	LU2388907649		
Parts en circulation		106.0000	100.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		82.18	99.00
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		82.18	99.00
Catégorie Q-acc³	LU2388907722		
Parts en circulation		100.0000	100.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		82.84	99.06
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		82.84	99.06
Catégorie U-X-acc³	LU2391792749		
Parts en circulation		52 163.0000	64 430.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		8 369.44	9 914.97
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		8 369.44	9 914.97

¹ Première VNI 2.11.2022

² Voir note 1

³ Première VNI 29.10.2021

Performance

	Devise	2021/2022	2021
Catégorie (JPY) I-B-acc ¹	JPY	-	-
Catégorie P-acc	USD	-17.0%	-
Catégorie Q-acc	USD	-16.4%	-
Catégorie U-X-acc	USD	-15.6%	-

¹ Aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance du fonds vu son lancement récent.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.
Le compartiment n'a pas d'indice de référence.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

L'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022 a représenté un contexte caractérisé par une approche descendante inhabituelle pour les marchés, en raison d'inquiétudes liées à la hausse des taux d'intérêt, à l'inflation et à la géopolitique. Les actions ont subi des pressions début 2022, avec l'émergence du conflit entre la Russie et l'Ukraine, s'ajoutant au revirement de la Réserve fédérale vers une politique plus belliciste, qui semble devoir persister puisqu'elle a pour objectif de modérer l'inflation. La hausse des rendements obligataires américains a tout particulièrement pesé sur les titres de croissance. Les marchés ont enregistré une volatilité accrue en conséquence des interruptions potentielles des flux de matières premières et de l'accélération des sanctions internationales visant la Russie. Le conflit en Ukraine n'a fait qu'accroître les craintes concernant les perspectives de croissance, l'inflation et la politique des banques centrales, et l'Europe a dû faire face à des risques de récession importants en conséquence de la hausse des prix de l'énergie et des pressions inflationnistes.

Le compartiment a affiché une performance négative au cours de l'exercice. Les rendements ont été tributaires des allocations aux technologies de l'information et à l'industrie, qui ont le plus pesé sur la performance, tandis que la finance et l'énergie ont eu un effet positif.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Etats-Unis	67.50
Japon	8.15
Norvège	3.68
Italie	3.48
Irlande	3.11
Chine	2.84
Grande-Bretagne	2.54
Pays-Bas	2.40
Suisse	2.22
Suède	1.87
France	0.95
Islande	0.67
Total	99.41

Répartition économique en % de l'actif net

Internet, logiciels et services informatiques	17.85
Etablissements financiers et sociétés de participation	13.88
Machines et appareils	8.46
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	6.95
Banques & instituts de crédit	6.46
Electronique et semi-conducteurs	5.37
Commerce de détail, centres commerciaux	4.89
Distribution d'énergie & d'eau	4.80
Pétrole	4.59
Assurances	4.56
Alimentation & softs	4.35
Textiles, habillement & maroquinerie	3.89
Equipement informatique et de réseau	3.49
Soins de santé & services sociaux	2.44
Pneus et caoutchouc	1.86
Bâtiment et matériaux de construction	1.49
Diverses sociétés non classées	1.35
Services divers	1.06
Télécommunications	1.04
Trafic et transport	0.63
Total	99.41

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	507 158 029.03
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-72 906 616.74
Total portefeuille-titres (note 1)	434 251 412.29
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	1 963 669.12
A recevoir sur dividendes	434 866.72
Frais payés d'avance	43 620.63
Autres créances	160 710.36
Total Actif	436 854 279.12
Passif	
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-27.05
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-7 241.89
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-27 828.36
Total des Provisions pour frais	-35 097.30
Total Passif	-35 097.30
Actifs nets à la fin de l'exercice	436 819 181.82

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	57 599.38
Dividendes	5 967 003.15
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	83 166.41
Autres revenus (note 4)	204 220.46
Total des Revenus	6 311 989.40
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-233.81
Taxe d'abonnement (note 3)	-50 733.29
Autres commissions et frais (note 2)	-28 569.84
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-2 595.03
Total des Charges	-82 131.97
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	6 229 857.43
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-63 033 014.92
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	431 224.74
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-141.34
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-541 620.14
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-63 143 551.66
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-56 913 694.23
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-45 149 060.04
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats financiers à terme	302 950.00
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-44 846 110.04
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-101 759 804.27

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	638 841 033.51
Souscriptions	72 783 571.64
Rachats	-173 045 619.06
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-100 262 047.42
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	6 229 857.43
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-63 143 551.66
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-44 846 110.04
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-101 759 804.27
Actifs nets à la fin de l'exercice	436 819 181.82

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	(JPY) I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	0.0000
Nombre de parts émises	3 156.0300
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 156.0300
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	100.0000
Nombre de parts émises	6.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	106.0000
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	100.0000
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	100.0000
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	64 430.0000
Nombre de parts émises	8 362.0000
Nombre de parts rachetées	-20 629.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 163.0000

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Actions

Chine

HKD	MEITUAN USD0.00001 (A & B CLASS)	369 200.00	7 738 276.86	1.77
HKD	TENCENT HLDGS LIM1 HKD0.00002	127 000.00	4 672 910.13	1.07
Total Chine			12 411 186.99	2.84

France

EUR	UBISOFT ENTERTAIN EURO.31	150 821.00	4 127 683.75	0.95
Total France			4 127 683.75	0.95

Islande

EUR	MAREL HF ISK1	795 531.00	2 916 061.84	0.67
Total Islande			2 916 061.84	0.67

Irlande

EUR	AIB GROUP PLC ORD EURO.625	2 819 155.00	8 981 086.68	2.05
GBP	DCC ORD EURO.25	88 386.00	4 619 812.57	1.06
Total Irlande			13 600 899.25	3.11

Italie

EUR	HERA EUR1	2 763 309.00	7 508 591.30	1.72
HKD	PRADA SPA EURO.1	1 405 200.00	7 696 150.15	1.76
Total Italie			15 204 741.45	3.48

Japon

JPY	JTOWER INC NPV	145 800.00	6 927 432.99	1.58
JPY	KEYENCE CORP NPV	11 300.00	4 627 218.00	1.06
JPY	NEC CORP NPV	194 200.00	6 756 779.42	1.55
JPY	OBIC BUSINESS CONS NPV	225 100.00	7 541 511.40	1.73
JPY	SOFTBANK GROUP CO NPV	228 700.00	9 755 069.52	2.23
Total Japon			35 608 011.33	8.15

Pays-Bas

EUR	KONINKLIJKE PHILIPS NV EURO.20	315 260.00	4 606 829.06	1.05
EUR	OCI N.V. EURO.02	140 698.00	5 878 812.25	1.35
Total Pays-Bas			10 485 641.31	2.40

Norvège

NOK	EQUINOR ASA NOK2.50	316 349.00	12 027 489.91	2.75
NOK	NORSK HYDRO ASA NOK3.6666	557 276.00	4 056 411.96	0.93
Total Norvège			16 083 901.87	3.68

Suède

SEK	HEXPOL NPV (POST SPLIT) B	769 517.00	8 147 046.02	1.87
Total Suède			8 147 046.02	1.87

Suisse

CHF	ALCON AG CHF0.04	144 524.00	9 717 352.34	2.22
Total Suisse			9 717 352.34	2.22

Grande-Bretagne

GBP	LONDON STOCK EXCH ORD GBP0.06918604	112 901.00	11 089 749.50	2.54
Total Grande-Bretagne			11 089 749.50	2.54

Etats-Unis

USD	AKAMAI TECHNOLOGIES INC COM	106 997.00	10 149 735.42	2.32
USD	AMAZON COM INC COM USD0.01	105 756.00	10 209 684.24	2.34
USD	BIO RAD LABS INC CL A	10 300.00	4 271 513.00	0.98
USD	BROADCOM CORP COM USD1.00	15 394.00	8 482 555.82	1.94
USD	BUNGE LIMITED COM USD0.01	112 389.00	11 782 862.76	2.70
USD	CALIFORNIA RESOURC COM USD0.01	73 438.00	3 332 616.44	0.76
USD	CENTENE CORP DEL COM	122 408.00	10 655 616.40	2.44
USD	CMS ENERGY CORP COM	153 666.00	9 384 382.62	2.15
USD	DANAHER CORP COM USD0.01	55 200.00	15 092 232.00	3.45
USD	DEVON ENERGY CORP NEW COM	117 049.00	8 020 197.48	1.84
USD	ELI LILLY AND CO COM NPV	12 600.00	4 675 608.00	1.07
USD	ERIE INDY CO CL A	38 032.00	10 739 856.48	2.46
USD	ESTEE LAUDER COS CLASS'A'COM USD0.01	42 683.00	10 064 224.57	2.30
USD	FS NETWORK INC COM STK NPV	52 485.00	8 114 705.85	1.86
USD	FIDELITY NATL INF COM STK USD0.01	47 071.00	3 416 413.18	0.78
USD	INGERSOLL RAND INC COM USD1.00	201 691.00	10 885 263.27	2.49
USD	LAB CORP AMER HLDG COM USD0.1	47 098.00	11 336 488.60	2.59
USD	LYFT INC COM USD0.00001 CLASS A	245 768.00	2 757 516.96	0.63
USD	MARVELL TECHNOLOGY COM USD0.002	87 519.00	4 071 383.88	0.93
USD	MICRON TECHNOLOGY COM USD0.10	138 164.00	7 965 154.60	1.82
USD	NIKE INC CLASS'B'COM NPV	84 924.00	9 315 313.56	2.13
USD	PATHWARD FINANCIAL COM USD0.01	163 280.00	7 107 578.40	1.63
USD	PRIMO WATER CORP COM NPV	461 395.00	7 220 831.75	1.65
USD	PROGRESSIVE CPIOH COM USD1	69 610.00	9 198 961.50	2.11
USD	REGAL BELOIT CORP COM USD0.01	76 515.00	10 031 881.65	2.30
USD	ROPER TECHNOLOGIES COM USD0.01	20 310.00	8 913 855.90	2.04
USD	SLM CORP COM USD0.20	719 265.00	12 558 366.90	2.87
USD	SPLUNK INC COM USD0.001	74 582.00	5 793 529.76	1.33
USD	T-MOBILE US INC COM USD0.0001	29 923.00	4 532 137.58	1.04
USD	THE AZEK COMPANY I COM USD0.001 CLASS A	336 287.00	6 503 790.58	1.49

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
USD TJX COS INC COM USD1	139 490.00	11 166 174.50	2.56
USD UNIVERSAL DISPLAY COM USD0.01	55 400.00	6 239 148.00	1.43
USD VMWARE INC COM STK USD0.01 CLASS 'A'	80 205.00	9 744 105.45	2.23
USD VOYA FINL INC COM USD0.01	154 263.00	10 178 272.74	2.33
USD WELLS FARGO & CO COM USD1 2/3	228 304.00	10 947 176.80	2.51
Total Etats-Unis		294 859 136.64	67.50
Total des Actions		434 251 412.29	99.41
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		434 251 412.29	99.41
Total du Portefeuille-titres		434 251 412.29	99.41
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		1 963 669.12	0.45
Autres actifs et passifs		604 100.41	0.14
Total de l'Actif net		436 819 181.82	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		915 163 520.00	1 380 690 335.98	1 804 959 242.88
Catégorie F-acc	LU0403290058			
Parts en circulation		2 400.0000	2 635.0000	2 635.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		460.62	612.62	725.03
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		460.62	612.62	726.70
Catégorie I-A1-acc	LU0403290488			
Parts en circulation		111 699.6950	285 580.2740	562 868.0540
Valeur nette d'inventaire par part en USD		225.48	300.40	356.12
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		225.48	300.40	356.94
Catégorie I-A2-acc	LU0403290645			
Parts en circulation		5 200.0000	5 440.0000	121 500.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		98.78	131.51	155.78
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		98.78	131.51	156.14
Catégorie I-A3-acc	LU2059875505			
Parts en circulation		181 135.0550	218 635.7500	743 735.5100
Valeur nette d'inventaire par part en USD		82.35	109.52	129.62
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		82.35	109.52	129.92
Catégorie I-X-acc	LU0403291452			
Parts en circulation		51 682.0550	19 393.2520	893.2590
Valeur nette d'inventaire par part en USD		262.71	346.35	406.32
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		262.71	346.35	407.25
Catégorie (EUR) N-acc	LU0577510026			
Parts en circulation		434 849.6400	421 054.4100	371 066.1930
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		225.20	278.31	318.33
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		225.20	278.31	319.06
Catégorie P-acc	LU0072913022			
Parts en circulation		920 687.2780	982 916.3190	1 054 450.0670
Valeur nette d'inventaire par part en USD		400.55	540.78	649.67
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		400.55	540.78	651.16
Catégorie (CHF hedged) P-acc	LU0763739066			
Parts en circulation		201 182.0840	176 575.5310	167 641.7660
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		178.68	249.18	303.07
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		178.68	249.18	303.77
Catégorie (EUR hedged) P-acc	LU0763739140			
Parts en circulation		542 012.5040	768 156.1480	575 241.3270
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		186.39	259.12	314.54
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		186.39	259.12	315.26
Catégorie (SGD) P-acc	LU0501845795			
Parts en circulation		101 590.5000	86 234.8930	62 869.6610
Valeur nette d'inventaire par part en SGD		184.78	249.37	293.06
Prix d'émission et de rachat par part en SGD ¹		184.78	249.37	293.73
Catégorie Q-acc	LU0403290215			
Parts en circulation		495 524.6810	488 582.9660	574 516.6450
Valeur nette d'inventaire par part en USD		222.33	296.76	352.47
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		222.33	296.76	353.28
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	LU1240780590			
Parts en circulation		287 461.1600	325 173.1550	251 554.3130
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		162.70	224.32	269.74
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		162.70	224.32	270.36
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	LU1240780673			
Parts en circulation		427 311.3840	317 699.1330	289 894.1030
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		167.15	229.76	275.73
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		167.15	229.76	276.36

¹ Voir note 1

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie F-acc	USD	-24.8%	-15.7%	38.2%
Catégorie I-A1-acc	USD	-24.9%	-15.6%	38.0%
Catégorie I-A2-acc	USD	-24.9%	-15.6%	38.1%
Catégorie I-A3-acc	USD	-24.8%	-15.5%	-
Catégorie I-X-acc	USD	-24.1%	-14.8%	39.4%
Catégorie (EUR) N-acc	EUR	-19.1%	-12.8%	24.5%
Catégorie P-acc	USD	-25.9%	-17.0%	36.2%
Catégorie (CHF hedged) P-acc	CHF	-28.3%	-18.0%	32.1%
Catégorie (EUR hedged) P-acc	EUR	-28.1%	-17.8%	32.6%
Catégorie (SGD) P-acc	SGD	-25.9%	-15.1%	33.2%
Catégorie Q-acc	USD	-25.1%	-16.0%	37.7%
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	CHF	-27.5%	-17.0%	33.6%
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	EUR	-27.3%	-16.9%	34.1%
Benchmark: ¹				
UBS Greater China Index	USD	-22.6%	-3.5%	29.1%
UBS Greater China Index (hedged CHF)	CHF	-22.0%	-5.7%	22.5%
UBS Greater China Index	EUR	-15.4%	2.5%	18.3%
UBS Greater China Index (hedged EUR)	EUR	-21.7%	-5.6%	22.8%
UBS Greater China Index	SGD	-22.6%	-1.3%	26.1%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2022, les marchés de la Grande Chine se sont largement consolidés en conséquence d'une confluence entre des facteurs mondiaux (tensions géopolitiques, radiation de la cote d'ADR) et nationaux (pressions réglementaires, pandémie de COVID et confinements, effondrement de l'immobilier, résultats mitigés au premier semestre 2022). Pratiquement tous les secteurs ont affiché des pertes à deux chiffres sur la période, à l'exception de l'énergie, qui a progressé du fait de la hausse des cours du pétrole.

Le compartiment a affiché une performance négative en termes absolus après commissions. Ce sont les participations dans la finance qui ont le plus nui aux résultats, tandis que l'exposition à la santé était source de valeur. À l'échelle des actions, CSPC Pharmaceutical, China Resources Land et TAL Education ont apporté les principales contributions favorables, tandis que Tencent Holdings, Kweichow Moutai et Hong Kong Exchange and Clearing constituaient les contributions les plus négatives.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Chine	63.97
Hong Kong	20.92
Taiwan	9.29
Total	94.18

Répartition économique en % de l'actif net	
Internet, logiciels et services informatiques	22.33
Tabac et boissons alcoolisées	12.90
Electronique et semi-conducteurs	9.46
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	9.25
Banques & instituts de crédit	7.97
Assurances	7.23
Immobilier	6.73
Etablissements financiers et sociétés de participation	5.96
Services divers	3.94
Trafic et transport	2.39
Commerce de détail, centres commerciaux	2.26
Restauration et loisirs	1.45
Bâtiment et matériaux de construction	1.04
Soins de santé & services sociaux	0.45
Télécommunications	0.39
Industrie de conditionnement	0.16
Biotechnologie	0.14
Alimentation & softs	0.08
Machines et appareils	0.05
Total	94.18

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	980 362 753.60
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-118 461 895.64
Total portefeuille-titres (note 1)	861 900 857.96
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	53 592 971.06
A recevoir sur souscriptions	5 264 926.32
A recevoir sur dividendes	234 762.25
Frais payés d'avance	103 565.10
Total Actif	921 097 082.69
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-2 132 574.73
Intérêts à payer sur crédit en compte courant	-6.76
A payer sur rachats	-2 282 580.75
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-1 388 285.37
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-72 182.84
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-57 932.24
Total des Provisions pour frais	-1 518 400.45
Total Passif	-5 933 562.69
Actifs nets à la fin de l'exercice	915 163 520.00

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	110 974.91
Dividendes	22 729 443.57
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	159 854.95
Autres revenus (note 4)	840 903.38
Total des Revenus	23 841 176.81
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-21 880 095.21
Taxe d'abonnement (note 3)	-493 536.04
Autres commissions et frais (note 2)	-67 666.55
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-114 602.74
Total des Charges	-22 555 900.54
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	1 285 276.27
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-37 842 652.01
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-50 528 748.62
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	19 837 469.22
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-68 533 931.41
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-67 248 655.14
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-309 300 131.91
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-8 893 914.18
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-318 194 046.09
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-385 442 701.23

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	1 380 690 335.98
Souscriptions	408 848 788.29
Rachats	-488 932 903.04
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-80 084 114.75
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	1 285 276.27
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-68 533 931.41
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-318 194 046.09
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-385 442 701.23
Actifs nets à la fin de l'exercice	915 163 520.00

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	F-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	2 635.0000
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-235.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 400.0000
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	285 580.2740
Nombre de parts émises	9 973.2010
Nombre de parts rachetées	-183 853.7800
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	111 699.6950
Catégorie	I-A2-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	5 440.0000
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-240.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 200.0000
Catégorie	I-A3-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	218 635.7500
Nombre de parts émises	58 852.0270
Nombre de parts rachetées	-96 352.7220
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	181 135.0550
Catégorie	I-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	19 393.2520
Nombre de parts émises	39 787.8760
Nombre de parts rachetées	-7 499.0730
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51 682.0550
Catégorie	(EUR) N-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	421 054.4100
Nombre de parts émises	81 109.3200
Nombre de parts rachetées	-67 314.0900
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	434 849.6400
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	982 916.3190
Nombre de parts émises	303 638.3470
Nombre de parts rachetées	-365 867.3880
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	920 687.2780
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	176 575.5310
Nombre de parts émises	50 180.7520
Nombre de parts rachetées	-25 574.1990
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	201 182.0840
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	768 156.1480
Nombre de parts émises	137 809.3950
Nombre de parts rachetées	-363 953.0390
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	542 012.5040
Catégorie	(SGD) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	86 234.8930
Nombre de parts émises	30 701.1060
Nombre de parts rachetées	-15 345.4990
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	101 590.5000
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	488 582.9660
Nombre de parts émises	307 148.8830
Nombre de parts rachetées	-300 207.1680
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	495 524.6810
Catégorie	(CHF hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	325 173.1550
Nombre de parts émises	35 029.6280
Nombre de parts rachetées	-72 741.6230
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	287 461.1600
Catégorie	(EUR hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	317 699.1330
Nombre de parts émises	370 189.5240
Nombre de parts rachetées	-260 577.2730
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	427 311.3840

UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Actions

Chine

HKD	ABBISKO CAYMAN LTD USD0.00001	1 188 000.00	566 570.09	0.06
HKD	AK MEDICAL HLDGS L HKD0.01	5 186 000.00	5 112 733.01	0.56
USD	ALIBABA GROUP HLDG SPON ADS EACH REP ONE ORD-ADR	284 062.00	22 685 191.32	2.48
HKD	ALIBABA GROUP HLDG USD1	1 147 400.00	11 753 193.51	1.28
HKD	ALPHMAB ONCOLOGY USD0.000002	1 053 611.00	1 195 412.60	0.13
HKD	ANHUI CONCH CEMENT 'H'CNY1	2 629 500.00	9 523 265.43	1.04
HKD	ANHUI GUIJING DISTL 'B'CNY1	2 676 112.00	39 180 019.80	4.28
HKD	BRII BIOSCIENCES L USD0.000005	620 000.00	685 161.92	0.07
HKD	CHINA MERCHANTS BK 'H'CNY1	8 231 080.00	41 365 392.69	4.52
HKD	CHINA TOURISM GROU HKD1 H	116 300.00	2 925 317.30	0.32
HKD	CHINASOFT INTL LTD HKD0.05 (POST B/L CHANGE)	20 808 000.00	17 686 346.51	1.93
HKD	CLOUD VILLAGE INC USD0.0001	96 450.00	913 778.49	0.10
HKD	HAINAN MEILAN INTL 'H'CNY1	6 949 100.00	18 931 357.53	2.07
CNY	JIANGSU HENGRUI ME 'A'CNY1	1 408 281.00	7 852 754.43	0.86
USD	KANZHUN LTD SPON EACH ADR REP 2 ORD SHS	628 600.00	10 353 042.00	1.13
HKD	KEYMED BIOSCIENCES USD0.0001	509 500.00	3 301 867.26	0.36
HKD	KINGSOFT CORP USD0.0005	2 643 000.00	8 301 517.91	0.91
CNY	KWEICHOW MOUTAI 'A'CNY1	340 399.00	76 200 729.52	8.33
HKD	LI NING CO LTD HKD0.1	2 629 082.00	20 644 505.59	2.26
HKD	LONGFOR GROUP HLDG HKD0.10	5 081 500.00	15 341 827.78	1.68
HKD	MEITUAN USD0.00001 (A & B CLASS)	1 312 900.00	27 536 529.84	3.01
HKD	MICROTECH MEDICAL CNY1 H	600 500.00	520 419.99	0.06
HKD	NAYUKI HOLDINGS LI USD0.00005	984 500.00	777 482.63	0.09
USD	NETEASE INC ADR REP 25 COM USD0.0001	485 399.00	33 385 743.22	3.65
HKD	NETEASE INC USD0.0001	1 936 900.00	27 140 736.14	2.97
USD	NEW ORIENTAL EDUCA ADR EACH REPR 10 ORD SHS SP	58 336.00	1 573 321.92	0.17
HKD	PEJIA MEDICAL LIM USD0.0001	1 120 020.00	1 109 940.08	0.12
CNY	PING AN BANK CO LT 'A'CNY1	17 328 257.00	31 609 795.49	3.45
HKD	PING AN INSURANCE 'H'CNY1	7 392 300.00	45 252 983.90	4.94
HKD	PRECISION TSUGAMI HKD1	437 000.00	437 549.04	0.05
HKD	SUNKING POWER ELEC HKD0.10	7 236 000.00	1 558 483.12	0.17
USD	TAL EDUCATION GRP ADS EA REPR 2 CL A ORD SHS	717 334.00	4 139 017.18	0.45
HKD	TENCENT HLDGS LIM HKD0.00002	2 147 100.00	79 055 296.03	8.64
USD	TUYA INC SPON ADS EACH REP 1 CL A OR	618 700.00	680 570.00	0.07
CNY	YIBIN WULIANGYE 'A'CNY1	121 166.00	2 660 819.24	0.29
HKD	YIHAI INTERNATIONALA USD0.00001	4 290 000.00	13 309 658.73	1.45
Total Chine			585 268 331.24	63.95

Hong Kong

HKD	AIA GROUP LTD NPV	2 076 000.00	20 892 541.22	2.28
HKD	CHINA EVERBRIGHT HKD1	6 684 000.00	4 644 403.99	0.51
HKD	CHINA GAS HOLDINGS HKD0.01	2 388 400.00	3 034 415.02	0.33
HKD	CHINA JINMAO HOLDI NPV	51 462 000.00	12 073 467.35	1.32
HKD	CHINA O/SEAS LAND HKD0.10	3 756 938.00	10 162 738.36	1.11
HKD	CHINA RES LAND HKD0.10	4 970 000.00	22 937 873.39	2.51
HKD	CSPC PHARMACEUTICA HKD0.10	40 897 760.00	52 379 249.57	5.72
HKD	FAR EAST HORIZON L HKD0.01	34 779 000.00	26 440 279.74	2.89
HKD	JINMAO PROPERTY SERVICES CO LTD	777 372.00	361 767.69	0.04
HKD	ONEWO INC CNY1 H	647 200.00	3 609 292.07	0.40
HKD	OVERSEAS CHINESE T HKD0.1	12 446 000.00	1 483 908.11	0.16
HKD	SHENZHEN INVESTMEN HKD0.05	4 215 104.00	686 287.80	0.08
HKD	SHN INTL HLDGS HKD1	21 472 409.00	19 765 120.98	2.16
HKD	SSY GROUP LIMITED HKD0.02	25 931 066.00	12 931 956.46	1.41
Total Hong Kong			191 403 301.75	20.92

Taiwan

TWD	TAIWAN SEMICON MAN TWD10	5 362 673.00	85 024 017.50	9.29
Total Taiwan			85 024 017.50	9.29

Total des Actions

861 695 650.49 **94.16**

Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

861 695 650.49 **94.16**

Titres et instruments du marché monétaire non négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé

Actions

Chine

HKD	BRONCUS HOLDING CO USD0.000025	792 000.00	205 102.43	0.02
HKD	CHINA FORESTRY HOL USD0.001 'REG S'	23 052 000.00	29.55	0.00
Total Chine			205 131.98	0.02

Hong Kong

HKD	HUA HAN HEALTH IND HKD0.1	58 882 197.00	75.49	0.00
Total Hong Kong			75.49	0.00

Total des Actions

205 207.47 **0.02**

Total des Titres et instruments du marché monétaire non négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé

205 207.47 **0.02**

Total du Portefeuille-titres

861 900 857.96 **94.18**

UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Contrats de change à terme

Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité

CHF	75 603 500.00	USD	80 970 638.79	12.1.2023	-924 150.47	-0.10
EUR	159 380 900.00	USD	166 877 061.87	12.1.2023	-1 167 533.44	-0.13
CHF	1 409 700.00	USD	1 504 660.96	12.1.2023	-12 117.17	0.00
EUR	2 693 300.00	USD	2 813 267.39	12.1.2023	-13 022.99	0.00
USD	1 439 286.30	EUR	1 401 200.00	12.1.2023	-17 551.95	0.00
USD	949 806.65	EUR	911 800.00	12.1.2023	1 801.29	0.00
Total des Contrats de change à terme					-2 132 574.73	-0.23

Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités	53 592 971.06	5.86
Autres actifs et passifs	1 802 265.71	0.19
Total de l'Actif net	915 163 520.00	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en JPY		3 455 962 248	6 196 009 605	3 705 458 061
Catégorie I-A1-acc	LU0403304966			
Parts en circulation		18 026.5750	140.3700	1 040.3700
Valeur nette d'inventaire par part en JPY		21 629	22 097	19 320
Prix d'émission et de rachat par part en JPY ¹		21 629	22 097	19 320
Catégorie I-B-acc²	LU0403305690			
Parts en circulation		-	245 708.6820	-
Valeur nette d'inventaire par part en JPY		-	10 457	-
Prix d'émission et de rachat par part en JPY ¹		-	10 457	-
Catégorie P-acc	LU0098994485			
Parts en circulation		223 874.3920	258 041.9810	301 685.3950
Valeur nette d'inventaire par part en JPY		12 491	12 872	11 354
Prix d'émission et de rachat par part en JPY ¹		12 491	12 872	11 354
Catégorie Q-acc	LU0403304701			
Parts en circulation		13 535.0370	14 792.0150	14 494.5840
Valeur nette d'inventaire par part en JPY		19 917	20 425	17 931
Prix d'émission et de rachat par part en JPY ¹		19 917	20 425	17 931

¹ Voir note 1

² La catégorie d'actions I-B-acc était en circulation pour la période allant du 22.6.2021 au 15.11.2022

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie I-A1-acc	JPY	-2.1%	14.4%	18.3%
Catégorie I-B-acc ¹	JPY	-	-	-
Catégorie P-acc	JPY	-3.0%	13.4%	17.3%
Catégorie Q-acc	JPY	-2.5%	13.9%	17.9%
Benchmark: ²				
TOPIX (net div. reinv.)	JPY	5.3%	11.9%	5.4%

¹ La catégorie d'actions I-B-acc était en circulation pour la période allant du 22.6.2021 au 15.11.2022. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

² Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts. Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, le marché des actions japonais a chuté en termes de yens. Les prévisions de bénéfices des entreprises ont été constamment revus à la hausse, reflétant ainsi la normalisation de l'économie mondiale et la dépréciation du yen japonais, mais les pressions inflationnistes persistantes ont entraîné un resserrement monétaire agressif de la part des principales banques centrales, qui a pesé sur les marchés boursiers mondiaux et provoqué une contraction importante des multiples d'évaluation.

Le compartiment a affiché une performance négative au cours de l'exercice. Notre préférence pour les sociétés japonaises de qualité bénéficiant de thèmes de croissance structurels tels que les opportunités découlant de la pénurie de main-d'œuvre, la hausse de la valeur des contenus de divertissement, et l'amélioration de la discipline financière dans les semi-conducteurs, a connu des vents contraires temporaires liés à la faiblesse générale du marché au cours de la période. Nous avons continué à

privilegier les sociétés possédant un modèle commercial solide et présentant des évaluations attrayantes.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Japon	98.33
Total	98.33

Répartition économique en % de l'actif net	
Electronique et semi-conducteurs	20.78
Diverses sociétés commerciales	8.49
Internet, logiciels et services informatiques	8.36
Véhicules	7.95
Etablissements financiers et sociétés de participation	6.62
Télécommunications	5.81
Immobilier	5.08
Machines et appareils	4.63
Tabac et boissons alcoolisées	4.16
Banques & instituts de crédit	3.96
Chimie	3.65
Services divers	3.37
Appareils et composants électriques	3.36
Restauration et loisirs	3.07
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	2.99
Industrie graphique, édition et médias	2.68
Pneus et caoutchouc	1.59
Equipement informatique et de réseau	1.15
Commerce de détail, centres commerciaux	0.63
Total	98.33

UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)

Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Etat des actifs nets

	JPY
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	2 920 243 119
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	478 007 355
Total portefeuille-titres (note 1)	3 398 250 474
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	32 256 681
A recevoir sur souscriptions	2 331 274
A recevoir sur dividendes	21 306 926
Frais payés d'avance	6 568 128
Total Actif	3 460 713 483
Passif	
A payer sur rachats	-327 346
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-3 906 198
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-260 580
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-257 111
Total des Provisions pour frais	-4 423 889
Total Passif	-4 751 235
Actifs nets à la fin de l'exercice	3 455 962 248

Etat des opérations

	JPY
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	10 058
Dividendes	80 871 555
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	2 068 260
Autres revenus (note 4)	4 385 906
Total des Revenus	87 335 779
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-47 706 586
Taxe d'abonnement (note 3)	-1 682 272
Autres commissions et frais (note 2)	-1 401 268
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-73 310
Total des Charges	-50 863 436
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	36 472 343
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	299 237 080
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	1 039 190
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	300 276 270
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	336 748 613
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-536 622 592
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-536 622 592
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-199 873 979

Variations de l'actif net

	JPY
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	6 196 009 605
Souscriptions	948 984 878
Rachats	-3 489 158 256
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-2 540 173 378
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	36 472 343
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	300 276 270
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-536 622 592
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-199 873 979
Actifs nets à la fin de l'exercice	3 455 962 248

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-A1-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	140.3700
Nombre de parts émises	17 886.2050
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 026.5750
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	245 708.6820
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-245 708.6820
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0.0000
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	258 041.9810
Nombre de parts émises	45 454.3200
Nombre de parts rachetées	-79 621.9090
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	223 874.3920
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	14 792.0150
Nombre de parts émises	170.0000
Nombre de parts rachetées	-1 426.9780
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 535.0370

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en JPY Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Japon			
JPY ADVANTEST CORP NPV	5 700	52 041 000	1.51
JPY ASAHI GROUP HLDGS NPV	32 700	143 814 600	4.16
JPY BRIDGESTONE CORP NPV	10 600	54 770 200	1.58
JPY CAPCOM CO LTD NPV	29 700	123 997 500	3.59
JPY CHUGAI PHARM CO NPV	17 000	61 608 000	1.78
JPY DAIKIN INDUSTRIES NPV	4 700	105 303 500	3.05
JPY FANUC CORP NPV	5 700	116 080 500	3.36
JPY FAST RETAILING CO NPV	900	72 729 000	2.10
JPY HOSHIZAKI CORPORAT NPV	11 800	54 693 000	1.58
JPY IBIDEN CO LTD NPV	11 700	64 467 000	1.87
JPY ITOCHU CORP NPV	45 900	196 773 300	5.69
JPY ITOCHU TECHNO-SOLU NPV	16 100	53 935 000	1.56
JPY JTOWER INC NPV	8 200	54 366 000	1.57
JPY KATITAS CO LTD NPV	24 900	78 808 500	2.28
JPY KEYENCE CORP NPV	2 400	137 136 000	3.97
JPY KISSEI PHARM CO NPV	16 400	41 557 600	1.20
JPY KYORITSU MAINTENAN NPV	17 400	106 140 000	3.07
JPY MITSUBISHI CORP NPV	21 000	96 705 000	2.80
JPY MITSUBISHI UFJ FIN NPV	206 500	155 928 150	4.51
JPY MITSUI FUDOSAN CO NPV	34 800	96 622 200	2.80
JPY MURASAKI SEIMITSU NPV	35 343	62 486 424	1.81
JPY NEC CORP NPV	8 200	39 811 000	1.15
JPY NINTENDO CO LTD NPV	18 300	107 860 200	3.12
JPY NIPPON TEL&TEL CP NPV	52 600	200 932 000	5.81
JPY OBIC BUSINESS CONS NPV	12 100	56 567 500	1.64
JPY ORIX CORP NPV	31 200	68 967 600	2.00
JPY OTSUKA CORP NPV	4 800	21 936 000	0.63
JPY RECRUIT HLDGS CO L NPV	21 400	92 640 600	2.68
JPY SHIN-ETSU CHEMICAL NPV	4 900	86 093 000	2.49
JPY SONY GROUP CORPORA NPV	15 100	169 950 500	4.92
JPY SUMITOMO BAKELITE NPV	9 300	40 176 000	1.16
JPY SUZUKI MOTOR CORP NPV	17 900	87 942 700	2.54
JPY TDK CORP NPV	4 100	20 008 000	0.58
JPY TECHNOPRO HLDGS IN NPV	30 700	116 353 000	3.37
JPY TOKYO CENTURY CORP NPV	14 400	67 968 000	1.97
JPY TOKYO ELECTRON NPV	3 700	166 833 000	4.83
JPY TOYOTA MOTOR CORP NPV	61 800	124 248 900	3.60
Total Japon		3 398 250 474	98.33
Total des Actions		3 398 250 474	98.33
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		3 398 250 474	98.33
Total du Portefeuille-titres		3 398 250 474	98.33
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		32 256 681	0.93
Autres actifs et passifs		25 455 093	0.74
Total de l'Actif net		3 455 962 248	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en EUR		181 499 471.84	237 612 375.07	182 432 778.67
Catégorie I-B-acc	LU0403311318			
Parts en circulation		363 254.0540	363 254.0540	367 754.0540
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		312.10	380.99	304.44
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		312.10	380.99	304.44
Catégorie P-acc	LU0049842692			
Parts en circulation		39 226.1340	41 315.6400	38 340.1100
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		1 307.21	1 622.76	1 321.17
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		1 307.21	1 622.76	1 321.17
Catégorie Q-acc	LU0403310344			
Parts en circulation		83 003.0820	128 617.3450	98 188.2550
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		203.02	250.13	201.86
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		203.02	250.13	201.86

¹ Voir note 1

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie I-B-acc	EUR	-18.1%	25.1%	10.5%
Catégorie P-acc	EUR	-19.4%	22.8%	8.4%
Catégorie Q-acc	EUR	-18.8%	23.9%	9.4%
Benchmark: ¹				
MSCI European Mid Cap Index (net div. reinv.)	EUR	-13.3%	20.7%	2.8%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, les marchés boursiers européens à moyennes capitalisations ont dégagé une performance négative pour les investisseurs. Le marché a subi des pressions lorsque la guerre en Ukraine a éclaté fin février, d'où un pessimisme des investisseurs mondiaux qui a imprégné l'ensemble de l'exercice, ceux-ci craignant qu'une inflation élevée persistante ne conduise à un resserrement agressif de la banque centrale et ne sape les dépenses de consommation. L'énergie, les services d'utilité publique et la finance ont été les secteurs les plus performants sur l'exercice, tandis que l'immobilier, les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire sont restés à la traîne du marché.

Le compartiment a enregistré une performance négative au cours de l'exercice financier, notre sous-pondération des services d'utilité publique et notre sélection de titres dans l'industrie pesant sur les résultats, tandis que notre surpondération et notre sélection de titres favorable dans la finance, ainsi que notre sous-pondération des technologies de l'information ont soutenu la performance. La sélection d'actions est le principal moteur de performance du compartiment. À l'échelle des actions individuelles, citons parmi les contributions relatives positives Bank of Ireland, Galp et Bankinter, et parmi les contributions négatives Orpea, Faurecia et Kion, ainsi que la sous-pondération d'Evolution Gaming.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Grande-Bretagne	30.55
Allemagne	11.20
Suisse	9.15
Irlande	8.29
France	7.94
Pays-Bas	4.60
Norvège	4.41
Italie	4.14
Suède	3.41
Portugal	2.98
Danemark	2.91
Finlande	2.26
Luxembourg	1.95
Autriche	1.91
Espagne	1.76
Iles Féroé	0.58
Total	98.04

Répartition économique en % de l'actif net

Banques & instituts de crédit	8.73
Bâtiment et matériaux de construction	7.84
Chimie	7.53
Etablissements financiers et sociétés de participation	7.23
Machines et appareils	6.96
Pétrole	6.46
Télécommunications	6.22
Assurances	5.04
Textiles, habillement & maroquinerie	4.83
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	3.60
Sylviculture; bois et papier	3.48
Biotechnologie	3.26
Industrie graphique, édition et médias	2.73
Agriculture et pêche	2.40
Industrie minière, charbon et acier	2.27
Alimentation & softs	2.06
Diverses sociétés non classées	2.02
Commerce de détail, centres commerciaux	1.92
Internet, logiciels et services informatiques	1.90
Services divers	1.79
Fonds de placement	1.71
Véhicules	1.71
Electronique et semi-conducteurs	1.67
Emetteurs d'obligations sécurisées (Pfandbriefe) et sociétés de refinancement	1.42
Equipement informatique et de réseau	1.41
Immobilier	1.03
Trafic et transport	0.82
Total	98.04

Etat des actifs nets

	EUR
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	158 154 687.09
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	19 786 282.41
Total portefeuille-titres (note 1)	177 940 969.50
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	3 304 706.07
A recevoir sur souscriptions	57 678.48
A recevoir sur dividendes	133 875.06
Frais payés d'avance	22 993.49
Autres créances	192 712.02
Total Actif	181 652 934.62
Passif	
Crédit en compte courant	-44 356.21
A payer sur rachats	-606.15
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-90 156.22
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-7 525.77
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-10 818.43
Total des Provisions pour frais	-108 500.42
Total Passif	-153 462.78
Actifs nets à la fin de l'exercice	181 499 471.84

Etat des opérations

	EUR
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	6 929.56
Dividendes	4 894 933.71
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	80 261.12
Autres revenus (note 4)	7 786.80
Total des Revenus	4 989 911.19
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-1 265 599.93
Taxe d'abonnement (note 3)	-48 969.55
Autres commissions et frais (note 2)	-62 889.15
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-24 181.15
Total des Charges	-1 401 639.78
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	3 588 271.41
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	2 711 454.20
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-37 935.84
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	2 673 518.36
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	6 261 789.77
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-50 147 762.09
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-50 147 762.09
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-43 885 972.32

Variations de l'actif net

	EUR
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	237 612 375.07
Souscriptions	7 309 343.63
Rachats	-19 536 274.54
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-12 226 930.91
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	3 588 271.41
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	2 673 518.36
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-50 147 762.09
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-43 885 972.32
Actifs nets à la fin de l'exercice	181 499 471.84

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	363 254.0540
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	363 254.0540
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	41 315.6400
Nombre de parts émises	4 062.0980
Nombre de parts rachetées	-6 151.6040
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39 226.1340
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	128 617.3450
Nombre de parts émises	5 468.8620
Nombre de parts rachetées	-51 083.1250
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	83 003.0820

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en EUR Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Autriche			
EUR ERSTE GROUP BK AG NPV	116 821.00	3 457 901.60	1.91
Total Autriche		3 457 901.60	1.91
Danemark			
DKK GENMAB AS DKK1	12 020.00	5 282 871.69	2.91
Total Danemark		5 282 871.69	2.91
Iles Féroé			
NOK P/F BAKKAFROST DKK1	19 865.00	1 044 834.38	0.58
Total Iles Féroé		1 044 834.38	0.58
Finlande			
EUR NESTE OIL OYJ NPV	33 386.00	1 647 265.24	0.91
EUR STORA ENSO OYJ NPV SER'R'	175 772.00	2 456 413.70	1.35
Total Finlande		4 103 678.94	2.26
France			
EUR FAURECIA EUR7	196 823.00	3 100 946.37	1.71
EUR JC DECAUX SA NPV	144 850.00	2 505 905.00	1.38
EUR PUBLICIS GROUPE SA EURO.40	39 307.00	2 452 756.80	1.35
EUR SOC GENERALE EUR1.25	61 411.00	1 473 249.89	0.81
EUR TELEPERFORMANCE EUR2.50	15 191.00	3 272 141.40	1.80
EUR UBISOFT ENTERTAIN EURO.31	60 627.00	1 611 465.66	0.89
Total France		14 416 465.12	7.94
Allemagne			
EUR BRENTAG AG	42 308.00	2 537 633.84	1.40
EUR COMMERZBANK AG NPV	404 431.00	3 237 874.59	1.78
EUR COVESTRO AG NPV	101 694.00	3 881 659.98	2.14
EUR INFINEON TECHNOLOG AG NPV (REGD)	46 000.00	1 449 920.00	0.80
EUR KION GROUP AG NPV	45 677.00	1 231 908.69	0.68
EUR KNORR BREMSE AG NPV	50 777.00	2 754 144.48	1.52
EUR LANXESS AG NPV	88 472.00	3 361 936.00	1.85
EUR VONOVIA SE NPV	79 851.00	1 875 699.99	1.03
Total Allemagne		20 330 777.57	11.20
Irlande			
EUR BANK OF IRELAND GR EUR1	574 239.00	4 483 658.11	2.47
GBP DCC ORD EURO.25	64 054.00	3 251 602.94	1.79
EUR KINGSPAN GROUP ORD EURO.13(DUBLIN LISTING)	64 447.00	3 444 047.68	1.90
EUR SMURFIT KAPPA GRP ORD EURO.001	112 896.00	3 864 430.08	2.13
Total Irlande		15 043 738.81	8.29
Italie			
EUR INFRASTRUTTURE WIR NPV	505 353.00	4 799 842.79	2.64
EUR MONCLER SPA NPV	55 413.00	2 718 007.65	1.50
Total Italie		7 517 850.44	4.14
Luxembourg			
EUR EUROFINIS SCIENTIFI EURO.01	53 247.00	3 536 665.74	1.95
Total Luxembourg		3 536 665.74	1.95
Pays-Bas			
EUR ASR NEDERLAND N.V. EURO.16	71 572.00	3 112 666.28	1.71
EUR CNH INDUSTRIAL NV COM EURO.01	239 753.00	3 661 028.31	2.02
EUR KONINKLIJKE PHILIPS NV EURO.20	110 751.00	1 571 778.19	0.87
Total Pays-Bas		8 345 472.78	4.60
Norvège			
NOK AKER BP ASA NOK1	114 926.00	3 824 973.20	2.11
NOK AUTOSTORE HOLDINGS USD0.01	500 100.00	867 532.80	0.48
NOK YARA INTERNATIONAL NOK1.7	75 592.00	3 313 244.43	1.82
Total Norvège		8 005 750.43	4.41
Portugal			
EUR GALP ENERGIA EUR1-B	458 561.00	5 404 141.39	2.98
Total Portugal		5 404 141.39	2.98
Espagne			
EUR BANKINTER SA EURO.3(REGD)	507 491.00	3 193 133.37	1.76
Total Espagne		3 193 133.37	1.76
Suède			
SEK AVANZA BANK HLDG NPV (POST SPLIT)	107 800.00	2 061 752.08	1.14
SEK BOLIDEN AB NPV (POST SPLIT)	116 775.00	4 125 418.77	2.27
Total Suède		6 187 170.85	3.41
Suisse			
CHF BARRY CALLEBAUT AG CHF0.02 (REGD)	1 904.00	3 732 309.47	2.06
CHF GEBERIT CHF0.10(REGD)	8 582.00	3 908 706.79	2.15
CHF LOGITECH INTL CHF0.25(REGD) (POST-SUBD)	44 854.00	2 554 074.31	1.41
CHF STRAUMANN HLDG CHF0.01 (REGD) (POST SPLIT)	27 240.00	2 987 794.98	1.64
CHF SWISS LIFE HLDG CHF5.1(REGD)	6 714.00	3 432 972.18	1.89
Total Suisse		16 615 857.73	9.15

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en EUR Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Grande-Bretagne			
GBP 3I GROUP ORD GBPO.738636	653 469.00	10 192 051.57	5.61
GBP ASHTEAD GROUP ORD GBPO.10	136 871.00	7 875 718.72	4.34
GBP AVEVA GROUP ORD GBPO.03556	50 095.00	1 843 078.03	1.01
GBP BURBERRY GROUP ORD GBPO.0005	147 875.00	3 723 392.83	2.05
GBP CRODA INTL ORD GBPO.10609756	49 397.00	3 881 609.02	2.14
GBP DR. MARTENS PLC ORD GBPO.01	989 661.00	2 325 925.66	1.28
GBP EASYJET ORD GBPO.27285714	327 865.00	1 483 093.55	0.82
GBP FERGUSON PLC (NEW) ORD GBPO.10	26 433.00	2 862 205.19	1.58
GBP HARGREAVES LANSDOW ORD GBPO.004 (WI)	264 130.00	2 577 151.64	1.42
GBP ITV ORD GBPO.10	3 711 281.00	3 213 359.63	1.77
GBP JD SPORTS FASHION ORD GBPO.0005	2 392 090.00	3 487 434.32	1.92
GBP LEGAL & GENERAL GP ORD GBPO.025	896 869.00	2 609 908.73	1.44
GBP OXFORD NANOPORE TE ORD GBPO.0001 (WI)	216 296.00	640 433.62	0.35
GBP PERSIMMON ORD GBPO.10	120 851.00	1 777 964.28	0.98
GBP SPIRAX-SARCO ENG ORD GBPO.269230769	5 978.00	774 735.48	0.43
GBP TAYLOR WIMPEY ORD GBPO.01	1 867 679.00	2 233 615.66	1.23
GBP WOOD GROUP (JOHN) ORD GBPO.0428571 (POST CONS)	562 890.00	849 610.20	0.47
Total Grande-Bretagne		52 351 288.13	28.84
Total des Actions		174 837 598.97	96.33
Fonds d'investissement, fermé			
Grande-Bretagne			
GBP SEGRO PLC REIT	339 298.00	3 103 370.53	1.71
Total Grande-Bretagne		3 103 370.53	1.71
Total des Fonds d'investissement, fermé		3 103 370.53	1.71
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		177 940 969.50	98.04
Total du Portefeuille-titres		177 940 969.50	98.04
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		3 304 706.07	1.82
Crédit en compte courant et autres engagements à court terme		-44 356.21	-0.02
Autres actifs et passifs		298 152.48	0.16
Total de l'Actif net		181 499 471.84	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		177 308 499.51	336 651 888.36	262 931 480.37
Catégorie I-B-acc	LU0403314254			
Parts en circulation		60 661.5550	123 982.8790	57 819.1560
Valeur nette d'inventaire par part en USD		241.29	310.27	256.74
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		241.19	310.27	256.74
Catégorie (CHF hedged) I-B-acc²	LU2220381201			
Parts en circulation		-	40 252.2840	53 571.4420
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		-	136.14	114.17
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		-	136.14	114.17
Catégorie P-acc	LU0049842262			
Parts en circulation		40 101.6660	50 583.0090	50 847.5690
Valeur nette d'inventaire par part en USD		2 747.36	3 596.02	3 028.96
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		2 746.26	3 596.02	3 028.96
Catégorie (CHF hedged) P-acc	LU0781589055			
Parts en circulation		45 506.6090	45 419.3810	44 187.8460
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		249.98	338.47	289.06
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		249.88	338.47	289.06
Catégorie Q-acc	LU0358044807			
Parts en circulation		151 193.2390	219 089.3400	171 760.9890
Valeur nette d'inventaire par part en USD		233.82	303.67	253.80
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		233.73	303.67	253.80
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	LU1240780913			
Parts en circulation		22 677.0660	24 502.2550	23 556.7210
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		172.83	232.18	196.75
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		172.76	232.18	196.75
Catégorie U-X-acc	LU0403314684			
Parts en circulation		122.0000	1 450.0000	2 038.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		8 952.20	14 534.18	12 018.95
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		8 948.62	14 534.18	12 018.95

¹ Voir note 1

² La catégorie de parts (CHF hedged) I-B-acc était en circulation jusqu'au 10.2.2022

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie I-B-acc	USD	-22.2%	20.8%	36.5%
Catégorie (CHF hedged) I-B-acc ¹	CHF	-	19.2%	-
Catégorie P-acc	USD	-23.6%	18.7%	34.1%
Catégorie (CHF hedged) P-acc	CHF	-26.2%	17.1%	30.2%
Catégorie Q-acc	USD	-23.0%	19.6%	35.1%
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	CHF	-25.6%	18.0%	31.2%
Catégorie U-X-acc ²	USD	-	20.9%	-
Benchmark: ³				
Russell Midcap Growth (net div. reinv.)	USD	-21.9%	17.6%	30.6%
Russell Midcap Growth (net div. reinv.) (CHF hedged)	CHF	-24.4%	16.0%	27.8%

¹ La catégorie de parts (CHF hedged) I-B-acc était en circulation jusqu'au 10.2.2022. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

² La catégorie d'actions U-X-acc était active jusqu'au 18.1.2022 - réactivée le 18.3.2022. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

³ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts. Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Les actions de croissance des moyennes capitalisations américaines ont chuté au même titre que toutes les capitalisations boursières aux États-Unis entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022. Les marchés d'actions aux États-Unis et à l'étranger ont connu une période volatile, s'échangeant à la baisse sous l'effet de l'inflation et des craintes de récession. Les mois d'octobre et novembre 2022 ont cependant vu un attrait renouvelé pour le risque, les actions de croissance des moyennes capitalisations progressant jusqu'à la fin de l'exercice.

Le compartiment a légèrement sous-performé son indice de référence sur la période. La stratégie a profité d'une sélection de titres positive, en particulier dans la consommation discrétionnaire et la finance. En revanche, celle réalisée dans l'industrie l'a pénalisée. L'allocation sectorielle a nui à la performance au cours de la période, la surpondération des services de communication pesant finalement plus lourd que la sous-pondération des technologies de l'information.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Etats-Unis	91.76
Canada	3.14
Irlande	1.50
Allemagne	1.09
Total	97.49

Répartition économique en % de l'actif net

Internet, logiciels et services informatiques	23.50
Etablissements financiers et sociétés de participation	13.17
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	12.07
Electronique et semi-conducteurs	7.08
Textiles, habillement & maroquinerie	5.68
Alimentation & softs	3.82
Restauration et loisirs	3.74
Machines et appareils	3.48
Pétrole	3.45
Industrie aéronautique et spatiale	2.99
Commerce de détail, centres commerciaux	2.95
Distribution d'énergie & d'eau	2.86
Immobilier	2.26
Soins de santé & services sociaux	2.04
Environnement et recyclage	2.02
Diverses sociétés commerciales	1.61
Chimie	1.41
Tabac et boissons alcoolisées	1.24
Biotechnologie	1.09
Trafic et transport	1.03
Total	97.49

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	162 428 464.59
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	10 430 573.68
Total portefeuille-titres (note 1)	172 859 038.27
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	4 848 758.99
A recevoir sur souscriptions	14 474.86
A recevoir sur dividendes	25 834.83
Frais payés d'avance	29 216.43
Total Actif	177 777 323.38
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-228 519.95
Intérêts à payer sur crédit en compte courant	-9.71
A payer sur rachats	-8 700.39
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-206 862.15
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-13 652.55
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-11 079.12
Total des Provisions pour frais	-231 593.82
Total Passif	-468 823.87
Actifs nets à la fin de l'exercice	177 308 499.51

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	47 092.52
Dividendes	663 061.51
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	42 166.98
Autres revenus (note 4)	37 085.42
Total des Revenus	789 406.43
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-3 088 513.25
Taxe d'abonnement (note 3)	-91 914.87
Autres commissions et frais (note 2)	-59 218.38
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-9.71
Total des Charges	-3 239 656.21
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-2 450 249.78
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-30 311 300.21
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-1 182 789.31
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	733 697.96
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-30 760 391.56
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-33 210 641.34
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-38 744 929.20
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-550 919.26
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-39 295 848.46
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-72 506 489.80

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	336 651 888.36
Souscriptions	25 839 423.24
Rachats	-112 676 322.29
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-86 836 899.05
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-2 450 249.78
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-30 760 391.56
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-39 295 848.46
Augmentation(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-72 506 489.80
Actifs nets à la fin de l'exercice	177 308 499.51

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	123 982.8790
Nombre de parts émises	19 801.3660
Nombre de parts rachetées	-83 122.6900
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	60 661.5550
Catégorie	(CHF hedged) I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	40 252.2840
Nombre de parts émises	0.0000
Nombre de parts rachetées	-40 252.2840
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0.0000
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	50 583.0090
Nombre de parts émises	3 134.5200
Nombre de parts rachetées	-13 615.8630
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40 101.6660
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	45 419.3810
Nombre de parts émises	2 306.7640
Nombre de parts rachetées	-2 219.5360
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	45 506.6090
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	219 089.3400
Nombre de parts émises	28 199.4900
Nombre de parts rachetées	-96 095.5910
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	151 193.2390
Catégorie	(CHF hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	24 502.2550
Nombre de parts émises	3 800.8210
Nombre de parts rachetées	-5 626.0100
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 677.0660
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 450.0000
Nombre de parts émises	149.0000
Nombre de parts rachetées	-1 477.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	122.0000

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Évaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Actions

Canada				
USD	LULULEMON ATHLETIC COM STK USD0.01	14 652.00	5 572 302.12	3.14
Total Canada			5 572 302.12	3.14

Allemagne				
USD	BIONTECH SE SPON ADS EACH REP 1 ORD SHS	11 600.00	1 937 432.00	1.09
Total Allemagne			1 937 432.00	1.09

Irlande				
USD	TRANE TECHNOLOGIES COM USD1	14 827.00	2 645 433.34	1.50
Total Irlande			2 645 433.34	1.50

Etats-Unis				
USD	AGILENT TECHNOLOGIES INC COM	34 024.00	5 273 039.52	2.97
USD	ALBEMARLE CORP COM USD0.01	8 992.00	2 499 686.08	1.41
USD	AMERIPRISE FINL INC COM	13 771.00	4 571 283.45	2.58
USD	AMERISOURCEBERGEN COM STK USD0.01	27 155.00	4 635 086.95	2.61
USD	ARISTA NETWORKS IN COM USD0.0001	43 385.00	6 043 530.50	3.41
USD	AVALONBAY COMMUNI COM USD0.01	10 035.00	1 755 121.50	0.99
USD	BJS WHSL CLUB HLDG COM USD0.01	37 970.00	2 856 862.80	1.61
USD	CBOE GLOBAL MARKET COM USD0.01	22 027.00	2 793 904.68	1.58
USD	CENTENE CORP DEL COM	41 653.00	3 625 893.65	2.05
USD	CHENIERE ENERGY INC COM NEW	8 730.00	1 530 892.80	0.86
USD	CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CL A	4 164.00	6 774 661.44	3.82
USD	CONSTELLATION BRDS CLASS'A'COM USD0.01	8 517.00	2 191 849.95	1.24
USD	COOPER COS INC COM USD0.10	9 551.00	3 021 458.85	1.70
USD	DECKERS OUTDOOR CORP COM	11 287.00	4 502 158.56	2.54
USD	DEVON ENERGY CORP NEW COM	42 240.00	2 894 284.80	1.63
USD	DEXCOM INC COM	42 234.00	4 910 969.52	2.77
USD	DYNATRACE INC COM USD0.001	114 467.00	4 435 596.25	2.50
USD	ENPHASE ENERGY INC COM USD0.00001	7 443.00	2 386 151.37	1.35
USD	EQT CORPORATION	63 285.00	2 683 916.85	1.51
USD	FORTINET INC COM USD0.001	89 191.00	4 741 393.56	2.67
USD	HEALTHEQUITY INC COM USD0.0001	43 813.00	2 781 249.24	1.57
USD	HEICO CORP NEW CL A	41 786.00	5 297 629.08	2.99
USD	HESS CORPORATION COM USD1	11 730.00	1 688 064.30	0.95
USD	HUBSPOT INC COM USD0.001	16 538.00	5 011 510.14	2.83
USD	HYATT HOTELS CORP COM USD0.01 CLASS 'A'	41 165.00	4 129 672.80	2.33
USD	IQVIA HOLDINGS INC COM USD0.01	27 753.00	6 050 709.06	3.41
USD	LIVE NATION INC COM	34 348.00	2 499 160.48	1.41
USD	MARVELL TECHNOLOGY COM USD0.002	62 889.00	2 925 596.28	1.65
USD	MONSTER BEV CORP USD0.005(NEW)	23 286.00	2 395 197.96	1.35
USD	MSCI INC COM STK USD0.01	11 056.00	5 614 568.48	3.17
USD	OLD DOMINION FGHT LINES INC COM	6 060.00	1 833 816.60	1.03
USD	OREILLY AUTO NEW COM USD0.01	5 844.00	5 052 371.76	2.85
USD	PALO ALTO NETWORKS COM USD0.0001	16 450.00	2 794 855.00	1.58
USD	REGAL BELOIT CORP COM USD0.01	26 821.00	3 516 501.31	1.98
USD	SBA COMMUNICATIONS COM USD0.01 CL A	7 497.00	2 243 852.10	1.27
USD	SYNOPSIS INC COM USD0.01	13 757.00	4 671 051.78	2.63
USD	TAKE TWO INTERACTI COM USD0.01	42 931.00	4 537 377.39	2.56
USD	TERADYNE INC COM USD0.125	39 050.00	3 649 222.50	2.06
USD	THE TRADE DESK INC COM USD0.000001 CL A	76 754.00	4 001 953.56	2.26
USD	TOAST INC COM USD0.00001 CLASS A	59 600.00	1 094 256.00	0.62
USD	UNITED RENTALS INC COM	14 839.00	5 238 612.17	2.95
USD	UNIVERSAL DISPLAY COM USD0.01	12 955.00	1 458 992.10	0.82
USD	VERISK ANALYTICS I CL A USD0.001	23 564.00	4 328 942.44	2.44
USD	WASTE CONNECTIONS COM NPV (POST REV SPLIT)	24 824.00	3 587 068.00	2.02
USD	WOLFSPEED INC COM USD0.00125	23 910.00	2 173 897.20	1.23
Total Etats-Unis			162 703 870.81	91.76

Total des Actions			172 859 038.27	97.49
--------------------------	--	--	-----------------------	--------------

Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			172 859 038.27	97.49
---	--	--	-----------------------	--------------

Total du Portefeuille-titres			172 859 038.27	97.49
-------------------------------------	--	--	-----------------------	--------------

Contrats de change à terme

Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité

CHF	14 687 200.00	USD	15 729 853.33	12.1.2023	-227 179.08	-0.13
USD	58 974.12	CHF	55 200.00	12.1.2023	709.26	0.00
CHF	205 400.00	USD	218 855.52	12.1.2023	-2 051.14	0.00
USD	231 688.26	CHF	219 500.00	12.1.2023	1.01	0.00
Total des Contrats de change à terme					-228 519.95	-0.13

Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités			4 848 758.99	2.73
Autres actifs et passifs			-170 777.80	-0.09
Total de l'Actif net			177 308 499.51	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		68 093 716.73	156 804 006.55	113 958 675.67
Catégorie F-acc¹	LU0404627084			
Parts en circulation		-	-	53.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		-	-	1 390.93
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		-	-	1 392.04
Catégorie I-B-acc³	LU2245806570			
Parts en circulation		-	380 278.7050	363 478.4510
Valeur nette d'inventaire par part en USD		-	121.16	105.63
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		-	121.16	105.71
Catégorie P-acc	LU0038842364			
Parts en circulation		55 937.9120	61 749.5910	40 053.9140
Valeur nette d'inventaire par part en USD		1 116.63	1 449.89	1 286.71
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		1 116.63	1 449.89	1 287.74
Catégorie Q-acc	LU0404627241			
Parts en circulation		23 332.4090	20 995.0930	17 570.2730
Valeur nette d'inventaire par part en USD		197.24	254.12	223.78
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		197.24	254.12	223.96
Catégorie U-X-acc	LU2227885360			
Parts en circulation		122.0000	1 139.0000	1 650.0000
Valeur nette d'inventaire par part en USD		8 440.56	13 926.44	12 133.31
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		8 440.56	13 926.44	12 143.02

¹ La catégorie de parts F-acc était en circulation jusqu'au 10.12.2020

² Voir note 1

³ La catégorie de parts I-B-acc était en circulation jusqu'au 23.5.2022

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie F-acc ¹	USD	-	-	39.8%
Catégorie I-B-acc ²	USD	-	14.7%	-
Catégorie P-acc	USD	-23.0%	12.6%	38.3%
Catégorie Q-acc	USD	-22.4%	13.5%	39.5%
Catégorie U-X-acc ³	USD	-	14.8%	-
Benchmark: ⁴				
Russell 2000 Growth (net div. reinv.)	USD	-21.1%	11.8%	25.7%

¹ La catégorie de parts F-acc était en circulation jusqu'au 10.12.2020. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

² La catégorie de parts I-B-acc était en circulation jusqu'au 23.5.2022. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

³ La catégorie d'actions U-X-acc était active jusqu'au 9.2.2022 - réactivée le 21.3.2022. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

⁴ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.

Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Les actions de croissance des petites capitalisations américaines ont connu une année difficile entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022, s'échangeant à un niveau inférieur à celui des marchés d'actions plus globaux, tandis que les craintes liées à l'inflation et à la situation macroéconomique stimulaient la volatilité sur le marché et ravivaient les peurs de récession au niveau mondial. Toutefois, l'attrait pour le risque a de nouveau émergé en octobre et en novembre pour terminer la période sur une note positive, alors que renaissait l'espoir d'en avoir terminé avec les craintes liées à l'inflation.

Le compartiment a affiché une performance négative au cours de l'exercice, sous-performant légèrement son indice de référence. La performance relative a pâti de la sous-pondération adoptée par la stratégie dans l'énergie, les matériaux et la consommation de base, l'effet négatif ayant en partie été annulé par les bénéfices de la position de trésorerie et la sous-pondération dans les services de communication. Du point de vue de la sélection de titres, la stratégie a profité des contributions favorables liées à ses participations dans la consommation discrétionnaire, la finance et l'immobilier, compensant une sélection de titres moins judicieuse dans la santé, les technologies de l'information et les matériaux.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Etats-Unis	91.19
Israël	2.81
Grande-Bretagne	0.85
Pays-Bas	0.67
Bermudes	0.66
Canada	0.25
Total	96.43

Répartition économique en % de l'actif net

Internet, logiciels et services informatiques	16.12
Biotechnologie	8.42
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	7.92
Etablissements financiers et sociétés de participation	6.93
Restauration et loisirs	6.80
Electronique et semi-conducteurs	6.43
Pétrole	5.94
Alimentation & softs	5.37
Banques & instituts de crédit	4.69
Distribution d'énergie & d'eau	4.45
Machines et appareils	4.23
Bâtiment et matériaux de construction	3.05
Soins de santé & services sociaux	2.96
Véhicules	2.22
Appareils et composants électriques	2.08
Trafic et transport	1.75
Commerce de détail, centres commerciaux	1.71
Sylviculture; bois et papier	1.47
Textiles, habillement & maroquinerie	1.21
Services divers	1.10
Tabac et boissons alcoolisées	0.92
Assurances	0.66
Total	96.43

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	72 833 120.36
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-7 168 358.69
Total portefeuille-titres (note 1)	65 664 761.67
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	2 386 519.58
A recevoir sur souscriptions	79 332.17
A recevoir sur dividendes	49 652.76
Frais payés d'avance	29 306.86
Total Actif	68 209 573.04
Passif	
A payer sur rachats	-12 712.62
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-93 057.45
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-5 573.88
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-4 512.36
Total des Provisions pour frais	-103 143.69
Total Passif	-115 856.31
Actifs nets à la fin de l'exercice	68 093 716.73

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	12 205.59
Dividendes	381 902.22
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	29 248.63
Autres revenus (note 4)	47 537.23
Total des Revenus	470 893.67
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-1 317 465.22
Taxe d'abonnement (note 3)	-37 165.46
Autres commissions et frais (note 2)	-39 695.53
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-43.67
Total des Charges	-1 394 369.88
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-923 476.21
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-8 950 176.73
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-1 370.95
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-8 951 547.68
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-9 875 023.89
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-20 647 968.00
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-20 647 968.00
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-30 522 991.89

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	156 804 006.55
Souscriptions	18 709 895.97
Rachats	-76 897 193.90
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-58 187 297.93
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-923 476.21
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-8 951 547.68
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-20 647 968.00
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-30 522 991.89
Actifs nets à la fin de l'exercice	68 093 716.73

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	I-B-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	380 278.7050
Nombre de parts émises	1 655.7550
Nombre de parts rachetées	-381 934.4600
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0.0000
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	61 749.5910
Nombre de parts émises	12 522.0570
Nombre de parts rachetées	-18 333.7360
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	55 937.9120
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	20 995.0930
Nombre de parts émises	9 510.7810
Nombre de parts rachetées	-7 173.4650
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 332.4090
Catégorie	U-X-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	1 139.0000
Nombre de parts émises	122.0000
Nombre de parts rachetées	-1 139.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	122.0000

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Évaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Actions

Bermudes

USD	ESSENT GRP LTD COM USD0.015	11 266.00	451 653.94	0.66
Total Bermudes			451 653.94	0.66

Canada

USD	REPAIR THERAPEUTIC COM NPV	10 530.00	168 795.90	0.25
Total Canada			168 795.90	0.25

Israël

USD	CYBER-ARK SOFTWARE COM ILS0.01	6 500.00	968 955.00	1.43
USD	WIX.COM LTD COM ILS0.01	10 405.00	941 548.45	1.38
Total Israël			1 910 503.45	2.81

Pays-Bas

USD	ARGENX SE SPON ADR EACH REP 1 ORD SHS	1 141.00	454 083.77	0.67
Total Pays-Bas			454 083.77	0.67

Grande-Bretagne

USD	IMMUNOCORE HLDGS P SPON ADS EACH REP ONE ORD	9 200.00	577 852.00	0.85
Total Grande-Bretagne			577 852.00	0.85

Etats-Unis

USD	ALLOGENE THERAPEUT COM USD0.001	31 341.00	309 022.26	0.45
USD	ALTERYX INC COM USD0.0001 CL A	17 332.00	777 340.20	1.14
USD	AMERESCO INC COM USD0.0001 CL 'A'	17 813.00	1 167 107.76	1.71
USD	ARVINAS INC COM USD0.001	10 154.00	416 720.16	0.61
USD	ASPEN AEROGELS INC COM USD0.00001	24 034.00	289 850.04	0.43
USD	ASTEC INDS INC COM	6 383.00	282 383.92	0.41
USD	ATRICURE INC COM USD0.001	18 055.00	822 585.80	1.21
USD	AZENTA INC COM USD0.01	15 727.00	946 922.67	1.39
USD	BLOOMIN BRANDS INC COM USD0.01	35 703.00	804 031.56	1.18
USD	BOISE CASCADE COMP COM USD0.01	13 536.00	1 002 205.44	1.47
USD	CASTLE BIOSCIENCES COM USD0.001	10 770.00	254 064.30	0.37
USD	CHART INDS INC COM PAR \$0.01	10 031.00	1 434 332.69	2.11
USD	CHESAPEAKE ENERGY COM USD0.01	10 758.00	1 113 453.00	1.64
USD	CHILDRENS PLACE IN COM USD0.10	10 120.00	359 260.00	0.53
USD	CHURCHILL DOWNS INC COM	4 214.00	935 339.44	1.37
USD	CLEARWATER ANALYT COM USD0.001 CLASS A	38 600.00	724 136.00	1.06
USD	DAVE & BUSTER'S EN COM USD0.01	18 055.00	716 061.30	1.05
USD	DIGITALOCEAN HLDGS COM USD0.000025	20 530.00	612 409.90	0.90
USD	ELASTIC N V COM USD0.01	12 365.00	756 614.35	1.11
USD	EVOQUA WATER TECHN COM USD0.01	31 490.00	1 369 500.10	2.01
USD	FIRST BANCORP N C COM	25 803.00	1 254 799.89	1.84
USD	FORWARD AIR CORP COM	10 633.00	1 194 830.21	1.76
USD	HASHICORP INC COM USD0.000015 CL A	5 100.00	139 230.00	0.20
USD	HENRY JACK & ASSOC COM USD0.01	7 072.00	1 339 083.20	1.97
USD	HERC HOLDINGS INC COM	8 292.00	1 062 785.64	1.56
USD	IGM BIOSCIENCES IN COM USD0.01	8 923.00	196 395.23	0.29
USD	INSMED INC COM USD0.01	17 496.00	323 501.04	0.48
USD	INSPIRE MEDICAL SY COM USD0.001	4 884.00	1 179 827.88	1.73
USD	INTELLIA THERAPEUT COM USD0.0001	5 488.00	282 412.48	0.42
USD	INTRA-CELLULAR THER USD0.0001	8 612.00	466 942.64	0.69
USD	JAMF HOLDING CORP COM USD0.001	34 688.00	738 160.64	1.08
USD	KBR INC COM STK USD0.001	17 410.00	899 574.70	1.32
USD	KYMERA THERAPEUTIC USD0.0001	12 265.00	355 439.70	0.52
USD	LATTICE SEMICONDUCTOR CORP COM	20 271.00	1 476 336.93	2.17
USD	MAGNITE INC COM USD0.00001	40 059.00	445 055.49	0.65
USD	MASTEC INC COM	12 405.00	1 126 746.15	1.66
USD	MATADOR RESOURCES COM USD0.01	13 584.00	901 434.24	1.32
USD	MAXLINEAR INC COM USD0.01 CL'A'	24 543.00	898 273.80	1.32
USD	MEDPACE HOLDINGS COM USD0.01	5 983.00	1 255 771.87	1.84
USD	MEIRAGTX HLDGS PLC COM USD0.00003881	20 233.00	124 635.28	0.18
USD	NANOSTRING TECHNOL COM USD0.0001	13 613.00	95 154.87	0.14
USD	NATIONAL BANK HOLD COM USD0.01	16 741.00	778 623.91	1.14
USD	NATIONAL VISION HL COM USD0.01	24 651.00	997 379.46	1.47
USD	NEOGENOMICS INC COM NPV	20 319.00	227 775.99	0.33
USD	NURIX THERAPEUTICS USD0.001	18 011.00	223 156.29	0.33
USD	OLLIES BARGAIN OUT COM USD0.001	13 220.00	805 098.00	1.18
USD	OVINTIV INC COM USD0.01	20 344.00	1 134 381.44	1.67
USD	PERFORMANCE FOOD G COM USD0.01	35 015.00	2 135 214.70	3.14
USD	PLANET FITNESS INC COM USD0.0001 A	13 503.00	1 058 095.08	1.55
USD	PMV PHARMACEUTICAL COM USD0.00001	11 727.00	117 035.46	0.17
USD	PURE STORAGE INC COM USD0.0001 CL A	50 014.00	1 459 908.66	2.14
USD	R1 RCM INC COM USD0.01	50 043.00	452 889.15	0.67
USD	REGAL BELOIT CORP COM USD0.01	8 865.00	1 162 290.15	1.71
USD	RELAY THERAPEUTICS COM USD0.001	15 964.00	296 611.12	0.44
USD	REPLIGEN CORP COM	5 609.00	1 003 113.56	1.47
USD	RYMAN HOSPITALITY COM USD0.01	19 436.00	1 778 977.08	2.61
USD	SHIFT4 PMTS INC COM USD0.0001 CLASS A	19 988.00	926 243.92	1.36
USD	SHOALS TECHNOLOGIE COM USD0.00001 CLASS A	17 028.00	493 301.16	0.72
USD	SILK ROAD MEDICAL COM USD0.001	16 892.00	899 499.00	1.32
USD	SIMPSON MANUFACTURING CO INC COM	7 178.00	667 912.90	0.98
USD	SIX FLAGS ENT CORP COM USD0.01	31 099.00	749 174.91	1.10
USD	STAAR SURGICAL CO COM USD0.01	13 368.00	763 446.48	1.12
USD	SUMO LOGIC INC COM USD0.0001	111 994.00	851 154.40	1.25
USD	SURGERY PARTNERS COM USD0.01	25 201.00	713 440.31	1.05
USD	TAPESTRY INC COM USD0.01	21 731.00	820 779.87	1.21
USD	TENABLE HOLDINGS I COM USD0.01	23 511.00	897 649.98	1.32

Dénomination	Nombre/ Nominal	Évaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
USD TEXAS CAPITAL BANCSHARES INC COM	11 232.00	673 807.68	0.99
USD THE DUCKHORN PORTF COM USD0.01	39 115.00	628 186.90	0.92
USD TOPBUILD CORP COM USD0.01 'WI'	3 324.00	512 161.92	0.75
USD UNIVERSAL DISPLAY COM USD0.01	9 393.00	1 057 839.66	1.55
USD VARONIS SYSTEMS IN COM USD0.001	25 573.00	543 170.52	0.80
USD VERITEX HLDGS INC COM USD0.01	28 847.00	942 143.02	1.38
USD VISTEON CORP COM USD0.01	10 290.00	1 510 572.00	2.22
USD WEATHERFORD INTL COM USD0.001	20 700.00	898 380.00	1.32
USD WEBSTER FINL CORP CONN COM	19 132.00	1 039 632.88	1.53
USD WYNDHAM HOTELS R COM USD0.01 WI	11 685.00	856 744.20	1.26
USD XENCOR INC COM USD0.01	16 380.00	486 813.60	0.72
USD ZENTALIS PHARMACEU COM USD0.001 CL A	16 054.00	355 114.48	0.52
Total Etats-Unis		61 767 452.61	90.70
Total des Actions		65 330 341.67	95.94
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		65 330 341.67	95.94
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur un autre marché réglementé			
Actions			
Etats-Unis			
USD STERLING CHECK COR COM USD0.01	23 000.00	334 420.00	0.49
Total Etats-Unis		334 420.00	0.49
Total des Actions		334 420.00	0.49
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur un autre marché réglementé		334 420.00	0.49
Total du Portefeuille-titres		65 664 761.67	96.43
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		2 386 519.58	3.50
Autres actifs et passifs		42 435.48	0.07
Total de l'Actif net		68 093 716.73	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		219 587 690.40	122 837 336.17	146 733 995.43
Catégorie F-acc¹	LU2418149048			
Parts en circulation		625 335.2240	-	-
Valeur nette d'inventaire par part en USD		101.39	-	-
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		101.39	-	-
Catégorie P-acc	LU0085953304			
Parts en circulation		242 685.2480	234 899.6230	358 751.9580
Valeur nette d'inventaire par part en USD		391.21	402.80	350.35
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		391.21	402.80	350.35
Catégorie (CHF hedged) P-acc³	LU2402148493			
Parts en circulation		32 526.8020	100.0000	-
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		92.12	97.88	-
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		92.12	97.88	-
Catégorie (EUR hedged) P-acc³	LU2402148576			
Parts en circulation		17 975.9010	351.9650	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		92.35	97.87	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		92.35	97.87	-
Catégorie Q-acc	LU0358044559			
Parts en circulation		157 753.9210	105 237.1120	99 062.8980
Valeur nette d'inventaire par part en USD		241.51	246.68	212.44
Prix d'émission et de rachat par part en USD ²		241.51	246.68	212.44
Catégorie (CHF hedged) Q-acc³	LU2402148659			
Parts en circulation		165 472.0970	11 563.6390	-
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		92.89	97.89	-
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ²		92.89	97.89	-
Catégorie (EUR hedged) Q-acc³	LU2402148733			
Parts en circulation		22 529.8590	8 965.0000	-
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		93.13	97.89	-
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ²		93.13	97.89	-

¹ Première VNI 7.3.2022

² Voir note 1

³ Première VNI 26.11.2021

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie F-acc ¹	USD	-	-	-
Catégorie P-acc	USD	-2.9%	15.0%	13.2%
Catégorie (CHF hedged) P-acc	CHF	-5.9%	-	-
Catégorie (EUR hedged) P-acc	EUR	-5.6%	-	-
Catégorie Q-acc	USD	-2.1%	16.1%	14.4%
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	CHF	-5.1%	-	-
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	EUR	-4.9%	-	-
Benchmark: ²				
MSCI World Health Care (net div. reinv.)	USD	2.8%	15.0%	13.9%
MSCI World Health Care (net div. reinv.) (CHF hedged)	CHF	-	-	-
MSCI World Health Care (net div. reinv.) (EUR hedged)	EUR	-	-	-

¹ Aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance du fonds vu son lancement récent.

² Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Au cours de l'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022, le secteur de la santé a enregistré une performance positive, malgré l'impact continu de la pandémie de COVID-19 et les risques macroéconomiques et géopolitiques accrus. Tout au long de la période sous revue, le secteur a démontré qu'il jouait un rôle essentiel et a bénéficié des grands efforts fournis pour lutter contre le virus. En 2022, la hausse des risques sur les marchés financiers ont fait apprécier aux investisseurs la combinaison attrayante de caractéristiques plus défensives et d'opportunités de croissance structurelle offerte par le secteur. De plus, les facteurs de croissance à long terme tels que la démographie, le changement des modes de vie, les niveaux élevés d'innovation et la forte consolidation sectorielle, sont restés intacts.

Au cours de l'exercice, la performance du compartiment s'est avérée négative. Les principales contributions à la performance absolue ont été apportées par Eli Lilly, AbbVie et UnitedHealth Group. En revanche, Philips, Bio-Rad Laboratories et Maravai Lifesciences ont nui à la performance absolue.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net

Etats-Unis	65.43
Grande-Bretagne	10.72
Suisse	9.36
Japon	4.09
Danemark	3.55
Pays-Bas	1.84
Allemagne	1.54
Canada	0.69
Chine	0.45
Hong Kong	0.29
Total	97.96

Répartition économique en % de l'actif net

Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	57.29
Soins de santé & services sociaux	16.78
Biotechnologie	11.22
Etablissements financiers et sociétés de participation	6.77
Internet, logiciels et services informatiques	2.24
Electronique et semi-conducteurs	1.84
Chimie	1.82
Total	97.96

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	191 131 479.00
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	23 977 237.64
Total portefeuille-titres (note 1)	215 108 716.64
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	4 756 152.75
A recevoir sur ventes de titres (note 1)	13.18
A recevoir sur souscriptions	240 295.57
A recevoir sur dividendes	71 128.20
Frais payés d'avance	70 558.91
Autres créances	76 419.90
Total Actif	220 323 285.15
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-79 618.71
Crédit en compte courant	-302 631.72
A payer sur rachats	-119 428.66
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-209 163.80
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-13 995.82
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-10 756.04
Total des Provisions pour frais	-233 915.66
Total Passif	-735 594.75
Actifs nets à la fin de l'exercice	219 587 690.40

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	24 475.75
Dividendes	1 925 013.92
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	27 754.96
Autres revenus (note 4)	115 624.64
Total des Revenus	2 092 869.27
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-2 422 597.59
Taxe d'abonnement (note 3)	-81 276.40
Autres commissions et frais (note 2)	-38 301.87
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-10 771.31
Total des Charges	-2 552 947.17
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-460 077.90
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	310 502.23
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-511 365.87
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-354 554.53
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-555 418.17
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-1 015 496.07
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-3 112 980.44
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-96 309.01
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-3 209 289.45
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-4 224 785.52

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	122 837 336.17
Souscriptions	143 564 826.17
Rachats	-42 589 686.42
Souscriptions (Rachats) net(te)s	100 975 139.75
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-460 077.90
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-555 418.17
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-3 209 289.45
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-4 224 785.52
Actifs nets à la fin de l'exercice	219 587 690.40

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	F-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	0.0000
Nombre de parts émises	774 266.2800
Nombre de parts rachetées	-148 931.0560
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	625 335.2240
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	234 899.6230
Nombre de parts émises	58 238.8930
Nombre de parts rachetées	-50 453.2680
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	242 685.2480
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	100.0000
Nombre de parts émises	33 656.9670
Nombre de parts rachetées	-1 230.1650
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 526.8020
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	351.9650
Nombre de parts émises	19 457.9670
Nombre de parts rachetées	-1 834.0310
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 975.9010
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	105 237.1120
Nombre de parts émises	75 815.9340
Nombre de parts rachetées	-23 299.1250
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	157 753.9210
Catégorie	(CHF hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	11 563.6390
Nombre de parts émises	172 388.0840
Nombre de parts rachetées	-18 479.6260
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	165 472.0970
Catégorie	(EUR hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	8 965.0000
Nombre de parts émises	23 623.1520
Nombre de parts rachetées	-10 058.2930
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 529.8590

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Canada			
USD BAUSCH PLUS LOMB C COM NPV	100 400.00	1 519 052.00	0.69
Total Canada		1 519 052.00	0.69
Chine			
CNY JIANGSU HENGRUI ME 'A' CNY1	177 000.00	986 974.57	0.45
Total Chine		986 974.57	0.45
Danemark			
DKK GENMAB AS DKK1	17 230.00	7 797 232.72	3.55
Total Danemark		7 797 232.72	3.55
Allemagne			
USD BIONTECH SE SPON ADS EACH REP 1 ORD SHS	20 245.00	3 381 319.90	1.54
Total Allemagne		3 381 319.90	1.54
Hong Kong			
HKD ALIBABA HEALTH INF HKD0.01	782 000.00	640 187.05	0.29
Total Hong Kong		640 187.05	0.29
Japon			
JPY CHUGAI PHARM CO NPV	286 900.00	7 451 093.59	3.39
JPY KISSEI PHARM CO NPV	84 500.00	1 534 491.90	0.70
Total Japon		8 985 585.49	4.09
Pays-Bas			
EUR KONINKLIJKE PHILIPS NV EURO.20	276 494.00	4 040 349.53	1.84
Total Pays-Bas		4 040 349.53	1.84
Suisse			
CHF ALCON AG CHF0.04	83 660.00	5 625 042.88	2.56
CHF NOVARTIS AG CHF0.50(REGD)	124 877.00	10 964 010.55	5.00
CHF ROCHE HLDGS AG GENUSSCHEINE NPV	12 241.00	3 954 636.37	1.80
Total Suisse		20 543 689.80	9.36
Grande-Bretagne			
GBP ASTRAZENECA ORD USD0.25	101 171.00	13 453 304.17	6.13
GBP HALEON PLC ORD GBP1.25	1 984 707.00	6 714 952.28	3.06
USD LIVANOVA PLC ORD GBP1.00 (DI)	60 700.00	3 360 959.00	1.53
Total Grande-Bretagne		23 529 215.45	10.72
Etats-Unis			
USD ABBOTT LABS COM	79 761.00	8 580 688.38	3.91
USD ABBVIE INC COM USD0.01	94 809.00	15 281 314.62	6.96
USD AGILON HEALTH INC COM USD0.01	50 524.00	887 201.44	0.40
USD ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC COM	18 063.00	3 984 517.17	1.81
USD AMERICAN WELL CORP COM USD0.01 CL A	186 761.00	681 677.65	0.31
USD ARROWHEAD PHARMACE COM USD0.001	30 626.00	986 157.20	0.45
USD AVANTOR INC COM USD0.01	179 543.00	4 000 218.04	1.82
USD BIO RAD LABS INC CL A	15 175.00	6 293 224.25	2.87
USD CENTENE CORP DEL COM	124 416.00	10 830 412.80	4.93
USD DENALI THERAPEUTIC COM USD0.01	31 904.00	1 018 056.64	0.46
USD DEXCOM INC COM	57 350.00	6 668 658.00	3.04
USD ELI LILLY AND CO COM NPV	44 475.00	16 503 783.00	7.51
USD ENANTA PHARMACEUTI COM USD0.01	23 410.00	1 025 123.90	0.47
USD GUARDANT HEALTH IN COM USD0.00001	21 276.00	1 113 585.84	0.51
USD INTELLIA THERAPEUT COM USD0.0001	19 107.00	983 246.22	0.45
USD INTUITIVE SURGICAL COM USD0.001	25 441.00	6 878 991.99	3.13
USD KARUNA THERAPEUTICS INC COM USD0.0001	5 938.00	1 397 270.78	0.64
USD LAB CORP AMER HLDG COM USD0.1	39 892.00	9 602 004.40	4.37
USD MARAVAI LIFESCIENC USD0.01 A	106 012.00	1 577 458.56	0.72
USD MIRATI THERAPEUTIC COM NPV	10 487.00	958 302.06	0.44
USD OAK STREET HEALTH COM USD0.001	43 355.00	937 335.10	0.43
USD OPTION CARE HEALTH COM USD0.0001(POST REV SPLT)	153 634.00	4 625 919.74	2.11
USD OUTSET MEDICAL INC COM USD0.001	55 369.00	1 167 178.52	0.53
USD PRELUDE THERAPEUTI COM USD0.0001	60 646.00	404 508.82	0.18
USD SEAGEN INC COM USD0.001	20 091.00	2 438 846.49	1.11
USD SILK ROAD MEDICAL COM USD0.001	33 552.00	1 786 644.00	0.81
USD UNITEDHEALTH GRP COM USD0.01	38 008.00	20 819 262.08	9.48
USD VEEVA SYSTEMS INC COM USD0.00001 CL 'A'	13 719.00	2 611 548.84	1.19
USD VERTEX PHARMACEUTI COM USD0.01	30 474.00	9 641 973.60	4.39
Total Etats-Unis		143 685 110.13	65.43
Total des Actions		215 108 716.64	97.96
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		215 108 716.64	97.96
Total du Portefeuille-titres		215 108 716.64	97.96

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Contrats de change à terme

Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité

CHF	17 332 300.00	USD	18 347 822.63	17.1.2023	-47 225.86	-0.02
EUR	3 623 600.00	USD	3 774 484.89	17.1.2023	-29 229.78	-0.02
CHF	50 800.00	USD	53 344.16	17.1.2023	293.86	0.00
CHF	313 000.00	USD	333 957.50	17.1.2023	-3 471.25	0.00
USD	23 875.98	EUR	22 800.00	17.1.2023	310.52	0.00
EUR	41 000.00	USD	42 659.34	17.1.2023	-282.85	0.00
CHF	70 400.00	USD	74 346.36	17.1.2023	-13.35	0.00
Total des Contrats de change à terme					-79 618.71	-0.04

Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités	4 756 152.75	2.17
Crédit en compte courant et autres engagements à court terme	-302 631.72	-0.14
Autres actifs et passifs	105 071.44	0.05
Total de l'Actif net	219 587 690.40	100.00

UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		167 564 306.19	275 039 767.89	387 052 613.81
Catégorie P-acc	LU0081259029			
Parts en circulation		146 668.1050	162 767.4650	371 988.4560
Valeur nette d'inventaire par part en USD		510.26	746.03	641.69
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		510.26	746.03	641.69
Catégorie (CHF hedged) P-acc	LU0855184452			
Parts en circulation		41 420.7050	40 724.7840	37 025.2440
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		264.43	402.64	350.59
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		264.43	402.64	350.59
Catégorie (EUR hedged) P-acc	LU0804734787			
Parts en circulation		147 618.7190	166 589.9750	190 210.2900
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		254.81	387.41	336.56
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		254.81	387.41	336.56
Catégorie Q-acc	LU0404636747			
Parts en circulation		105 269.6350	105 043.8640	108 094.8670
Valeur nette d'inventaire par part en USD		330.11	477.75	406.78
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		330.11	477.75	406.78
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	LU1240779824			
Parts en circulation		16 086.9390	17 142.3650	19 891.5370
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		230.53	347.46	299.46
Prix d'émission et de rachat par part en CHF ¹		230.53	347.46	299.46
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	LU0979667374			
Parts en circulation		15 612.7280	16 300.3510	18 539.2500
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		239.92	361.08	310.50
Prix d'émission et de rachat par part en EUR ¹		239.92	361.08	310.50

¹ Voir note 1

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie P-acc	USD	-31.6%	16.3%	46.7%
Catégorie (CHF hedged) P-acc	CHF	-34.3%	14.8%	42.2%
Catégorie (EUR hedged) P-acc	EUR	-34.2%	15.1%	42.4%
Catégorie Q-acc	USD	-30.9%	17.4%	48.2%
Catégorie (CHF hedged) Q-acc	CHF	-33.7%	16.0%	43.6%
Catégorie (EUR hedged) Q-acc	EUR	-33.6%	16.3%	43.9%
Benchmark: ¹				
MSCI World Information Technology 10/40 (net div. reinv.)	USD	-24.7%	31.1%	38.0%
MSCI World Information Technology 10/40 (net div. reinv.) (hedged CHF)	CHF	-25.6%	30.9%	33.6%
MSCI World Information Technology 10/40 (net div. reinv.) (hedged EUR)	EUR	-25.5%	31.5%	33.7%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

Au cours de l'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022, les actions technologiques se sont nettement moins bien comportées que le marché des actions dans son ensemble. Cette situation est la conséquence de nombreux facteurs, y compris les confinements continus liés au COVID, tout particulièrement en Chine, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'accélération de l'inflation, et les craintes d'une récession à venir. Les banques centrales ayant considérablement relevé leurs taux d'intérêt pour la première fois depuis plus de dix ans, les actifs à durée longue, notamment de nombreux titres à croissance élevée, et les titres technologiques faiblement rentables, ont souffert de la situation. Plus récemment, les évaluations des actions technologiques à croissance élevée se sont quelque peu stabilisées, tout en restant volatiles. En général, les secteurs défensifs ont été relativement solides sur l'exercice, notamment les distributeurs technologiques, les équipements de communication ainsi que les services de conseil informatique et autres.

La performance du compartiment s'est avérée négative. Les principales contributions positives à la performance ont été apportées par l'absence de participation dans Nvidia, combinée à nos participations dans ON Semiconductor, Chegg et Shopify. En revanche, nos positions sur Carvana, Wayfair et Snap ont affecté la performance, tout comme l'absence de participation dans Apple.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Etats-Unis	79.79
Pays-Bas	4.90
Canada	3.15
France	2.75
Israël	2.12
Argentine	1.94
Japon	1.91
Taiwan	1.88
Corée du Sud	1.60
Total	100.04

Répartition économique en % de l'actif net	
Internet, logiciels et services informatiques	40.41
Electronique et semi-conducteurs	33.39
Banques & instituts de crédit	14.41
Etablissements financiers et sociétés de participation	2.44
Immobilier	1.93
Appareils et composants électriques	1.88
Services divers	1.85
Industrie graphique, édition et médias	1.83
Trafic et transport	1.25
Véhicules	0.65
Total	100.04

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	197 526 855.70
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-29 901 544.03
Total portefeuille-titres (note 1)	167 625 311.67
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	939 966.44
A recevoir sur souscriptions	39 654.18
A recevoir sur dividendes	115 616.80
Frais payés d'avance	33 267.05
Total Actif	168 753 816.14
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-775 382.12
A payer sur achats de titres (note 1)	-135.18
A payer sur rachats	-153 237.98
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-236 191.83
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-13 887.88
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-10 674.96
Total des Provisions pour frais	-260 754.67
Total Passif	-1 189 509.95
Actifs nets à la fin de l'exercice	167 564 306.19

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	14 426.58
Dividendes	1 000 706.07
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	40 964.57
Autres revenus (note 4)	170 560.52
Total des Revenus	1 226 657.74
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-3 716 286.64
Taxe d'abonnement (note 3)	-96 012.58
Autres commissions et frais (note 2)	-51 291.39
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-207.42
Total des Charges	-3 863 798.03
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-2 637 140.29
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-11 062 738.05
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-10 569 211.72
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	3 819 362.80
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-17 812 586.97
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	-20 449 727.26
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-68 565 121.33
Plus- (Moins-) value non réalisée sur contrats de change à terme	-1 379 418.75
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-69 944 540.08
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-90 394 267.34

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	275 039 767.89
Souscriptions	17 787 804.21
Rachats	-34 868 998.57
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-17 081 194.36
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-2 637 140.29
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-17 812 586.97
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-69 944 540.08
Augmentation(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-90 394 267.34
Actifs nets à la fin de l'exercice	167 564 306.19

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	162 767.4650
Nombre de parts émises	5 321.6870
Nombre de parts rachetées	-21 421.0470
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	146 668.1050
Catégorie	(CHF hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	40 724.7840
Nombre de parts émises	6 882.8460
Nombre de parts rachetées	-6 186.9250
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	41 420.7050
Catégorie	(EUR hedged) P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	166 589.9750
Nombre de parts émises	9 326.7560
Nombre de parts rachetées	-28 298.0120
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	147 618.7190
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	105 043.8640
Nombre de parts émises	20 396.6360
Nombre de parts rachetées	-20 170.8650
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	105 269.6350
Catégorie	(CHF hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	17 142.3650
Nombre de parts émises	1 540.0810
Nombre de parts rachetées	-2 595.5070
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 086.9390
Catégorie	(EUR hedged) Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	16 300.3510
Nombre de parts émises	657.0680
Nombre de parts rachetées	-1 344.6910
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 612.7280

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
--------------	--------------------	--	------------------------------

Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

Actions

Argentine

USD	MERCADOLIBRE INC COM STK USD0.001	3 482.00	3 241 689.77	1.94
Total Argentine			3 241 689.77	1.94

Canada

CAD	SHOPIFY INC COM NPV CL A	129 581.00	5 281 880.99	3.15
Total Canada			5 281 880.99	3.15

France

EUR	UBISOFT ENTERTAIN EURO.31	168 491.00	4 611 278.03	2.75
Total France			4 611 278.03	2.75

Israël

USD	WIX.COM LTD COM ILS0.01	39 296.00	3 555 895.04	2.12
Total Israël			3 555 895.04	2.12

Japon

JPY	SOFTBANK GROUP CO NPV	75 200.00	3 207 613.59	1.91
Total Japon			3 207 613.59	1.91

Pays-Bas

EUR	ASML HOLDING NV EURO.09	14 212.00	8 210 792.77	4.90
Total Pays-Bas			8 210 792.77	4.90

Corée du Sud

KRW	SK HYNIX INC. KRW5000	41 487.00	2 673 841.05	1.60
Total Corée du Sud			2 673 841.05	1.60

Taiwan

TWD	MEDIATEK INC TWD10	133 000.00	3 154 422.36	1.88
Total Taïwan			3 154 422.36	1.88

Etats-Unis

USD	ADVANCED MICRO DEV COM USD0.01	111 459.00	8 652 562.17	5.16
USD	AMBARELLA INC COM USD0.00045	50 952.00	3 780 638.40	2.26
USD	CARVANA CO COM USD0.001 CL A	140 514.00	1 083 362.94	0.65
USD	CHEGG INC COM USD0.001	141 160.00	4 212 214.40	2.51
USD	COUPA SOFTWARE INC COM USD0.0001	48 977.00	3 097 305.48	1.85
USD	INTEL CORP COM USD0.001	235 637.00	7 085 604.59	4.23
USD	LYFT INC COM USD0.00001 CLASS A	186 236.00	2 089 567.92	1.25
USD	MARVELL TECHNOLOGY COM USD0.002	88 051.00	4 096 132.52	2.44
USD	MASTERCARD INC COM USD0.0001 CLASS 'A'	32 516.00	11 588 702.40	6.92
USD	MICRON TECHNOLOGY COM USD0.10	143 302.00	8 261 360.30	4.93
USD	MICROSOFT CORP COM USD0.0000125	60 099.00	15 333 658.86	9.15
USD	MONOLITHIC PWR SYS INC COM	8 764.00	3 347 497.44	2.00
USD	NETFLIX INC COM USD0.001	12 799.00	3 910 478.47	2.33
USD	OKTA INC COM USD0.0001 CL A	53 398.00	2 847 181.36	1.70
USD	ON SEMICONDUCTOR COM USD0.01	105 122.00	7 905 174.40	4.72
USD	PURE STORAGE INC COM USD0.0001 CL A	141 503.00	4 130 472.57	2.47
USD	SNAP INC COM USD0.00001 CL A	296 626.00	3 058 214.06	1.83
USD	TAKE TWO INTERACTI COM USD0.01	67 049.00	7 086 408.81	4.23
USD	TWILIO INC COM USD0.001 CL A	45 868.00	2 248 449.36	1.34
USD	UBER TECHNOLOGIES COM USD0.00001	113 557.00	3 309 050.98	1.97
USD	UNIVERSAL DISPLAY COM USD0.01	31 576.00	3 556 089.12	2.12
USD	VEEVA SYSTEMS INC COM USD0.00001 CL 'A'	24 861.00	4 732 539.96	2.82
USD	VISA INC COM STK USD0.0001	57 881.00	12 560 177.00	7.50
USD	WAYFAIR INC COM USD0.001 A	88 265.00	3 234 029.60	1.93
USD	WOLFSPEED INC COM USD0.00125	27 288.00	2 481 024.96	1.48
Total Etats-Unis			133 687 898.07	79.79

Total des Actions

167 625 311.67 **100.04**

Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle

167 625 311.67 **100.04**

Total du Portefeuille-titres

167 625 311.67 **100.04**

Contrats de change à terme

Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité

CHF	14 242 100.00	USD	15 253 155.41	12.1.2023	-220 294.35	-0.13
EUR	40 321 100.00	USD	42 217 522.30	12.1.2023	-551 247.79	-0.33
USD	591 723.19	EUR	576 000.00	12.1.2023	-3 493.06	0.00
USD	214 619.23	CHF	204 500.00	12.1.2023	-1 235.18	0.00
USD	860 230.57	EUR	831 600.00	12.1.2023	887.10	0.00
USD	265 359.59	CHF	251 400.00	12.1.2023	1.16	0.00
Total des Contrats de change à terme					-775 382.12	-0.46

Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités

939 966.44 **0.56**

Autres actifs et passifs

-225 589.80 **-0.14**

Total de l'Actif net

167 564 306.19 **100.00**

UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)

Comparaison sur trois ans

	ISIN	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net en USD		65 393 691.81	83 407 896.20	71 830 020.15
Catégorie P-acc	LU0098995292			
Parts en circulation		208 248.0410	236 317.0990	259 069.3610
Valeur nette d'inventaire par part en USD		270.13	308.08	245.41
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		270.13	308.08	245.41
Catégorie Q-acc	LU0358044989			
Parts en circulation		47 899.6790	49 052.8370	48 244.2360
Valeur nette d'inventaire par part en USD		190.79	216.16	171.06
Prix d'émission et de rachat par part en USD ¹		190.79	216.16	171.06

¹ Voir note 1

Performance

	Devise	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Catégorie P-acc	USD	-12.3%	25.5%	11.0%
Catégorie Q-acc	USD	-11.7%	26.4%	11.7%
Benchmark: ¹				
S&P 500 (net div. reinv.)	USD	-9.6%	27.4%	16.8%

¹ Le compartiment est géré activement. L'indice est un point de référence par rapport auquel le rendement du compartiment peut être mesuré.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance ne sont pas auditées.

Rapport du Gestionnaire de portefeuille

L'exercice financier compris entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022 a représenté un contexte caractérisé par une approche descendante inhabituelle pour les marchés, les craintes macroéconomiques constituant le principal moteur de la volatilité et de la brutale vague vendeur des actifs risqués. L'arrivée de 2022 s'est accompagnée pour les investisseurs de certaines difficultés, avec la diminution des mesures de relance budgétaire, la hausse de l'inflation, les pressions sur la chaîne d'approvisionnement, et la politique monétaire se profilant à l'horizon. Puis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a exacerbé les craintes d'un ralentissement économique et d'une récession à l'échelle mondiale. Globalement, les bénéfices ont été moins généralisés que sur l'essentiel de 2021, la volatilité du marché a été élevée, la réduction du bilan et les hausses de taux de la Fed ont pesé sur les actifs à plus longue durée, et l'inflation et les difficultés en matière de chaîne d'approvisionnement ont continué à exercer une pression à la hausse sur les prix de revient.

Le compartiment a affiché une performance négative au cours de l'exercice. C'est dans l'industrie et les matériaux que la sélection d'actions a le plus pesé sur la performance, certaines de nos participations dans ces secteurs pâtissant des pressions sur les chaînes d'approvisionnement, ainsi que des craintes de récession qui ont affecté certains de nos titres exposés de manière cyclique. En revanche, la sélection d'actions dans la consommation discrétionnaire a été source de performance,

certaines de nos participations dans la vente au détail ayant surperformé le marché dans son ensemble, suivie de la sélection opérée dans la finance, la hausse des taux d'intérêt dopant la rentabilité de certains de nos titres du secteur de l'assurance.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % de l'actif net	
Etats-Unis	93.38
Irlande	2.52
Pays-Bas	2.17
Israël	0.47
Total	98.54

Répartition économique en % de l'actif net	
Internet, logiciels et services informatiques	20.32
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	10.90
Commerce de détail, centres commerciaux	9.62
Etablissements financiers et sociétés de participation	9.54
Banques & instituts de crédit	8.33
Assurances	6.10
Soins de santé & services sociaux	5.31
Electronique et semi-conducteurs	5.23
Restauration et loisirs	4.06
Biotechnologie	3.10
Véhicules	2.97
Immobilier	2.54
Machines et appareils	2.31
Environnement et recyclage	1.96
Distribution d'énergie & d'eau	1.94
Chimie	1.45
Bâtiment et matériaux de construction	1.43
Emetteurs d'obligations sécurisées (Pfandbriefe) et sociétés de refinancement	0.96
Appareils et composants électriques	0.47
Total	98.54

Etat des actifs nets

	USD
Actif	30.11.2022
Portefeuille-titres, cours d'achat	55 520 597.22
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	8 918 932.53
Total portefeuille-titres (note 1)	64 439 529.75
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme	1 006 665.67
A recevoir sur souscriptions	1 148.78
A recevoir sur dividendes	43 444.90
Frais payés d'avance	39 733.78
Autres créances	16 004.90
Total Actif	65 546 527.78
Passif	
A payer sur rachats	-63 269.42
Provisions pour commission de gestion forfaitaire (note 2)	-80 373.42
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-5 419.88
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-3 773.25
Total des Provisions pour frais	-89 566.55
Total Passif	-152 835.97
Actifs nets à la fin de l'exercice	65 393 691.81

Etat des opérations

	USD
Revenus	1.12.2021-30.11.2022
Revenus d'intérêts sur liquidités	8 883.90
Dividendes	644 240.19
Revenus nets sur prêts de titres (note 13)	77 851.64
Autres revenus (note 4)	4 283.94
Total des Revenus	735 259.67
Charges	
Commission de gestion forfaitaire (note 2)	-1 111 378.58
Taxe d'abonnement (note 3)	-34 308.98
Autres commissions et frais (note 2)	-21 689.20
Charges d'intérêts sur liquidités et crédit en compte courant	-0.88
Total des Charges	-1 167 377.64
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-432 117.97
Bénéfices (pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché hors options	757 460.03
Bénéfice (perte) réalisé(e) de change réalisé(e)	-3 328.00
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	754 132.03
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) au cours de l'exercice	322 014.06
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non réalisée sur titres évalués à la valeur de marché hors options	-10 377 089.84
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-10 377 089.84
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-10 055 075.78

Variations de l'actif net

	USD
	1.12.2021-30.11.2022
Actif net au début de l'exercice	83 407 896.20
Souscriptions	679 758.15
Rachats	-8 638 886.76
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-7 959 128.61
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-432 117.97
Total des Bénéfices (pertes) réalisé(e)s	754 132.03
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-10 377 089.84
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issue de l'activité	-10 055 075.78
Actifs nets à la fin de l'exercice	65 393 691.81

Evolution des parts en circulation

	1.12.2021-30.11.2022
Catégorie	P-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	236 317.0990
Nombre de parts émises	2 307.1330
Nombre de parts rachetées	-30 376.1910
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	208 248.0410
Catégorie	Q-acc
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	49 052.8370
Nombre de parts émises	67.3970
Nombre de parts rachetées	-1 220.5550
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 899.6790

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 novembre 2022

Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en USD Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle			
Actions			
Irlande			
USD APTIV PLC COM USD0.01	15 455.00	1 648 584.85	2.52
Total Irlande		1 648 584.85	2.52
Israël			
USD SOLAREEDGE TECHNOLO USD0.0001	1 025.00	306 331.50	0.47
Total Israël		306 331.50	0.47
Pays-Bas			
USD NXP SEMICONDUCTORS EURO.20	8 086.00	1 421 842.24	2.17
Total Pays-Bas		1 421 842.24	2.17
Etats-Unis			
USD ABBVIE INC. COM USD0.01	15 238.00	2 456 060.84	3.76
USD ADOBE INC COM USD0.0001	2 757.00	950 972.01	1.45
USD ADVANCED MICRO DEV COM USD0.01	20 083.00	1 559 043.29	2.38
USD AKAMAI TECHNOLOGIES INC COM	20 917.00	1 984 186.62	3.03
USD ALLSTATE CORP COM	12 817.00	1 716 196.30	2.62
USD AMERICAN WATER WOR COM STK USD0.01	4 491.00	681 554.16	1.04
USD AMERICAN WELL CORP COM USD0.01 CL A	62 264.00	227 263.60	0.35
USD AMERIPRISE FINL INC COM	7 627.00	2 531 782.65	3.87
USD BANK OZK COM USD0.01	32 386.00	1 494 613.90	2.29
USD BIO RAD LABS INC CL A	3 339.00	1 384 716.69	2.12
USD BLOOM ENERGY CORP COM USD0.0001 CL A	29 556.00	629 247.24	0.96
USD BRUNSWICK CORP COM	8 563.00	635 374.60	0.97
USD CADENCE DESIGN SYS COM USD0.01	10 292.00	1 770 635.68	2.71
USD COSTCO WHSL CORP NEW COM	5 406.00	2 915 185.50	4.46
USD DOLLAR TREE INC	12 171.00	1 829 179.59	2.80
USD ECOLAB INC COM	6 313.00	945 876.79	1.45
USD ELI LILLY AND CO COM NPV	4 045.00	1 501 018.60	2.30
USD ESTEE LAUDER COS CLASS A COM USD0.01	4 181.00	985 837.99	1.51
USD INTERNATIONAL FLAVORS&FRAGRANC COM	7 571.00	801 163.22	1.22
USD MARAVAI LIFESCIE NC USD0.01 A	15 805.00	235 178.40	0.36
USD MARSH & MCLENNAN COM USD1	13 140.00	2 275 585.20	3.48
USD MICRON TECHNOLOGY COM USD0.10	7 617.00	439 120.05	0.67
USD MICROSOFT CORP COM USD0.0000125	15 271.00	3 896 242.94	5.96
USD MONTROSE ENVIRONME COM USD0.000004	27 778.00	1 282 232.48	1.96
USD MSA SAFETY INC COM NPV	11 623.00	1 638 959.23	2.51
USD PROLOGIS INC COM USD0.01	14 119.00	1 663 077.01	2.54
USD REGAL BELOIT CORP. COM USD0.01	6 667.00	874 110.37	1.34
USD RIVIAN AUTOMOTIVE COM USD0.001 CL A	9 157.00	293 390.28	0.45
USD SALESFORCE.COM INC COM USD0.001	7 688.00	1 232 002.00	1.88
USD SHOALS TECHNOLOGIE COM USD0.00001 CLASS A	20 223.00	585 860.31	0.90
USD SPROUTS FMRS MKT I COM USD0.001	31 734.00	1 089 428.22	1.67
USD STARBUCKS CORP COM USD0.001	12 876.00	1 315 927.20	2.01
USD SWEETGREEN INC COM USD0.001 CL A	36 898.00	528 748.34	0.81
USD TAKE TWO INTERACTI COM USD0.01	11 149.00	1 178 337.81	1.80
USD THE AZEK COMPANY I COM USD0.001 CLASS A	48 296.00	934 044.64	1.43
USD TJX COS INC COM USD1	28 535.00	2 284 226.75	3.49
USD UNITEDHEALTH GRP COM USD0.01	6 342.00	3 473 893.92	5.31
USD VAIL RESORTS INC COM	3 154.00	812 281.16	1.24
USD VERTEX PHARMA CEUTI COM USD0.01	6 414.00	2 029 389.60	3.10
USD VISA INC COM STK USD0.0001	11 358.00	2 464 686.00	3.77
USD VMWARE INC. COM STK USD0.01 CLASS 'A'	16 844.00	2 046 377.56	3.13
USD VOYA FINL INC COM USD0.01	22 579.00	1 489 762.42	2.28
Total Etats-Unis		61 062 771.16	93.38
Total des Actions		64 439 529.75	98.54
Total des Titres et instruments du marché monétaire négociés sur une bourse officielle		64 439 529.75	98.54
Total du Portefeuille-titres		64 439 529.75	98.54
Avoirs en banque, dépôts à vue et à terme et autres liquidités		1 006 665.67	1.54
Autres actifs et passifs		-52 503.61	-0.08
Total de l'Actif net		65 393 691.81	100.00

Notes aux états financiers

Note 1 – Principales méthodes comptables

La clôture des comptes a été effectuée conformément aux méthodes comptables généralement reconnues pour les fonds de placement au Luxembourg. Les principales méthodes comptables sont les suivantes:

a) Calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire (valeur de l'actif net) ainsi que le prix d'émission et de rachat par part d'un compartiment ou d'une catégorie de parts sont exprimés dans la monnaie de compte du compartiment ou de la catégorie de parts considéré(e) et calculés chaque jour ouvrable en divisant l'actif net total du compartiment par le nombre de parts en circulation au titre de la catégorie concernée dudit compartiment.

On entend ici par «jour ouvrable» les jours ouvrables bancaires habituels (c.-à-d. tous les jours où les banques sont ouvertes durant les heures de bureau normales) au Luxembourg, à l'exception de certains jours fériés non légaux au Luxembourg et des jours auxquels les Bourses des principaux pays où le compartiment investit sont fermées ou lors desquels 50% ou plus des placements du compartiment ne peuvent être évalués de manière adéquate.

Le pourcentage de la valeur nette d'inventaire attribuable aux différentes catégories de parts d'un compartiment est déterminé, en tenant compte des commissions prélevées sur chaque catégorie de parts, par le rapport entre les parts en circulation de chaque catégorie de parts et le total des parts émises du compartiment; il change à chaque émission ou rachat de parts.

b) Principes d'évaluation

- a valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, dépenses payées d'avance, dividendes et intérêts déclarés ou échus mais non encore perçus correspondra à leur valeur nominale, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être payée ou perçue intégralement, auquel cas leur valeur sera déterminée en retranchant un montant jugé adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces actifs.
- les valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs cotés en Bourse sont évalués aux derniers cours de marché connus. Lorsque ces valeurs mobilières, produits dérivés ou autres actifs sont cotés sur plusieurs Bourses, c'est le dernier cours disponible auprès de la Bourse constituant le marché principal de ces placements qui est retenu.

Dans le cas de valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs faisant l'objet de transactions limitées en Bourse, mais négociés entre courtiers sur un marché secondaire régi par des règles de fixation des prix conformes aux usages, la Société de gestion peut évaluer ces valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs sur la base de ces prix. Les valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs qui ne sont pas cotés en Bourse mais négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier sont évalués au dernier cours disponible sur ce marché.

- les valeurs mobilières et autres actifs qui ne sont pas cotés en Bourse ou négociés sur un autre marché réglementé et pour lesquels aucun prix adéquat ne peut être obtenu sont évalués par la Société de gestion selon d'autres principes qu'elle choisit en toute bonne foi sur la base des prix probables de réalisation.
- les produits dérivés qui ne sont pas cotés en Bourse (produits dérivés de gré à gré) sont évalués sur la base de prix obtenus de sources indépendantes. Si seule une source indépendante est disponible pour l'évaluation d'un produit dérivé, la probabilité du prix d'évaluation est déterminée à l'aide de modèles de calcul reconnus par la Société de gestion et le réviseur d'entreprises du Fonds sur la base de la valeur vénale de l'instrument sous-jacent du produit dérivé.
- Les parts d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et/ou d'autres organismes de placement collectif (OPC) sont évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire connue.
- l'évaluation des instruments du marché monétaire, qui ne sont pas négociés en Bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public, sera effectuée sur la base des courbes correspondantes. L'évaluation reposant sur les courbes se rapporte aux composantes Taux d'intérêt et Spread de crédit. À cet égard, les principes suivants sont appliqués: pour chaque instrument du marché monétaire, les taux d'intérêt suivant la durée résiduelle sont interpolés. Le taux d'intérêt ainsi calculé est converti en un cours de marché après ajout d'un spread de crédit qui rend compte de la solvabilité du débiteur sous-jacent. Ce spread de crédit est ajusté en cas de modification importante de la solvabilité de l'émetteur.
- les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que la monnaie de compte du compartiment considéré et qui ne sont pas couverts par des transactions en devises, sont évalués au cours de change équivalent à la moyenne entre le prix d'achat et le prix de vente qui sont connus au Luxembourg ou,

à défaut, sur le marché le plus représentatif de cette devise.

- les dépôts à terme et les placements fiduciaires sont évalués à leur valeur notionnelle majorée des intérêts courus.
- la valeur des opérations d'échange est calculée par un prestataire externe et une seconde évaluation indépendante est mise à disposition par un autre prestataire externe. Le calcul s'effectue sur la base de la valeur actualisée nette (Net Present Value) de tous les flux de trésorerie, entrées comme sorties. Dans certains cas particuliers, des calculs internes – reposant sur des modèles et des données de marché mis à disposition par Bloomberg – et/ou des évaluations fondées sur des déclarations de courtiers peuvent être utilisés. Les méthodes de calcul dépendent des titres considérés et sont définies conformément à la politique d'évaluation d'UBS en vigueur (UBS Valuation Policy).

La Société de gestion est autorisée à appliquer de bonne foi d'autres critères d'évaluation généralement reconnus et vérifiables afin d'obtenir une évaluation adéquate de l'actif net si une évaluation effectuée selon les règles susmentionnées s'avère impraticable ou inexacte.

Les coûts d'achat ou de vente réels des titres et des placements d'un compartiment peuvent, du fait de frais et taxes et des écarts entre les prix d'achat et de vente des investissements sous-jacents, être différents du dernier prix disponible ou de la valeur nette d'inventaire, selon le cas, utilisé pour calculer la valeur nette d'inventaire par part. Ces coûts ont un effet négatif, dit de «dilution», sur la valeur d'un compartiment. Afin d'atténuer cet effet, le Conseil d'administration peut, à sa discrétion, appliquer un ajustement anti-dilution à la valeur nette d'inventaire par part («Swing Pricing»).

Les parts sont en principe émises et rachetées sur la base d'un prix unique, qui correspond à la valeur nette d'inventaire par part. Toutefois, afin de limiter l'effet de dilution, la valeur nette d'inventaire par part est ajustée comme indiqué ci-après lors des jours d'évaluation, et ce, indépendamment du fait que le compartiment fasse état de souscriptions nettes ou de rachats nets le jour d'évaluation concerné. Si aucune souscription ni aucun rachat n'est effectué lors d'un jour d'évaluation d'un compartiment ou d'une catégorie d'un compartiment, la valeur nette d'inventaire par part non ajustée est utilisée comme prix. Le Conseil d'administration détermine à sa discrétion dans quelles circonstances un ajustement anti-dilution est appliqué. En règle générale, la nécessité d'appliquer un ajustement anti-dilution dépend du volume des souscriptions ou des rachats de parts du compartiment concerné. Le Conseil d'administration peut appliquer un ajustement anti-dilution dès lors qu'il estime que, à défaut, les porteurs de parts existants (dans le cas de souscriptions) ou les porteurs de parts restants (dans le cas de rachats) pourraient être lésés. Un ajustement anti-dilution peut notamment être appliqué lorsque:

- (a) un compartiment enregistre un recul constant (c.-à-d. une sortie nette de capitaux du fait de rachats);
- (b) un compartiment enregistre d'importantes souscriptions nettes au regard de sa taille;
- (c) un compartiment fait état de souscriptions nettes ou de rachats nets lors d'un jour d'évaluation; ou
- (d) dans tout autre cas où le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt des porteurs de parts d'appliquer un ajustement anti-dilution.

Lors de l'ajustement anti-dilution, selon que le compartiment fait état de souscriptions nettes ou de rachats nets, la valeur nette d'inventaire par part est majorée ou minorée d'une valeur reflétant de manière appropriée, selon le Conseil d'administration, les frais et taxes ainsi que les écarts susmentionnés. Plus précisément, la valeur nette d'inventaire du compartiment concerné est ajustée (à la hausse ou à la baisse) d'un montant correspondant (i) aux charges fiscales estimées, (ii) aux frais de transaction encourus par le compartiment dans certaines circonstances et (iii) à l'écart estimé entre le cours acheteur et le cours vendeur des titres dans lesquels le compartiment investit. Dans la mesure où certains marchés d'actions et pays appliquent dans certaines circonstances des structures de frais différentes selon que l'on se place dans un contexte d'achat ou de vente, les ajustements effectués au titre des entrées nettes de capitaux et des sorties nettes de capitaux peuvent être différents. Les ajustements ne peuvent généralement pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire par part alors en vigueur. Le Conseil d'administration peut décider d'appliquer temporairement un ajustement anti-dilution supérieur à 2% de la valeur nette d'inventaire par part alors applicable au titre de tout compartiment et/ou jour d'évaluation dans des circonstances exceptionnelles (par exemple, en cas de forte volatilité et/ou illiquidité du marché, de conditions de marché exceptionnelles, de perturbation du marché, etc.), à condition qu'il puisse apporter la preuve qu'un tel ajustement est représentatif des conditions de marché en vigueur et répond au meilleur intérêt des porteurs de parts. L'ajustement anti-dilution est calculé selon la méthode déterminée par le Conseil d'administration. Les porteurs de parts seront informés par le biais des canaux de communication habituels lors de l'introduction et du retrait des mesures temporaires. La valeur nette d'inventaire de chaque catégorie d'un compartiment est calculée séparément. Cependant, les ajustements anti-dilution s'appliquent au prorata dans une même mesure à la valeur nette d'inventaire de chaque catégorie. L'ajustement anti-dilution s'effectue au niveau du compartiment et se rapporte aux opérations en capital, non aux différentes transactions individuelles effectuées par les investisseurs.

La méthodologie du Swing Pricing est appliquée pour tous les compartiments.

Les éventuels ajustements Swing Pricing appliqués à la valeur nette d'inventaire à la clôture de l'exercice sont visibles dans la section «comparaison sur trois ans» de chaque compartiment. Le prix d'émission et de rachat par part représente l'ajustement de la valeur net d'inventaire.

Certains compartiments du Fonds pouvant être investis sur des marchés fermés aux dates d'évaluation des placements, la Société de gestion, en dérogation aux dispositions précitées, peut autoriser un ajustement de la valeur nette d'inventaire par part, afin de refléter plus précisément la juste valeur (fair value) des placements des compartiments à la date d'évaluation. Dans la pratique, les valeurs mobilières dans lesquelles sont investis les compartiments sont généralement évaluées sur la base du dernier cours disponible à la date d'évaluation à laquelle la valeur nette d'inventaire par part a été calculée comme décrit ci-dessus. L'écart temporel entre la clôture des marchés sur lesquels un compartiment investit et la date d'évaluation peut néanmoins, dans certaines conditions, être important.

Si la valeur nette d'inventaire avait été calculée en utilisant tous les cours de clôture au 30 novembre 2022, la valeur nette d'inventaire des compartiments suivants aurait été sensiblement diminuée comme suit:

Compartiments	Variation (%)
UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	0.76%
UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	0.59%
UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)	0.40%

En conséquence, les évolutions susceptibles d'influencer la valeur de ces valeurs mobilières et apparaissant entre la clôture des marchés et la date d'évaluation ne sont normalement pas prises en compte dans la valeur nette d'inventaire par part du compartiment concerné. Si, à la suite de telles évolutions, la Société de gestion estime que les derniers cours disponibles des valeurs mobilières d'un compartiment du portefeuille ne reflètent pas leur juste valeur, la Société de gestion peut autoriser un ajustement de la valeur nette d'inventaire par part, afin de refléter la supposée juste valeur du portefeuille à la date d'évaluation. Un tel ajustement est régi par la politique de placement déterminée par la Société de gestion et par une série de procédures. Lorsqu'un ajustement a lieu tel que décrit précédemment, il est consécutivement appliqué à toutes les catégories de parts du même compartiment.

La Société de gestion se réserve le droit d'appliquer la mesure décrite ci-dessus aux compartiments concernés du Fonds, quand elle la juge appropriée.

L'évaluation de placements à leur juste valeur exige une plus grande fiabilité de jugement que l'évaluation de placements pour lesquels on peut à tout moment recourir à des cotations boursières disponibles. Des modèles quantitatifs instaurés par des prestataires déterminant les prix afin de calculer la juste valeur peuvent également être utilisés pour définir cette dernière. Il ne peut pas être

garanti que le Fonds sera en mesure de déterminer précisément la juste valeur d'un placement en cas de cession du placement à la date à laquelle le Fonds détermine la valeur nette d'inventaire par part. En conséquence, la vente ou le rachat de parts par le Fonds à la valeur nette d'inventaire à une date à laquelle une ou plusieurs participations sont évaluées à leur juste valeur peut mener à une dilution ou à une augmentation des intérêts économiques de porteurs de parts existants.

Si nécessaire, des évaluations supplémentaires peuvent être effectuées dans le courant de la journée, auquel cas elles s'appliquent aux émissions et rachats ultérieurs de parts.

c) Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes de titres sont calculé(e)s sur la base du coût d'acquisition moyen des titres vendus.

d) Evaluation des opérations de change à terme

La plus- (moins-) value non réalisée sur les opérations de change à terme exigibles est calculée et comptabilisée le jour d'évaluation au taux de change à terme.

e) Evaluation des contrats financiers à terme

Les contrats financiers à terme sont évalués sur la base du dernier prix disponible le jour d'évaluation. Les bénéfices et pertes réalisé(e)s et les variations des bénéfices et pertes non réalisé(e)s sont inscrits dans l'état des opérations. Les bénéfices et pertes réalisé(e)s sont déterminés selon la méthode FIFO, d'après laquelle les contrats acquis en premier sont considérés comme ayant été vendus en premier.

f) Evaluation des options

Les contrats d'options ouverts le jour de la clôture de l'exercice et négociés sur un autre marché réglementé sont évalués sur la base du prix de règlement ou des derniers prix du marché connus pour ces instruments.

Les options qui ne sont pas cotées sur une Bourse (options de gré à gré) sont évaluées sur la base des prix du marché actuels fournis par la fonctionnalité «Bloomberg option pricer functionality». Ces prix sont contrôlés par des évaluations de courtiers externes.

Les bénéfices et pertes réalisé(e)s sur options et les fluctuations des bénéfices et pertes non réalisé(e)s sont inscrits dans l'état des opérations aux postes «Bénéfice/(perte) réalisé(e) sur options» ou «Plus-/ (moins)-value non réalisée sur options».

g) Conversion des devises étrangères

Les avoirs en banque, les autres valeurs nettes d'inventaire ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans des devises autres que celle de compte des différents compartiments sont convertis aux «Mid Closing Spot Rates» en vigueur le jour d'évaluation. Les revenus et frais exprimés dans des devises

autres que celle des différents compartiments sont convertis aux «Mid Closing Spot Rates» en vigueur à la date de paiement. Les bénéfices ou pertes de change sont enregistré(e)s dans l'état des opérations.

Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que celle de compte des différents compartiments est converti au «Mid Closing Spot Rate» en vigueur au jour de l'achat.

h) Comptabilisation des transactions sur portefeuille-titres

Les transactions au sein du portefeuille-titres sont comptabilisées le jour ouvrable bancaire suivant le jour de transaction.

i) Comptes annuels combinés

Les comptes annuels combinés sont établis en EUR. Les différentes valeurs nettes d'inventaire combinées et l'état combiné des opérations au 30 novembre 2022 représentent la somme des valeurs correspondantes de chaque compartiment converties en EUR au taux de change en vigueur le jour de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels combinés au 30 novembre 2022:

Taux de change		
EUR 1	=	JPY 143.677361
EUR 1	=	USD 1.029650

j) Créances sur ventes de titres, engagements sur achats de titres

Le poste «Créances sur ventes de titres» peut également comprendre des créances sur opérations sur devises. Le poste «Engagements sur achats de titres» peut également comprendre des engagements sur opérations sur devises.

Les créances et dettes sur opérations de change sont compensées.

k) Enregistrement des revenus

Les dividendes, après déduction des impôts retenus à la source, sont enregistrés comme des revenus à la date à laquelle les titres y relatifs sont cotés pour la première fois «ex-dividende». Les revenus des intérêts sont capitalisés sur une base journalière.

Note 2 – Commission de gestion forfaitaire

Le Fonds verse chaque mois pour les différents compartiments une commission de gestion forfaitaire, calculée sur la valeur nette d'inventaire moyenne des compartiments reprise dans les tableaux ci-après:

UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	2.040%	2.090%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.750%	2.800%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.080%	1.110%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020%	1.070%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «QL»	0.820%	0.870%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.720%	0.750%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.680%	0.710%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	2.340%	2.390%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.750%	2.800%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.700%	1.730%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.180%	0.180%

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	1.000%	1.030%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.400%	1.450%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	1.200%	1.230%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	1.130%	1.160%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	1.000%	1.030%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.180% ¹	0.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

¹ max 0.180% / eff. 0.160%

UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.920%	1.970%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.250%	2.300%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.400%	1.430%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.180% ¹	0.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.850%	0.880%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.980%	1.030%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.950%	0.980%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.900%	0.930%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.850%	0.880%

UBS (Lux) Equity Fund
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.180% ²	0.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

¹ max 0.180% / eff. 0.160%

² max 0.180% / eff. 0.160%

UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.720%	1.770%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.200%	2.250%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.020%	1.050%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.590%	0.620%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.900%	0.950%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.680%	0.710%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.630%	0.660%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.590%	0.620%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	2.040% ¹	2.090% ²
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.310%	2.360%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.150%	1.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020% ³	1.070% ⁴
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	1.000% ⁵	0.730%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.940% ⁶	0.680%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.820% ⁷	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

¹ max 2.040% / eff. 1.780%
² max 2.090% / eff. 1.830%
³ max 1.020% / eff. 0.990%
⁴ max 1.070% / eff. 1.040%
⁵ max 1.000% / eff. 0.700%
⁶ max 0.940% / eff. 0.650%
⁷ max 0.820% / eff. 0.600%

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.740%	1.790%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.260%	2.310%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.080%	1.110%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020%	1.070%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.720%	0.750%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.680%	0.710%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.650%	1.700%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.500%	2.550%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.080%	1.110%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.920%	0.970%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.720%	0.750%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.680%	0.710%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.600%	0.630%

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	2.340%	2.390%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.750%	2.800%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.500%	1.530%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.180%	0.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.880%	0.910%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.200%	1.250%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	1.050%	1.080%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.980%	1.010%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.880%	0.910%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.180%	0.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.500%	1.550%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.500%	2.550%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	0.950%	0.980%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.580%	0.610%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020%	1.070%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.680%	0.710%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.630%	0.660%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.580%	0.610%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.700%	1.750%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.200%	2.250%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.000%	1.030%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.530%	0.560%

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.950%	1.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.580%	0.610%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.560%	0.590%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.530%	0.560%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.800%	1.850%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.500%	2.550%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	0.950%	0.980%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.780%	0.810%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020%	1.070%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.860%	0.890%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.820%	0.850%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.780%	0.810%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.800%	1.850%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.500%	2.550%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	0.950%	0.980%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.780%	0.810%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020%	1.070%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.860%	0.890%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.820%	0.850%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.780%	0.810%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.710%	1.760%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.250%	2.300%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	0.970%	1.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.650%	0.680%

UBS (Lux) Equity Fund
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.910%	0.960%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.880%	0.910%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.830%	0.860%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.800%	0.830%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	2.040%	2.090%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.750%	2.800%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.080%	1.110%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	1.020%	1.070%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.720%	0.750%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.680%	0.710%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.600%	0.630%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.065%	0.065%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

UBS (Lux) Equity Fund
Rapport annuel et états financiers révisés au 30 novembre 2022

UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)

	«Commission de gestion forfaitaire maximale par an»	Commission de gestion forfaitaire maximale (commission de gestion maximale) p.a. pour les catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «hedged»
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «P»	1.650%	1.700%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «N»	2.130%	2.180%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-1»	1.090%	1.120%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-B»	0.080%	0.080%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «K-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «F»	0.700%	0.730%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «Q»	0.990%	1.040%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A1»	0.860%	0.890%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A2»	0.800%	0.830%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-A3»	0.700%	0.730%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-B»	0.080%	0.080%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «I-X»	0.000%	0.000%
Catégories de parts dont la dénomination comporte la mention «U-X»	0.000%	0.000%

La commission de gestion forfaitaire est appliquée dans les cas suivants:

1. Pour la gestion, l'administration, la gestion de portefeuille et, le cas échéant, la distribution du Fonds, ainsi que pour toutes les tâches du dépositaire comme la conservation et la surveillance de l'actif du Fonds, le transfert des paiements et les autres tâches énumérées au chapitre «Dépositaire et Agent payeur central» du prospectus, une commission de gestion forfaitaire maximale est facturée au Fonds sur la base de sa valeur nette d'inventaire conformément aux indications suivantes. Cette commission est imputée pro rata temporis à l'actif du Fonds lors de chaque calcul de la valeur nette d'inventaire et payée respectivement chaque mois (commission de gestion forfaitaire maximale). La commission de gestion forfaitaire maximale ne sera prélevée que lors du lancement des catégories de parts concernées. Une vue d'ensemble de la commission de gestion forfaitaire maximale figure à la section «Les compartiments et leur politique de placement propre» du prospectus.

Cette commission est reflétée dans les Etats des opérations comme Commission de gestion forfaitaire (note 2).

2. La commission de gestion forfaitaire maximale n'inclut pas les rémunérations et coûts accessoires suivants, qui sont imputés en sus à l'actif du Fonds:

- a) L'ensemble des coûts accessoires résultant de la gestion de l'actif du Fonds pour l'achat et la vente des placements (écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, courtages conformes au marché, commissions, redevances, etc.). Ces coûts sont en principe imputés lors de l'achat ou de la vente des placements concernés. En dérogation à cette règle, ces coûts accessoires, encourus lors de l'achat et de la vente de placements dans le cadre de l'exécution de l'émission et du rachat de parts, sont couverts par le recours au Swinging Pricing conformément au chapitre «Valeur nette d'inventaire, prix d'émission, de rachat et de conversion» du prospectus;
- b) Les redevances dues à l'autorité de surveillance pour la constitution, la modification, la liquidation et la fusion du Fonds, ainsi que les éventuels frais des autorités de surveillance et, le cas échéant, des Bourses sur lesquelles les compartiments sont cotés;
- c) Les honoraires de la société d'audit pour l'audit annuel ainsi que pour les attestations liées aux constitutions, aux modifications, à la liquidation et aux fusions du Fonds, ainsi que les autres honoraires payés à la société d'audit pour les services qu'elle fournit dans le cadre de la gestion du Fonds et dans le respect des prescriptions légales;
- d) Les honoraires des conseillers juridiques et fiscaux ainsi que des notaires en lien avec les constitutions, les enregistrements dans des pays de commercialisation, les modifications, la liquidation et les fusions du Fonds, de même que la défense générale des intérêts du Fonds et de ses investisseurs, dans la mesure où des prescriptions légales ne l'excluent pas explicitement;
- e) Les coûts afférents à la publication de la valeur nette d'inventaire du Fonds ainsi que l'ensemble des coûts relatifs aux avis aux investisseurs, y compris les coûts de traduction;
- f) Les coûts afférents aux documents juridiques du Fonds (prospectus, DICI, rapports annuels et semestriels, ainsi que tous les autres documents légalement requis dans le pays de domicile et dans les pays de commercialisation);
- g) Les coûts afférents à un éventuel enregistrement du Fonds auprès d'une autorité de surveillance étrangère, notamment les commissions prélevées par l'autorité de surveillance étrangère, les coûts de traduction et l'indemnisation du représentant ou de l'Agent payeur à l'étranger;

- h) Les coûts liés à l'exercice de droits de vote ou de droits de créancier par le Fonds, y compris les honoraires de consultants externes;
- i) Les coûts et les honoraires en lien avec la propriété intellectuelle enregistrée au nom du Fonds ou avec les droits d'utilisation du Fonds;
- j) Tous les coûts induits par des mesures extraordinaires prises par la Société de gestion, le Gestionnaire de portefeuille ou le dépositaire en vue de défendre les intérêts des investisseurs;
- k) En cas de participation à des recours collectifs dans l'intérêt des investisseurs, la Société de gestion peut imputer les coûts de tiers en résultant (p. ex. les frais d'avocat et de dépositaire) à l'actif du Fonds. La Société de gestion peut en outre imputer l'ensemble des dépenses administratives dans la mesure où celles-ci sont démontrables et peuvent être présentées ou prises en considération dans le cadre de la publication du TER (Total Expense Ratio) du Fonds.

Cette commission est reflétée dans les Etats des opérations comme Autres commissions et frais (note 2).

3. La Société de gestion peut verser des rétrocessions en vue de couvrir l'activité de distribution du Fonds.

Le Fonds supporte également tous les impôts prélevés sur ses actifs et revenus, notamment la taxe d'abonnement.

Aux fins de comparaison générale avec les règles de rémunération de différents fournisseurs de Fonds n'appliquant pas de commission de gestion forfaitaire, la commission de gestion maximale correspond à 80% de la commission forfaitaire de gestion.

La catégorie de parts «F» fait l'objet d'une commission supplémentaire, fixée dans le cadre d'une convention distincte entre l'investisseur et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses distributeurs agréés.

Pour la catégorie de parts «I-B», une commission couvrant les frais d'administration du Fonds (qui incluent les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) est prélevée. Les frais liés à la gestion des actifs et à la commercialisation sont directement facturés dans le cadre d'un contrat distinct entre l'investisseur et UBS Asset Management Switzerland AG ou l'un de ses représentants agréés.

Pour les catégories de parts «I-X», «K-X» et «U-X», les frais relatifs aux prestations à fournir en ce qui concerne la gestion des actifs et l'administration du Fonds (qui inclut les frais propres à la Société de gestion, l'Agent administratif et le dépositaire) ainsi que la commercialisation sont acquittés via les rémunérations dues à UBS Asset Management Switzerland AG en vertu d'un contrat distinct conclu avec l'investisseur.

Pour les catégories de parts «K-B», les frais relatifs aux prestations à fournir en ce qui concerne la gestion des actifs sont acquittés via les rémunérations dues à UBS Asset Management Switzerland AG ou à l'un de ses distributeurs agréés en vertu d'un contrat distinct conclu avec l'investisseur.

Tous les frais pouvant être imputés avec précision à des compartiments individuels leur sont portés en compte.

Les frais attribuables aux catégories de parts leur échoient. Lorsque des frais se rapportent à plusieurs ou à l'ensemble des compartiments/catégories de parts, ils sont imputés aux compartiments/catégories de parts concerné(e)s au prorata de leur valeur nette d'inventaire.

Pour les compartiments qui, aux termes de leur politique de placement, peuvent investir dans d'autres OPC ou OPCVM existants, des frais peuvent être encourus à la fois au niveau du compartiment et du fonds cible concerné. A cet égard, la commission de gestion du fonds cible, dans lequel est investi l'actif du compartiment, peut s'élever jusqu'à 3%, sous réserve d'éventuelles rétrocessions.

Dans le cas de placements dans des parts de fonds gérés directement ou indirectement par la Société de gestion elle-même ou par une autre société à laquelle elle est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte importante, la participation du compartiment au fonds cible ne doit pas être assujettie aux commissions d'émission et de rachat éventuelles du fonds cible.

Des données sur les frais courants du Fonds figurent dans les DICI.

Note 3 – Taxe d'abonnement

Conformément à la législation et à la réglementation actuellement en vigueur au Luxembourg, le Fonds est soumis à la taxe d'abonnement luxembourgeoise au taux annuel de 0.05%, un taux réduit à 0.01% seulement pour certaines catégories de parts, payable par trimestre et calculée sur l'actif net du Fonds à la fin de chaque trimestre.

La «taxe d'abonnement» ne s'applique pas à la partie de l'actif du Fonds investie en parts ou actions d'autres organismes de placement collectif déjà soumis à la dite taxe selon les prescriptions du droit luxembourgeois.

Note 4 – Autres revenus

Le poste «Autres revenus» se compose essentiellement des revenus du Swing Pricing.

Note 5 – Translations avec des entreprises associées

Les sociétés/personnes liées visées par la note 10 sont celles définies dans le Code on Unit Trusts and Mutual Funds de la SFC. Toutes les transactions effectuées au cours de l'année entre le compartiment et ses sociétés/personnes liées ont été menées dans le cours normal des affaires et dans des conditions commerciales normales.

a) Opérations sur titres et instruments financiers dérivés

Pour les compartiments suivants autorisés à la distribution à Hong Kong, le volume des opérations sur titres et instruments financiers dérivés, conclues par l'intermédiaire d'un courtier qui est une société liée de la société de gestion, du gestionnaire de portefeuille, du dépositaire ou du conseil d'administration, s'élève, pour l'exercice financier allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022:

UBS (Lux) Equity Fund	Volume des transactions sur actions et sur titres assimilables à des actions conclues avec des sociétés associées	En % du volume total des transactions
– China Opportunity (USD)	680 446 343.85 USD	10.29%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	62 679 578.33 USD	9.84%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	36 686 729.72 EUR	4.14%
– European Opportunity Sustainable (EUR)	144 304 000.17 EUR	12.12%
– Greater China (USD)	156 269 917.38 USD	3.25%
– Tech Opportunity (USD)	936 400.82 USD	0.06%

UBS (Lux) Equity Fund	Commissions sur les transactions sur actions et actions similaires avec des sociétés liées	En % du volume total des commissions
– China Opportunity (USD)	377 643.72 USD	0.01%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	24 696.89 USD	0.00%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	7 333.09 EUR	0.00%
– European Opportunity Sustainable (EUR)	5 853.52 EUR	0.00%
– Greater China (USD)	66 598.96 USD	0.00%
– Tech Opportunity (USD)	272.93 USD	0.00%

Comme décrit dans la note 10 – Frais de transaction, pour les investissements à revenu fixe, les contrats à terme négociés en bourse et autres contrats dérivés, les Frais de transaction sont inclus dans le prix d'achat et de vente de l'investissement et ne sont donc pas présentés séparément ici.

Conformément aux conditions et règles actuelles du marché, aucune commission n'a été prélevée au fonds au titre des transactions sur autres titres (hors actions et titres assimilables à des actions) conclues avec des sociétés associées. Ces transactions ont été réalisées dans le cadre du déroulement habituel des activités et selon des conditions de marché normales.

Les taux de change indiqués dans les comptes annuels au 30 novembre 2022 ont été utilisés pour convertir les volumes des transactions dans la devise du compartiment.

b) Investissements dans des parts du fonds

Les sociétés/personnes liées peuvent investir dans de nouveaux compartiments/nouvelles classes d'actions pour mettre à disposition un capital initial («Seed Investment») et rester investies jusqu'à ce que le compartiment/la classe d'actions dispose d'actifs nets suffisants. Ces investissements sont réalisés aux conditions normales du marché et répondent à toutes les exigences visant à prévenir le «late trading/market timing». Les sociétés/personnes liées ne peuvent pas investir dans un fonds ou dans la société dans le but d'exercer un contrôle.

Au 30 novembre 2022, la Société de gestion et ses sociétés/personnes affiliées n'avaient apporté aucun capital initial aux compartiments/classes d'actions enregistrés à Hong Kong.

c) Participations des membres du conseil d'administration de la Société de Gestion

Les membres du conseil d'administration de la Société de Gestion et leurs personnes affiliées peuvent souscrire et racheter des parts des compartiments.

Au 30 novembre 2022, deux membres du conseil d'administration de la Société de gestion détenaient des parts comme suit:

Porteur de parts	Compartiments	Nombre de parts	% Total Valeur nette d'inventaire
Membre 1	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD) P-acc	60	0.00%
Membre 2	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD) (CHF hedged) P-acc	3 125	0.06%

Aucun autre membre du conseil d'administration de la Société de Gestion n'avait une participation dans les compartiments enregistrés à Hong Kong au 30 novembre 2022.

Note 6 – Distribution des revenus

Conformément à l'article 10 du règlement de gestion, la Société de gestion détermine à la clôture de l'exercice si et dans quelle mesure les compartiments concernés donnent droit à des distributions. Les distributions ne peuvent avoir pour effet de faire descendre l'actif net du Fonds en dessous du minimum prévu par la loi. Lorsque des distributions sont effectuées, elles sont versées dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice.

La Société de gestion est autorisée à verser des dividendes intérimaires et à suspendre les distributions.

Afin que les distributions correspondent aux droits réels des investisseurs, il est procédé à une péréquation des revenus.

Note 7 – Accords de commissions en nature

Si la législation régissant l'activité du Gestionnaire de portefeuille le permet, ce dernier et ses sociétés affiliées peuvent conclure avec certains courtiers - lesquels ils engagent à faire des transactions sur titres au nom des compartiments - des accords de commissions en nature en vertu desquels ils recevront certains biens et services utilisés dans la prise de décision en matière de placement et ce sans paiement en contrepartie. Ces commissions sont appelées «soft dollars», notamment par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Elles sont versées seulement si la réalisation de la transaction est conforme aux meilleures normes d'exécution et s'il a été déterminé de bonne foi que le frais de courtage était raisonnable au regard de la valeur des services d'exécution, de courtage et/ou de recherche fournis par le courtier.

Les produits et services reçus étaient uniquement constitués de services de recherche. Les coûts ou avantages relatifs aux services de recherche reçus des courtiers ne sont pas répercutés sur des clients ou des fonds en particulier, car nous estimons que les services de recherche ainsi reçus constituent, dans leur ensemble, une aide permettant au Gestionnaire de portefeuille et à ses sociétés affiliées de s'acquitter de leurs responsabilités globales envers leurs clients ou les fonds qu'ils gèrent. Les montants des transactions exécutées avec des courtiers ayant mis en place des accords de commissions en nature ainsi que les commissions correspondantes qui ont été payées par les compartiments au titre de ces transactions sont les suivants:

UBS (Lux) Equity Fund	Montants des transactions exécutées avec des courtiers ayant mis en place des accords de commissions en nature (en USD)	Commissions payées Prérelation avec ces transactions (en USD)
– China Opportunity (USD)	1 759 247 846.46	277 523.81
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	442 785 996.59	83 048.69
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	931 156 073.91	-
– European Opportunity Sustainable (EUR)	948 225 882.93	-
– Greater China (USD)	304 369 625.89	59 243.72
– Tech Opportunity (USD)	484 630 087.55	34 961.27

A l'exception des montants indiqués ci-dessus, il n'existe pas de convention comparable pour les autres compartiments.

Note 8 – Total Expense Ratio (TER)

Ce ratio de référence a été calculé conformément à la «Directive sur le calcul et la publication du Total

Expense Ratio (TER)» publiée par Asset Management Association Switzerland (AMAS) / Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) dans sa version actuelle. Il exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur l'actif net (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage dudit actif net.

TER pour les 12 derniers mois:

UBS (Lux) Equity Fund	Total Expense Ratio (TER)
– Biotech (USD) P-acc	2.09%
– Biotech (USD) (SEK) P-acc	2.09%
– Biotech (USD) Q-acc	1.07%
– Biotech (USD) QL-acc	0.87%
– China Opportunity (USD) F-acc	1.01%
– China Opportunity (USD) I-A1-acc	1.21%
– China Opportunity (USD) (EUR) I-A1-acc	1.21%
– China Opportunity (USD) I-A2-acc	1.12%
– China Opportunity (USD) I-A3-acc	1.01%
– China Opportunity (USD) (EUR) I-A3-dist	1.01%
– China Opportunity (USD) I-B-acc	0.18%
– China Opportunity (USD) (EUR) I-B-acc	0.18%
– China Opportunity (USD) I-X-acc	0.02%
– China Opportunity (USD) K-1-acc	1.75%
– China Opportunity (USD) (HKD) K-1-acc	1.75%
– China Opportunity (USD) K-X-acc	0.05%
– China Opportunity (USD) P-acc	2.39%
– China Opportunity (USD) (AUD hedged) P-acc	2.44%
– China Opportunity (USD) (EUR) P-acc	2.38%
– China Opportunity (USD) (EUR hedged) P-acc	2.44%
– China Opportunity (USD) (HKD) P-acc	2.39%
– China Opportunity (USD) (RMB hedged) P-acc	2.44%
– China Opportunity (USD) (SEK) P-acc	2.37%
– China Opportunity (USD) (SGD) P-acc	2.39%
– China Opportunity (USD) P-mdist	2.39%
– China Opportunity (USD) (AUD hedged) P-mdist	2.44%
– China Opportunity (USD) (HKD) P-mdist	2.39%
– China Opportunity (USD) Q-acc	1.45%
– China Opportunity (USD) (EUR) Q-acc	1.45%
– China Opportunity (USD) (EUR hedged) Q-acc	1.50%
– China Opportunity (USD) (HKD) Q-acc	1.45%
– China Opportunity (USD) (RMB hedged) Q-acc	1.50%
– China Opportunity (USD) (SGD) Q-acc	1.45%
– China Opportunity (USD) U-X-acc	0.02%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) I-B-acc	0.21%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) (CHF) I-X-acc	0.02%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) K-B-acc	0.25%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) (EUR) N-acc	2.33%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) P-acc	2.00%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) (CHF hedged) P-acc	2.05%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) (SGD) P-acc	2.00%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) Q-acc	1.07%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) (CHF hedged) Q-acc	1.11%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) U-X-acc	0.02%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) I-A1-acc	0.69%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) I-A3-acc	0.61%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) I-B-acc	0.08%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) I-X-acc	0.02%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) P-acc	1.78%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) Q-acc	0.96%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) U-X-acc	0.02%

UBS (Lux) Equity Fund	Total Expense Ratio (TER)
– European Opportunity Sustainable (EUR) I-A1-acc	0.72%
– European Opportunity Sustainable (EUR) I-A2-acc	0.67%
– European Opportunity Sustainable (EUR) I-A3-acc	0.62%
– European Opportunity Sustainable (EUR) I-X-acc	0.02%
– European Opportunity Sustainable (EUR) K-B-acc	0.12%
– European Opportunity Sustainable (EUR) P-acc	1.84%
– European Opportunity Sustainable (EUR) (USD hedged) P-acc	1.89%
– European Opportunity Sustainable (EUR) Q-acc	1.05%
– European Opportunity Sustainable (EUR) (USD hedged) Q-acc	1.10%
– European Opportunity Sustainable (EUR) U-X-acc	0.02%
– Global Sustainable (USD) I-A1-acc	0.74%
– Global Sustainable (USD) I-A2-acc	0.70%
– Global Sustainable (USD) (EUR) I-A3-acc	0.62%
– Global Sustainable (USD) I-B-acc	0.09%
– Global Sustainable (USD) (EUR) I-B-acc	0.09%
– Global Sustainable (USD) (JPY hedged) I-B-acc	0.09%
– Global Sustainable (USD) I-X-acc	0.02%
– Global Sustainable (USD) (CAD) I-X-acc	0.02%
– Global Sustainable (USD) P-acc	1.80%
– Global Sustainable (USD) (EUR hedged) P-acc	1.85%
– Global Sustainable (USD) (EUR) P-dist	1.80%
– Global Sustainable (USD) Q-acc	1.08%
– Global Sustainable (USD) (EUR) Q-acc	1.08%
– Global Sustainable (USD) U-X-acc	0.02%
– Global Sustainable Improvers (USD) (JPY) I-B-acc	0.08%
– Global Sustainable Improvers (USD) P-acc	1.68%
– Global Sustainable Improvers (USD) Q-acc	0.96%
– Global Sustainable Improvers (USD) U-X-acc	0.01%
– Greater China (USD) F-acc	0.89%
– Greater China (USD) I-A1-acc	1.06%
– Greater China (USD) I-A2-acc	0.99%
– Greater China (USD) I-A3-acc	0.90%
– Greater China (USD) I-X-acc	0.02%
– Greater China (USD) (EUR) N-acc	2.80%
– Greater China (USD) P-acc	2.39%
– Greater China (USD) (CHF hedged) P-acc	2.44%
– Greater China (USD) (EUR hedged) P-acc	2.43%
– Greater China (USD) (SGD) P-acc	2.40%
– Greater China (USD) Q-acc	1.25%
– Greater China (USD) (CHF hedged) Q-acc	1.30%
– Greater China (USD) (EUR hedged) Q-acc	1.31%
– Japan (JPY) I-A1-acc	0.70%
– Japan (JPY) P-acc	1.57%
– Japan (JPY) Q-acc	1.09%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR) I-B-acc	0.11%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR) P-acc	1.78%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR) Q-acc	1.03%
– Mid Caps USA (USD) I-B-acc	0.11%
– Mid Caps USA (USD) P-acc	1.87%
– Mid Caps USA (USD) (CHF hedged) P-acc	1.92%
– Mid Caps USA (USD) Q-acc	1.09%
– Mid Caps USA (USD) (CHF hedged) Q-acc	1.14%
– Mid Caps USA (USD) U-X-acc	0.01%
– Small Caps USA (USD) P-acc	1.88%
– Small Caps USA (USD) Q-acc	1.10%
– Small Caps USA (USD) U-X-acc	0.02%
– Sustainable Health Transformation (USD) F-acc	0.67%
– Sustainable Health Transformation (USD) P-acc	1.79%
– Sustainable Health Transformation (USD) (CHF hedged) P-acc	1.84%
– Sustainable Health Transformation (USD) (EUR hedged) P-acc	1.84%

UBS (Lux) Equity Fund	Total Expense Ratio (TER)
– Sustainable Health Transformation (USD) Q-acc	0.99%
– Sustainable Health Transformation (USD) (CHF hedged) Q-acc	1.04%
– Sustainable Health Transformation (USD) (EUR hedged) Q-acc	1.04%
– Tech Opportunity (USD) P-acc	2.11%
– Tech Opportunity (USD) (CHF hedged) P-acc	2.16%
– Tech Opportunity (USD) (EUR hedged) P-acc	2.16%
– Tech Opportunity (USD) Q-acc	1.09%
– Tech Opportunity (USD) (CHF hedged) Q-acc	1.14%
– Tech Opportunity (USD) (EUR hedged) Q-acc	1.14%
– US Sustainable (USD) P-acc	1.73%
– US Sustainable (USD) Q-acc	1.07%

Les TER des catégories de parts ayant été moins de 12 mois en circulation ont été annualisés.

Les frais de transaction, les frais d'intérêts, les frais de prêt de titres et tous autres frais éventuels liés aux couvertures du risque de change ne sont pas inclus dans le TER.

Note 9 – Portfolio Turnover Rate (PTR)

Le taux de rotation du portefeuille (PTR) a été déterminé comme suit:

$$\frac{(\text{Total des achats de titres} + \text{ventes de titres}) - (\text{Total des émissions d'actions} + \text{rachats d'actions})}{\text{Actif net moyen au cours de la période de reporting}}$$

Actif net moyen au cours de la période de reporting

À la fin de la période de reporting, l'indicateur PTR est le suivant:

UBS (Lux) Equity Fund	Portfolio Turnover Rate (PTR)
– Biotech (USD)	81.79%
– China Opportunity (USD)	-43.69%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	-26.11%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	109.09%
– European Opportunity Sustainable (EUR)	125.48%
– Global Sustainable (USD)	28.35%
– Global Sustainable Improvers (USD)	28.58%
– Greater China (USD)	-53.34%
– Japan (JPY)	6.36%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	15.14%
– Mid Caps USA (USD)	145.45%
– Small Caps USA (USD)	18.95%
– Sustainable Health Transformation (USD)	20.89%
– Tech Opportunity (USD)	210.03%
– US Sustainable (USD)	31.31%

Note 10 – Frais de transaction

Les frais de transaction comprennent les frais de courtage, les droits de timbre ainsi que les impôts locaux et étrangers si ceux-ci sont dus au cours de la période. Les frais de transaction sont inclus dans les frais liés à l'achat et à la vente de titres.

Pour l'exercice prenant fin au 30 novembre 2022, le Fonds a supporté les frais de transaction suivants liés à l'achat ou à la vente de placements en valeurs mobilières et à des transactions similaires:

UBS (Lux) Equity Fund	Frais de transaction
– Biotech (USD)	226 613.63 USD
– China Opportunity (USD)	3 389 145.67 USD
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	620 624.00 USD
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	728 170.18 EUR
– European Opportunity Sustainable (EUR)	965 422.92 EUR
– Global Sustainable (USD)	356 986.58 USD
– Global Sustainable Improvers (USD)	289 589.10 USD
– Greater China (USD)	600 241.52 USD
– Japan (JPY)	2 634 009 JPY
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	85 269.86 EUR
– Mid Caps USA (USD)	130 788.97 USD
– Small Caps USA (USD)	57 281.67 USD
– Sustainable Health Transformation (USD)	153 114.57 USD
– Tech Opportunity (USD)	187 658.23 USD
– US Sustainable (USD)	12 769.59 USD

Tous les frais de transaction ne sont pas renseignés individuellement. Dans le cas de placements à revenu fixe, de contrats à terme négociés en Bourse et autres contrats de dérivés, les frais de transaction sont comptabilisés dans le prix d'achat et de vente du placement. Même s'ils ne sont pas renseignés individuellement, ces frais de transaction sont pris en considération pour la performance de l'ensemble des compartiments.

Note 11 – Titres en défaut

À la fin de l'année, les compartiments sont investis dans un certain nombre de titres qui sont en défaut. Ces titres sont inclus dans le portefeuille.

De plus il y a des titres en défaut pour lesquels il n'y a plus d'évaluation. Ces titres ont été totalement amortis par le fonds. Ils sont monitorés par la société de gestion qui allouera aux compartiments tout paiement qui peut éventuellement survenir. Ces titres ne sont pas inclus dans le portefeuille mais séparément dans cette note.

UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)

Actions	Devise	Nombre
IRISH BK RESOL CP COM EURO.16	EUR	73 000.00
LERNOUT HAUSPIE SPEECH -DEFAULT	EUR	10 800.00

Note 12 – Droit applicable, juridiction compétente et langue faisant foi

Le tribunal d'arrondissement de Luxembourg est compétent pour tous les litiges entre les porteurs de parts, la Société de gestion et le dépositaire. Le droit luxembourgeois est d'application. Si des investisseurs étrangers le

réclament, la Société de gestion et/ou le dépositaire peuvent toutefois se soumettre eux-mêmes et soumettre le Fonds à la juridiction des pays dans lesquels les parts sont offertes et vendues.

La version anglaise de ce rapport fait foi et seule cette version a été audité par le réviseur d'entreprises. La Société de gestion et le dépositaire peuvent toutefois reconnaître comme obligatoires pour eux-mêmes et pour le Fonds les traductions qu'ils ont validées dans des langues de pays dans lesquels des parts sont offertes et vendues et qui concernent les parts ayant été vendues aux investisseurs de ces pays.

Note 13 – Dérivés de gré à gré et prêts de titres

Si le Fonds effectue des transactions hors Bourse (opérations de gré à gré), il peut ainsi être exposé à des risques liés à la solvabilité des contreparties à une transaction de gré à gré: lorsqu'il conclut des contrats à terme, des options et des transactions de swap ou lorsqu'il utilise d'autres techniques ayant trait aux produits dérivés, le Fonds est soumis au risque qu'une contrepartie à la transaction de gré à gré ne respecte pas (ou ne puisse pas respecter) ses obligations concernant un contrat précis ou plusieurs contrats. Le dépôt d'une sûreté peut, à cet égard, réduire le risque de contrepartie. Si un titre est dû au Fonds en vertu d'une convention applicable, ce dernier est déposé en sa faveur auprès d'un dépositaire. La faillite, l'insolvabilité ou tout autre incident de crédit affectant la contrepartie à la transaction de gré à gré ou un membre de son réseau de sous-dépositaires/banques correspondantes peuvent entraîner un retard dans la mise en œuvre des droits du Fonds à l'égard du titre, les limiter, voire les rendre nuls, ce qui contraindrait le Fonds à honorer les obligations lui incombant dans le cadre de la transaction de gré à gré indépendamment de tout titre mis à disposition à l'avance pour couvrir lesdites obligations.

Le Fonds peut également prêter des titres de son portefeuille à des tiers. En général, les prêts de titres ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues, telles que Clearstream International ou Euroclear, ou d'établissements financiers de premier ordre spécialisés dans cette activité, selon les modalités qu'ils fixent. Des garanties sont obtenues en relation avec les titres prêtés. Les garanties se composent de titres de qualité correspondant au moins au montant de la valeur de marché des titres prêtés.

UBS Europe SE, Luxembourg Branch officie en qualité d'agent prêteur de titres.

Dérivés de gré à gré

Contrepartie du compartiment	Bénéfice/(perte) non réalisé(e)	Garanties obtenues
UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)		
Bank of America	-113 128.73 USD	0.00 USD
HSBC	423 527.48 USD	0.00 USD
JP Morgan	10 147.22 USD	0.00 USD
Standard Chartered Bank	-12 305.68 USD	0.00 USD
UBS AG	2 460.53 USD	0.00 USD
UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)		
Morgan Stanley	-140 398.36 USD	0.00 USD
UBS AG	2 887.17 USD	0.00 USD
Westpac Banking Corp	406.40 USD	0.00 USD
UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)		
Bank of America	80 457.96 EUR	0.00 EUR
State Street	-86 791.24 EUR	0.00 EUR
UBS AG	-242.01 EUR	0.00 EUR
UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)		
Bank of America	-506.65 USD	0.00 USD
HSBC	-26 615.08 USD	0.00 USD
JP Morgan	-158.19 USD	0.00 USD
Morgan Stanley	-45 373.24 USD	0.00 USD
State Street	-74.53 USD	0.00 USD
UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)		
Bank of America	-1 167 533.44 USD	0.00 USD
Morgan Stanley	-936 267.64 USD	0.00 USD
Standard Chartered Bank	-17 551.95 USD	0.00 USD
State Street	1 801.29 USD	0.00 USD
UBS AG	-13 022.99 USD	0.00 USD
UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)		
Canadian Imperial Bank	-1 341.88 USD	0.00 USD
Morgan Stanley	-227 179.08 USD	0.00 USD
State Street	1.01 USD	0.00 USD
UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)		
Bank of America	-32 997.23 USD	0.00 USD
Canadian Imperial Bank	293.86 USD	0.00 USD
JP Morgan	-47 225.86 USD	0.00 USD
Morgan Stanley	310.52 USD	0.00 USD
UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)		
Bank of America	-551 247.79 USD	0.00 USD
Canadian Imperial Bank	-1 235.18 USD	0.00 USD
JP Morgan	-2 605.96 USD	0.00 USD
Morgan Stanley	-220 294.35 USD	0.00 USD
State Street	1.16 USD	0.00 USD

Prêts de titres

Risque de contrepartie lié au prêt de titres au 30 novembre 2022*

Répartition des garanties (pondération en %) au 30 novembre 2022 selon le type d'actifs

UBS (Lux) Equity Fund	Valeur de marché des titres prêtés	Garanties (UBS Switzerland AG)	Actions	Obligations	Liquidités
– Biotech (USD)	89 751 485.64 USD	95 280 782.65 USD	63.72	36.28	0.00
– China Opportunity (USD)	181 198 210.75 USD	192 361 242.94 USD	63.72	36.28	0.00
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	21 845 777.95 USD	23 191 625.25 USD	63.72	36.28	0.00
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	67 176 362.79 EUR	71 314 879.93 EUR	63.72	36.28	0.00
– European Opportunity Sustainable (EUR)	33 058 025.18 EUR	35 094 622.55 EUR	63.72	36.28	0.00
– Global Sustainable (USD)	81 402 157.22 USD	86 417 079.27 USD	63.72	36.28	0.00
– Global Sustainable Improvers (USD)	39 100 476.93 USD	41 509 330.09 USD	63.72	36.28	0.00
– Greater China (USD)	62 372 839.98 USD	66 215 427.71 USD	63.72	36.28	0.00
– Japan (JPY)	188 668 296 JPY	200 291 536 JPY	63.72	36.28	0.00
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	18 576 841.20 EUR	19 721 299.94 EUR	63.72	36.28	0.00
– Mid Caps USA (USD)	18 287 975.77 USD	19 414 638.46 USD	63.72	36.28	0.00
– Small Caps USA (USD)	17 950 801.85 USD	19 056 692.34 USD	63.72	36.28	0.00
– Sustainable Health Transformation (USD)	6 094 323.11 USD	6 469 774.53 USD	63.72	36.28	0.00
– Tech Opportunity (USD)	29 729 716.53 USD	31 561 267.63 USD	63.72	36.28	0.00
– US Sustainable (USD)	5 599 345.71 USD	5 944 303.18 USD	63.72	36.28	0.00

* Les informations sur les cours et les taux de change pour le risque de contrepartie sont obtenues directement auprès de l'agent de prêt de titres le 30 novembre 2022 et, par conséquent, elles peuvent différer des cours de clôture et des taux de change utilisés pour la préparation des états financiers au 30 novembre 2022.

	UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)
Rendements sur prêts de titres	280 621.83	1 658 965.23	141 315.03	444 473.55	561 873.95
Securities Lending cost**					
UBS Switzerland AG	95 525.73 USD	563 946.21 USD	47 991.53 USD	151 818.53 EUR	203 630.05 EUR
UBS Europe SE, Luxembourg Branch	16 723.00 USD	99 639.88 USD	8 534.48 USD	25 970.89 EUR	21 119.53 EUR
Net Securities Lending revenues	168 373.10 USD	995 379.14 USD	84 789.02 USD	266 684.13 EUR	337 124.37 EUR

	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
Rendements sur prêts de titres	1 325 174.52	138 610.68	266 424.92	3 447 100	133 768.53
Securities Lending cost**					
UBS Switzerland AG	453 773.58 USD	44 349.68 USD	87 281.78 USD	1 252 495 JPY	44 998.72 EUR
UBS Europe SE, Luxembourg Branch	76 296.23 USD	11 094.59 USD	19 288.19 USD	126 345 JPY	8 508.69 EUR
Net Securities Lending revenues	795 104.71 USD	83 166.41 USD	159 854.95 USD	2 068 260 JPY	80 261.12 EUR

	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)
Rendements sur prêts de titres	70 278.30	48 747.72	46 258.27	68 274.28	129 752.73
Securities Lending cost**					
UBS Switzerland AG	26 347.20 USD	18 005.79 USD	15 256.39 USD	24 954.24 USD	43 576.75 USD
UBS Europe SE, Luxembourg Branch	1 764.12 USD	1 493.30 USD	3 246.92 USD	2 355.47 USD	8 324.34 USD
Net Securities Lending revenues	42 166.98 USD	29 248.63 USD	27 754.96 USD	40 964.57 USD	77 851.64 USD

** Depuis le 1 juin 2022, 30% des revenus bruts sont retenus en tant que coûts/commissions par UBS Switzerland AG agissant en tant que prestataire des services de prêt de titres et 10% sont retenus par UBS Europe SE, Luxembourg Branch agissant en tant qu'agent de prêt de titres.

Annexe 1 – Engagement global (non audité)

Gestion des risques

La gestion des risques conformément aux approches par les engagements s'effectue dans le respect des lois en vigueur et des dispositions prévues par les autorités de surveillance.

Effet de levier

L'effet de levier des OPCVM selon l'approche de la Value-at-Risk est défini selon les directives de l'AEMF applicables comme le montant total des valeurs nominales des produits dérivés auxquels recourt le compartiment concerné. Au terme de cette définition, l'effet de levier peut entraîner un quota de capitaux étrangers artificiellement accru dès lors que certains produits dérivés pouvant être utilisés à des fins de couverture sont intégrés dans le calcul dans certaines circonstances. Par conséquent, ces informations ne reflètent pas nécessairement le risque réel précis de l'effet de levier auquel est soumis l'investisseur.

UBS (Lux) Equity Fund	Méthode de calcul du risque global
– Biotech (USD)	Approche par les engagements
– China Opportunity (USD)	Approche par les engagements
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	Approche par les engagements
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	Approche par les engagements
– European Opportunity Sustainable (EUR)	Approche par les engagements
– Global Sustainable (USD)	Approche par les engagements
– Global Sustainable Improvers (USD)	Approche par les engagements
– Greater China (USD)	Approche par les engagements
– Japan (JPY)	Approche par les engagements
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	Approche par les engagements
– Mid Caps USA (USD)	Approche par les engagements
– Small Caps USA (USD)	Approche par les engagements
– Sustainable Health Transformation (USD)	Approche par les engagements
– Tech Opportunity (USD)	Approche par les engagements
– US Sustainable (USD)	Approche par les engagements

Annexe 2 – Garanties – Prêts de titres (non audité)

Le tableau ci-dessous indique les garanties par compartiment, par pays et par notation au 30 novembre 2022 ainsi que d'autres informations relatives aux activités de prêt de titres.

	UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR) (en %)
selon le pays:					
– Australie	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11
– Autriche	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
– Belgique	0.12	0.12	0.12	0.12	0.12
– Îles Vierges britanniques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Canada	4.04	4.04	4.04	4.04	4.04
– Îles Caïmans	1.63	1.63	1.63	1.63	1.63
– Chine	0.51	0.51	0.51	0.51	0.51
– Curaçao	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
– Danemark	1.03	1.03	1.03	1.03	1.03
– Finlande	0.13	0.13	0.13	0.13	0.13
– France	13.13	13.13	13.13	13.13	13.13
– Allemagne	2.51	2.51	2.51	2.51	2.51
– Honduras	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
– Hong Kong	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
– Côte d'Ivoire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Japon	14.98	14.98	14.98	14.98	14.98
– Luxembourg	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
– Nouvelle-Zélande	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08
– Norvège	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85
– Philippines	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Singapour	1.44	1.44	1.44	1.44	1.44
– Corée du Sud	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
– Suède	0.48	0.48	0.48	0.48	0.48
– Suisse	14.15	14.15	14.15	14.15	14.15
– Pays-Bas	0.43	0.43	0.43	0.43	0.43
– Emirats arabes unis	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
– Grande-Bretagne	1.16	1.16	1.16	1.16	1.16
– Etats-Unis	42.94	42.94	42.94	42.94	42.94
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
selon la note de solvabilité (obligations):					
– Notation > AA-	77.25	77.25	77.25	77.25	77.25
– Notation <=AA-	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10
– non Investment Grade:	12.65	12.65	12.65	12.65	12.65
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Prêt de titres					
Actifs et rendements / chiffres clés					
Actif géré moyen (1)	559 688 295.58 USD	6 053 706 646.31 USD	318 501 355.99 USD	591 700 752.54 EUR	525 970 090.84 EUR
Titres prêtés en moyenne (2)	87 012 630.13 USD	175 464 559.30 USD	14 440 105.63 USD	76 805 884.34 EUR	44 152 458.12 EUR
Quota de garanties moyen	105.77%	105.77%	105.77%	105.77%	105.77%
Quota de prêts de titres moyen (2)/(1)	15.55%	2.90%	4.53%	12.98%	8.39%

Annexe 2 – Garanties – Prêts de titres (non audité)

	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR) (en %)
selon le pays:					
– Australie	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11
– Autriche	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
– Belgique	0.12	0.12	0.12	0.12	0.12
– Îles Vierges britanniques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Canada	4.04	4.04	4.04	4.04	4.04
– Îles Caïmans	1.63	1.63	1.63	1.63	1.63
– Chine	0.51	0.51	0.51	0.51	0.51
– Curaçao	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
– Danemark	1.03	1.03	1.03	1.03	1.03
– Finlande	0.13	0.13	0.13	0.13	0.13
– France	13.13	13.13	13.13	13.13	13.13
– Allemagne	2.51	2.51	2.51	2.51	2.51
– Honduras	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
– Hong Kong	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
– Côte d'Ivoire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Japon	14.98	14.98	14.98	14.98	14.98
– Luxembourg	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
– Nouvelle-Zélande	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08
– Norvège	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85
– Philippines	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Singapour	1.44	1.44	1.44	1.44	1.44
– Corée du Sud	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
– Suède	0.48	0.48	0.48	0.48	0.48
– Suisse	14.15	14.15	14.15	14.15	14.15
– Pays-Bas	0.43	0.43	0.43	0.43	0.43
– Emirats arabes unis	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
– Grande-Bretagne	1.16	1.16	1.16	1.16	1.16
– Etats-Unis	42.94	42.94	42.94	42.94	42.94
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
selon la note de solvabilité (obligations):					
– Notation > AA-	77.25	77.25	77.25	77.25	77.25
– Notation <=AA-	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10
– non Investment Grade:	12.65	12.65	12.65	12.65	12.65
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Prêt de titres					
Actifs et rendements / chiffres clés					
Actif géré moyen (1)	672 225 425.52 USD	528 736 337.30 USD	1 098 043 057.79 USD	4 565 627 948 JPY	199 623 884.29 EUR
Titres prêtés en moyenne (2)	47 725 342.07 USD	52 175 383.01 USD	25 616 676.50 USD	458 036 469 JPY	22 698 727.12 EUR
Quota de garanties moyen	105.77%	105.77%	105.77%	105.77%	105.77%
Quota de prêts de titres moyen (2)/(1)	7.10%	9.87%	2.33%	10.03%	11.37%

Annexe 2 – Garanties – Prêts de titres (non audité)

	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD) (en %)	UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD) (en %)
selon le pays:					
– Australie	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11
– Autriche	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
– Belgique	0.12	0.12	0.12	0.12	0.12
– Îles Vierges britanniques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Canada	4.04	4.04	4.04	4.04	4.04
– Îles Caïmans	1.63	1.63	1.63	1.63	1.63
– Chine	0.51	0.51	0.51	0.51	0.51
– Curaçao	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
– Danemark	1.03	1.03	1.03	1.03	1.03
– Finlande	0.13	0.13	0.13	0.13	0.13
– France	13.13	13.13	13.13	13.13	13.13
– Allemagne	2.51	2.51	2.51	2.51	2.51
– Honduras	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
– Hong Kong	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
– Côte d'Ivoire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Japon	14.98	14.98	14.98	14.98	14.98
– Luxembourg	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
– Nouvelle-Zélande	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08
– Norvège	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85
– Philippines	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
– Singapour	1.44	1.44	1.44	1.44	1.44
– Corée du Sud	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
– Suède	0.48	0.48	0.48	0.48	0.48
– Suisse	14.15	14.15	14.15	14.15	14.15
– Pays-Bas	0.43	0.43	0.43	0.43	0.43
– Emirats arabes unis	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
– Grande-Bretagne	1.16	1.16	1.16	1.16	1.16
– Etats-Unis	42.94	42.94	42.94	42.94	42.94
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
selon la note de solvabilité (obligations):					
– Notation > AA-	77.25	77.25	77.25	77.25	77.25
– Notation <=AA-	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10
– non Investment Grade:	12.65	12.65	12.65	12.65	12.65
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Prêt de titres					
Actifs et rendements / chiffres clés					
Actif géré moyen (1)	214 182 417.17 USD	89 273 474.93 USD	191 828 328.61 USD	205 804 378.01 USD	71 160 588.09 USD
Titres prêtés en moyenne (2)	29 286 697.92 USD	22 737 278.69 USD	12 522 947.51 USD	32 777 859.84 USD	5 745 238.33 USD
Quota de garanties moyen	105.77%	105.77%	105.77%	105.77%	105.77%
Quota de prêts de titres moyen (2)/(1)	13.67%	25.47%	6.53%	15.93%	8.07%

Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité)

Le Fonds s'engage dans le cadre de la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (tel que défini à l'article 3 du Règlement (UE) 2015/2365). Les opérations de financement sur titres comprennent les transactions de rachat, les prêts/emprunts de titres ou de matières premières, les opérations d'achat / de rachat ou de vente / revente ainsi que les transactions de prêts sur marge via leur orientation (exposition) sur des opérations de prise en pension au cours de l'année. Conformément à l'article 13 du Règlement, les informations relatives aux opérations de financement sur titres sont mentionnées ci-dessous:

Informations générales

Le tableau suivant détaille les valeurs des prêts de titres par rapport à la valeur nette d'inventaire et à tous les titres prêtables du compartiment concerné au 30 novembre 2022.

UBS (Lux) Equity Fund	Prêts de titres en % de la valeur nette d'inventaire	Prêts de titres en % de tous les titres prêtables
– Biotech (USD)	14.92%	15.21%
– China Opportunity (USD)	3.90%	3.97%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	5.34%	5.45%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	11.99%	13.53%
– European Opportunity Sustainable (EUR)	6.78%	7.49%
– Global Sustainable (USD)	13.72%	14.05%
– Global Sustainable Improvers (USD)	8.95%	9.07%
– Greater China (USD)	6.82%	7.14%
– Japan (JPY)	5.46%	5.57%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	10.24%	10.63%
– Mid Caps USA (USD)	10.31%	10.68%
– Small Caps USA (USD)	26.36%	27.61%
– Sustainable Health Transformation (USD)	2.78%	2.85%
– Tech Opportunity (USD)	17.74%	17.94%
– US Sustainable (USD)	8.56%	8.78%

Le montant total (montant absolu) des titres prêtés figure à la Note 13 – Dérivés de gré à gré et prêts de titres.

Données relatives à la réutilisation des garanties

Part des garanties obtenues réutilisées: Néant

Revenu du Fonds lié au réinvestissement de garanties en espèces: Néant

Données relatives à la concentration

Dix principaux émetteurs de garanties pour toutes les opérations de financement sur titres par compartiment:

	UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)
French Republic	12 284 639.16	24 801 312.42	2 990 117.63	9 194 693.22	4 524 782.04
United States	10 933 972.87	22 074 468.25	2 661 361.44	8 183 759.00	4 027 293.23
Roche Holding AG	3 988 517.04	8 052 369.78	970 816.88	2 985 288.38	1 469 084.28
Japan Government Ten	3 927 062.29	7 928 299.52	955 858.62	2 939 291.30	1 446 448.75
Microsoft Corp	3 449 190.24	6 963 529.30	839 543.14	2 581 618.05	1 270 434.88
Amazon.Com Inc	2 097 650.02	4 234 920.77	510 574.24	1 570 029.71	772 624.17
Nestle SA	1 816 448.88	3 667 207.12	442 129.05	1 359 558.88	669 049.79
National Bank of Canada	1 335 417.94	2 696 059.46	325 044.69	999 521.29	491 872.42
ABB Ltd	1 297 947.89	2 620 411.61	315 924.37	971 476.05	478 071.13
Novartis AG	1 212 379.19	2 447 657.98	295 096.69	907 430.38	446 553.74

Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité)

	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
United States	11 141 833.71	5 351 836.20	8 537 216.15	25 823 772	2 542 685.39
United Kingdom	9 916 816.11	4 763 414.79	7 598 569.93	22 984 511	2 263 123.29
French Republic	3 617 476.51	1 737 608.21	2 771 821.92	8 384 337	825 546.75
Tencent Holdings Ltd	3 561 738.73	1 710 835.29	2 729 113.91	8 255 152	812 826.80
Airbnb Inc	3 128 321.77	1 502 649.04	2 397 016.49	7 250 608	713 916.42
Chevron Corp	1 902 511.54	913 846.89	1 457 762.94	4 409 510	434 173.44
Meta Platforms Inc	1 647 469.75	791 340.86	1 262 342.06	3 818 392	375 970.18
Microsoft Corp	1 211 187.77	581 778.43	928 049.37	2 807 207	276 405.98
Swedish Match AB	1 177 203.45	565 454.50	902 009.54	2 728 441	268 650.39
Nvidia Corp	1 099 594.96	528 176.27	842 543.53	2 548 565	250 939.31

	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)
United States	2 503 147.24	2 456 996.91	834 154.00	4 069 223.34	766 404.49
United Kingdom	2 227 932.27	2 186 856.06	742 440.79	3 621 822.10	682 140.17
French Republic	812 709.70	797 725.84	270 829.07	1 321 175.69	248 832.49
Tencent Holdings Ltd	800 187.53	785 434.54	266 656.16	1 300 819.12	244 998.50
Airbnb Inc	702 815.19	689 857.44	234 207.60	1 142 526.47	215 185.39
Chevron Corp	427 422.15	419 541.80	142 435.05	694 835.75	130 866.55
Meta Platforms Inc	370 123.94	363 299.99	123 340.87	601 689.32	113 323.20
Microsoft Corp	272 107.93	267 091.10	90 677.81	442 350.30	83 313.01
Swedish Match AB	264 472.94	259 596.88	88 133.51	429 938.54	80 975.36
Nvidia Corp	247 037.26	242 482.66	82 323.21	401 594.35	75 636.97

Dix principaux émetteurs des opérations de financement sur titres

La contrepartie à toutes les opérations de financement sur titres pour les compartiments le Fonds est actuellement UBS Switzerland AG.

Conservation des garanties que le Fonds a obtenues dans le cadre d'opérations de financement sur titres

Détenues à 100% par UBS Switzerland AG.

Conservation des garanties que le Fonds a constituées dans le cadre d'opérations de financement sur titres

Néant

Données de transaction agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres ventilées séparément selon:

Type et qualité des garanties:

Les informations concernant

- le type des garanties sont mentionnées à la Note 13 – Dérivés de gré à gré et prêts de titres.
- la qualité des garanties sont mentionnées dans les Annexe 2 – Garanties – Prêts de titres (non audité) «Selon la note de solvabilité (obligations)»

Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité)

Durée des garanties, ventilée selon la durée:

	UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)
jusqu'à 1 jour	-	-	-	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 1 mois	400 391.43	808 345.51	97 456.46	299 681.28	147 475.55
De 1 semaine à 3 mois	384 486.79	776 235.82	93 585.23	287 777.12	141 617.42
De 3 mois à 1 an	4 339 459.55	8 760 883.47	1 056 237.33	3 247 958.60	1 598 346.39
plus de 1 an	29 439 121.40	59 434 293.32	7 165 569.51	22 034 321.61	10 843 265.82
illimité	60 717 323.48	122 581 484.82	14 778 776.72	45 445 141.32	22 363 917.37

	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
jusqu'à 1 jour	-	-	-	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 1 mois	363 144.14	174 431.61	278 252.22	841 670	82 873.37
De 1 semaine à 3 mois	348 719.06	167 502.71	267 199.29	808 237	79 581.41
De 3 mois à 1 an	3 935 771.83	1 890 497.26	3 015 709.59	9 122 060	898 185.14
plus de 1 an	26 700 482.69	12 825 232.68	20 458 732.19	61 884 534	6 093 335.16
illimité	55 068 961.55	26 451 665.83	42 195 534.42	127 635 035	12 567 324.86

	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)
jusqu'à 1 jour	-	-	-	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 1 mois	81 584.71	80 080.54	27 187.46	132 627.60	24 979.31
De 1 semaine à 3 mois	78 343.94	76 899.52	26 107.50	127 359.26	23 987.06
De 3 mois à 1 an	884 218.58	867 916.31	294 658.84	1 437 423.59	270 726.82
plus de 1 an	5 998 585.26	5 887 989.83	1 998 981.04	9 751 557.07	1 836 624.95
illimité	12 371 905.97	12 143 806.14	4 122 839.69	20 112 300.11	3 787 985.04

Devises des garanties

Devises des garanties	Pourcentage
USD	42.64%
EUR	16.65%
JPY	14.97%
CHF	14.51%
CAD	3.93%
HKD	2.16%
SGD	1.42%
GBP	1.29%
SEK	0.85%
NOK	0.74%
DKK	0.66%
AUD	0.08%
NZD	0.07%
BRL	0.02%
IDR	0.01%
CNH	0.00%
ZAR	0.00%
Total	100.00%

Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité)

Durée des opérations de financement sur titres, ventilée selon la durée:

	UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)
jusqu'à 1 jour	89 751 485.64	181 198 210.75	21 845 777.95	67 176 362.79	33 058 025.18
De 1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 3 mois	-	-	-	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
plus de 1 an	-	-	-	-	-
illimité	-	-	-	-	-

	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
jusqu'à 1 jour	81 402 157.22	39 100 476.93	62 372 839.98	188 668 296	18 576 841.20
De 1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 3 mois	-	-	-	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
plus de 1 an	-	-	-	-	-
illimité	-	-	-	-	-

	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)	UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)
jusqu'à 1 jour	18 287 975.77	17 950 801.85	6 094 323.11	29 729 716.53	5 599 345.71
De 1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
De 1 semaine à 3 mois	-	-	-	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
plus de 1 an	-	-	-	-	-
illimité	-	-	-	-	-

Pays dans lequel les contreparties des opérations de financement sur titres sont établies:

100% Suisse (UBS Switzerland AG)

Règlement et compensation

	UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR) Prêts de titres
Règlement et compensation					
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéral	-	-	-	-	-
Trilatéral	89 751 485.64 USD	181 198 210.75 USD	21 845 777.95 USD	67 176 362.79 EUR	33 058 025.18 EUR

	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR) Prêts de titres
Règlement et compensation					
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéral	-	-	-	-	-
Trilatéral	81 402 157.22 USD	39 100 476.93 USD	62 372 839.98 USD	188 668 296 JPY	18 576 841.20 EUR

Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité)

	UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD) Prêts de titres	UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD) Prêts de titres
Règlement et compensation					
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéral	-	-	-	-	-
Trilatéral	18 287 975.77 USD	17 950 801.85 USD	6 094 323.11 USD	29 729 716.53 USD	5 599 345.71 USD

Informations sur les revenus et les frais des différents types d'opérations de financement sur titres

Toutes les frais relatifs à l'exercice des opérations de financement sur titres et à leur couverture sont à la charge des contreparties et du dépositaire.

Les prestataires qui fournissent des services à la Société dans le cadre des prêts de titres sont en droit de percevoir une commission à cet égard. Le montant de cette commission est contrôlé une fois par an et ajusté au besoin. Actuellement, 60% des revenus bruts issus des transactions de prêt de titres négociées aux conditions usuelles du marché sont crédités au compartiment concerné, tandis que 40% des revenus bruts sont retenus comme coûts/frais par UBS Europe SE, Luxembourg Branch, en tant qu'agent de prêt de titres, et par UBS Switzerland AG, en tant que prestataire de services de prêt de titres. L'ensemble des coûts/frais liés à la mise en oeuvre du programme de prêt de titres sont payés sur base de la part de l'agent de prêt de titres dans le revenu brut. Cela comprend tous les coûts/frais directs et indirects encourus dans le cadre des activités de prêt de titres. UBS Europe SE, Luxembourg Branch et UBS Switzerland AG font partie du groupe UBS.

Ratio des revenus (Fonds)

UBS (Lux) Equity Fund	Pourcentage
– Biotech (USD)	0.32%
– China Opportunity (USD)	0.95%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	0.98%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	0.58%
– European Opportunity Sustainable (EUR)	1.27%
– Global Sustainable (USD)	2.78%
– Global Sustainable Improvers (USD)	0.27%
– Greater China (USD)	1.04%
– Japan (JPY)	0.75%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	0.59%
– Mid Caps USA (USD)	0.24%
– Small Caps USA (USD)	0.21%
– Sustainable Health Transformation (USD)	0.37%
– Tech Opportunity (USD)	0.21%
– US Sustainable (USD)	2.26%

Ratio des revenus (Agent prêteur de titres)

UBS (Lux) Equity Fund	Pourcentage
– Biotech (USD)	0.13%
– China Opportunity (USD)	0.38%
– Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)	0.39%
– Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)	0.23%
– European Opportunity Sustainable (EUR)	0.51%
– Global Sustainable (USD)	1.11%
– Global Sustainable Improvers (USD)	0.11%
– Greater China (USD)	0.42%
– Japan (JPY)	0.30%
– Mid Caps Europe Sustainable (EUR)	0.24%
– Mid Caps USA (USD)	0.10%
– Small Caps USA (USD)	0.09%
– Sustainable Health Transformation (USD)	0.15%
– Tech Opportunity (USD)	0.08%
– US Sustainable (USD)	0.90%

Annexe 4 – Principes de rémunération pour la Société de gestion (non audité)

Le Conseil d'administration d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la «Société de gestion» ou le «GFIA») a adopté une politique de rémunération (la «Politique») qui vise à garantir d'une part, la conformité du cadre de rémunération avec les lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement les dispositions:

- (i) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, telle que modifiée en tant que de besoin (la «Loi OPCVM»), qui transpose la Directive 2009/65/CE (la «Directive OPCVM»), modifiée par la Directive 2014/91/UE (la «Directive OPCVM V»);
- (ii) de la directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs («Directive GFIA»), transposée en droit luxembourgeois par la loi du 12 juillet 2013 («Loi GFIA»), telle que modifiée en tant que de besoin;
- (iii) des orientations de l'AEMF relatives aux bonnes politiques de rémunération applicables aux sociétés de gestion relevant de la Directive OPCVM (ESMA/2016/575) et des orientations de l'AEMF relatives aux bonnes politiques de rémunération applicables aux sociétés de gestion relevant de la Directive GFIA (ESMA/2016/579), publiées le 14 octobre 2016;
- (iv) de la circulaire CSSF 10/437 du 1^{er} février 2010 intitulée «Lignes directrices concernant les politiques de rémunération dans le secteur financier»;
- (v) de la directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II);
- (vi) du règlement délégué (UE) 2017/565/CE de la Commission du 25 avril 2016 complétant la directive 2014/65/UE (MiFID II Niveau 2);
- (vii) de la circulaire CSSF 14/585 transposant les orientations 2013/606 de l'AEMF relatives aux politiques et pratiques de rémunération (Orientations de l'AEMF concernant MiFID).

et, d'autre part, le respect des Principes de rémunération totale d'UBS Group AG (le «Groupe UBS»).

La Politique vise à ne pas encourager les prises de risques excessives, à prévoir des mesures pour éviter les conflits d'intérêts, à être compatible avec et à promouvoir une gestion des risques saine et efficace, en incluant les risques de durabilité le cas échéant, et à être cohérente avec la stratégie, les objectifs et les valeurs d'UBS Group.

De plus amples informations sur la Politique de la Société de gestion/du GFIA, qui décrit, entre autres, la méthode de calcul des rémunérations et avantages, sont disponibles à l'adresse <https://www.ubs.com/global/en/asset-management/investment-capabilities/white-labelling-solutions/fund-management-company-services/fml-procedures.html>

La Politique est réexaminée tous les ans par les fonctions de contrôle de la Société de gestion/du GFIA après examen et actualisation par le service des Ressources humaines et est approuvée par le Conseil d'administration de la Société de gestion/du GFIA. En mars 2021, la Politique a été mise à jour pour y inclure les risques de durabilité. La dernière approbation par le Conseil d'administration remonte au 4 novembre 2021. La Politique n'a fait l'objet d'aucune modification substantielle.

Application des exigences et divulgation des rémunérations

Conformément à l'article 151 de la Loi OPCVM et à l'article 20 de la Loi GFIA, la Société de gestion/le GFIA est tenu(e) de publier au moins une fois par an certaines informations concernant sa politique de rémunération et les pratiques appliquées à ses Collaborateurs identifiés.

La Société de gestion/Le GFIA se conforme aux principes de la Directive OPCVM/la Directive GFIA d'une manière et dans une mesure appropriées à sa taille, à son organisation interne ainsi qu'à la nature, à l'étendue et à la complexité de ses activités.

Annexe 4 – Principes de rémunération pour la Société de gestion (non audité)

Au regard du volume total d'OPCVM et de FIA gérés, la Société de gestion/le GFIA considère que, bien qu'une grande partie de ceux-ci ne constituent pas des placements complexes ou risqués, le principe de proportionnalité n'est pas applicable au niveau de l'entreprise mais l'est à l'échelon des Collaborateurs identifiés.

En appliquant le principe de proportionnalité pour les Collaborateurs identifiés, les exigences suivantes relatives aux processus de paiement pour les Collaborateurs identifiés ne sont pas appliquées:

- Versement d'une rémunération variable sous la forme d'instruments liés principalement aux fonds auxquels se réfère leur activité;
- Exigences de report;
- Périodes de rétention;
- Incorporation de facteurs de risque ex-post (c.-à-d. clauses de malus ou de reprise).

Les exigences de report restent toutefois applicables lorsque la rémunération annuelle totale de l'employé dépasse le seuil défini en vertu du cadre de rémunération d'UBS Group; la rémunération variable sera traitée conformément aux règles du plan définies en vertu du cadre de rémunération d'UBS Group.

Rémunération du personnel de la Société de gestion/du GFIA

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la rémunération totale globale du personnel de la Société de gestion/le GFIA au titre de l'exercice 2021 et du nombre de bénéficiaires.

EUR 1 000	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération-totale	No de bénéficiaires
Ensemble des collaborateurs	9 262	1 338	10 600	95
- dont les Collaborateurs identifiés	3 761	752	4 513	24
- dont les Cadres dirigeants*	1 465	350	1 815	8
- dont les Autres collaborateurs	2 296	402	2 698	16

* Les Cadres dirigeants incluent le CEO, les Dirigeants, le Head of Compliance, le Branch Manager et l'Independent Director.

Rémunération des collaborateurs des délégataires

À mesure que les pratiques du marché ou de la réglementation évoluent, UBS AM peut juger approprié de modifier la manière de calculer les informations quantitatives sur la rémunération. De telles modifications peuvent avoir pour conséquence que les informations relatives à un fonds ne soient pas comparables à celles de l'année précédente ou à celles d'autres fonds UBS la même année.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la rémunération totale versée par tous les Gestionnaires délégués à leurs Collaborateurs identifiés en lien avec le Fonds s'est élevée à 1 260 712 EUR, dont 1 043 441 EUR au titre de la rémunération variable (8 bénéficiaires).

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Article 8(1):

UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)
UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)
UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)
UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)
UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)

Consultez les pages suivantes pour connaître les informations périodiques du compartiment visé à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, et/ou (le cas échéant) des compartiments visés à l'article 9, alinéas 1 à 4a du règlement (UE) 2019/2088, ainsi qu'à l'article 5, premier alinéa du règlement (UE) 2020/852.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Biotech (USD)
Identifiant d'entité juridique: 549300J0FQQYFYE2GS89

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/>	Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%	<input type="checkbox"/>	Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
	<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
			<input type="checkbox"/> ayant un objectif social

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 16.56 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 19.18 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Un profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.
- Note de consensus d'UBS du produit financier: 6.45
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 6.42
- 82.43% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

----- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

Sans objet.

----- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:*

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Vertex Pharmaceuticals Inc	Biotechnologie	9.14	Etats-Unis d'Amérique
Alnylam Pharmaceuticals Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	8.01	Etats-Unis d'Amérique
AbbVie Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	7.18	Etats-Unis d'Amérique
Moderna Inc	Biotechnologie	7.02	Etats-Unis d'Amérique
Gilead Sciences Inc	Biotechnologie	4.94	Etats-Unis d'Amérique
Amgen Inc	Biotechnologie	4.89	Etats-Unis d'Amérique
Regeneron Pharmaceuticals Inc	Biotechnologie	4.65	Etats-Unis d'Amérique
Genmab A/S	Biotechnologie	4.04	Danemark
Neurocrine Biosciences Inc	Biotechnologie	3.86	Etats-Unis d'Amérique
Seagen Inc	Biotechnologie	3.80	Etats-Unis d'Amérique
BioNTech SE	Biotechnologie	3.41	Allemagne
Karuna Therapeutics Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.61	Etats-Unis d'Amérique
Biogen Inc	Biotechnologie	2.58	Etats-Unis d'Amérique
AstraZeneca PLC	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.24	Royaume-Uni
Denali Therapeutics Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.17	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

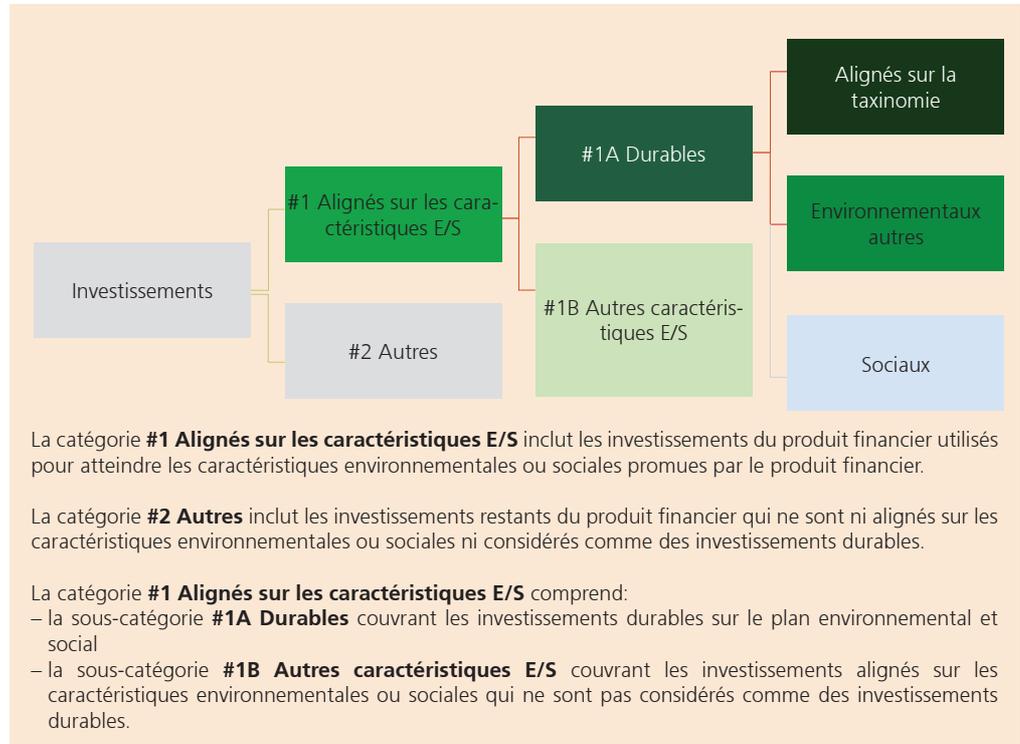
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sans objet.

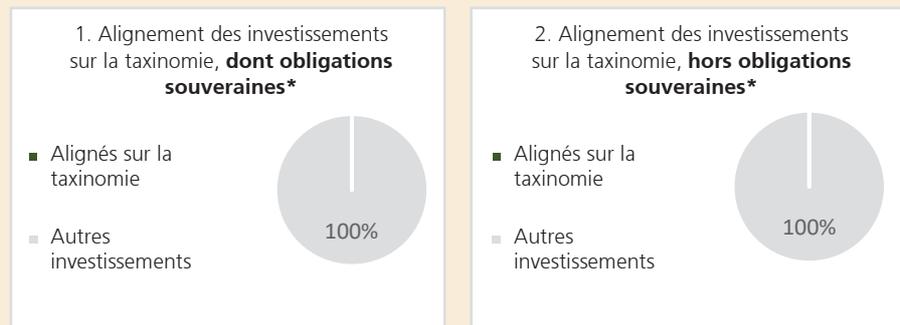


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – China Opportunity (USD)
Identifiant d'entité juridique: 54930095U1XDI65OZQ89

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 151.78 tonnes de CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 230.80 tonnes de CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Pas de profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.
- Note de consensus d'UBS du produit financier: 4.69
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 4.48
- 78.17% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

----- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Sans objet.

----- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Tencent Holdings Ltd	Internet, logiciels et services informatiques	9.09	Chine
Kweichow Moutai Co Ltd	Tabac et alcool	8.08	Chine
NetEase Inc	Internet, logiciels et services informatiques	7.51	Chine
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	7.31	Hong Kong
Alibaba Group Holding Ltd	Services divers	5.42	Chine
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Compagnies d'assurance	5.20	Chine
China Merchants Bank Co Ltd	Banques et établissements de crédit	4.73	Chine
Ping An Bank Co Ltd	Banques et établissements de crédit	4.42	Chine
AIA Group Ltd	Compagnies d'assurance	4.23	Hong Kong
Meituan	Internet, logiciels et services informatiques	3.78	Chine
China Resources Land Ltd	Immobilier	3.19	Hong Kong
Far East Horizon Ltd	Sociétés financières et d'investissement	2.63	Hong Kong
Yihai International Holding Ltd	Hébergement, restauration et loisirs	2.56	Chine
Chinasoft International Ltd	Internet, logiciels et services informatiques	2.18	Chine
Anhui Gujing Distillery Co Ltd	Tabac et alcool	2.17	Chine

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

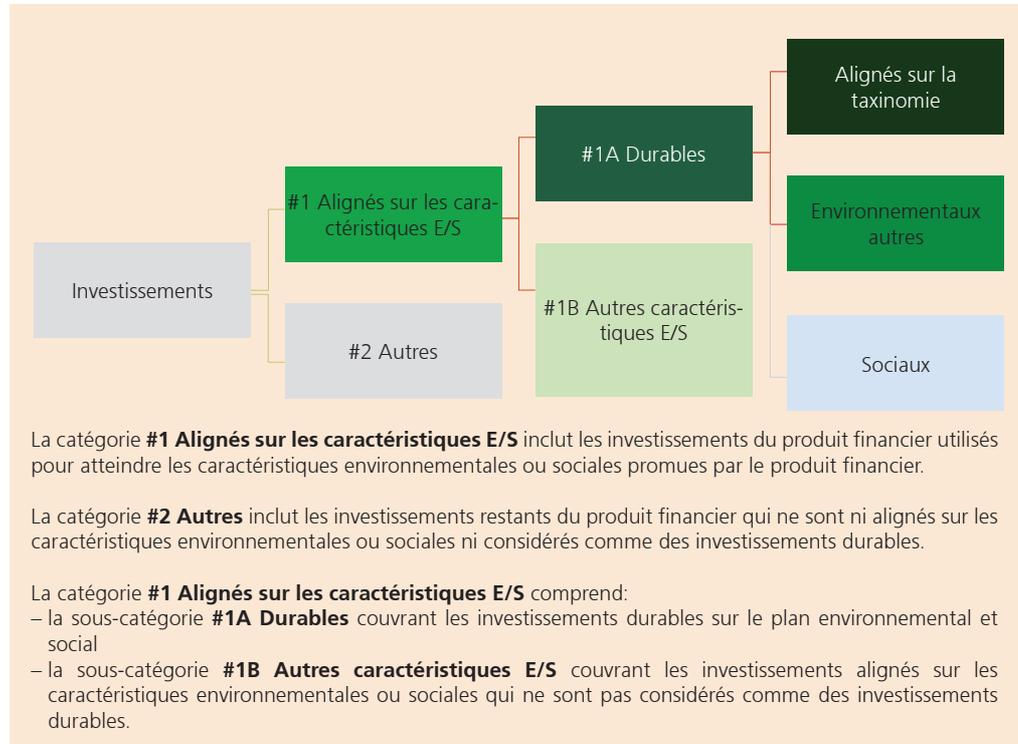
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sans objet.

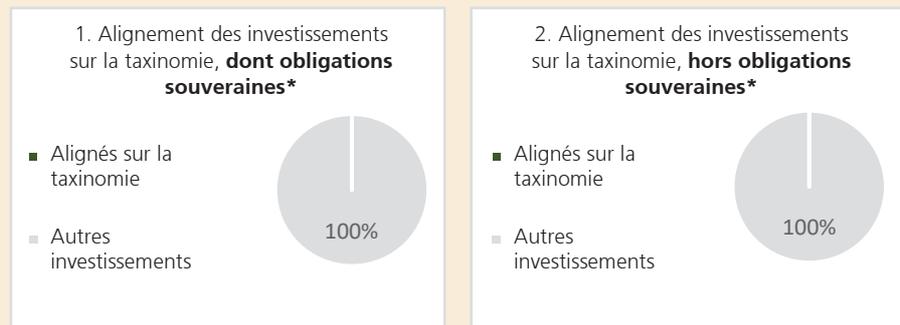


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Emerging Markets Sustainable Leaders (USD)

Identifiant d'entité juridique: 5493005EFKKJE4IO5D54

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 26.59% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou une note de consensus ESG d'UBS dont la valeur est comprise entre 7 et 10 (ce qui dénote un profil de durabilité solide).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, la note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.

- Note de consensus d'UBS du produit financier: 5.53
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 5.32

La note de consensus ESG d'UBS est inférieure à la fourchette comprise entre 7 et 10 (qui dénote un profil de durabilité solide).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier entend notamment réaliser visent à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promet.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Electronique et semi-conducteurs	8.20	Taiwan
Samsung Electronics Co Ltd	Electronique et semi-conducteurs	5.93	République de Corée
Naspers Ltd	Graphisme, édition et médias	4.60	Afrique du Sud
HDFC Bank Ltd	Banques et établissements de crédit	3.72	Inde
Bank Central Asia Tbk PT	Banques et établissements de crédit	3.59	Indonésie
Alibaba Group Holding Ltd	Services divers	3.40	Chine
China Mengniu Dairy Co Ltd	Aliments et boissons non alcoolisées	3.06	Hong Kong
MediaTek Inc	Appareils et composants électriques	3.02	Taiwan
Hon Hai Precision Industry Co Ltd	Electronique et semi-conducteurs	2.94	Taiwan
MercadoLibre Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.94	Argentine
Infosys Ltd	Internet, logiciels et services informatiques	2.75	Inde
Eicher Motors Ltd	Véhicules	2.73	Inde
JD.com Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.70	Chine
SK Hynix Inc	Electronique et semi-conducteurs	2.51	République de Corée
Suzano SA	Foresterie, papier et produits composés de pâte à papier	2.44	Brésil

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 26.59%.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

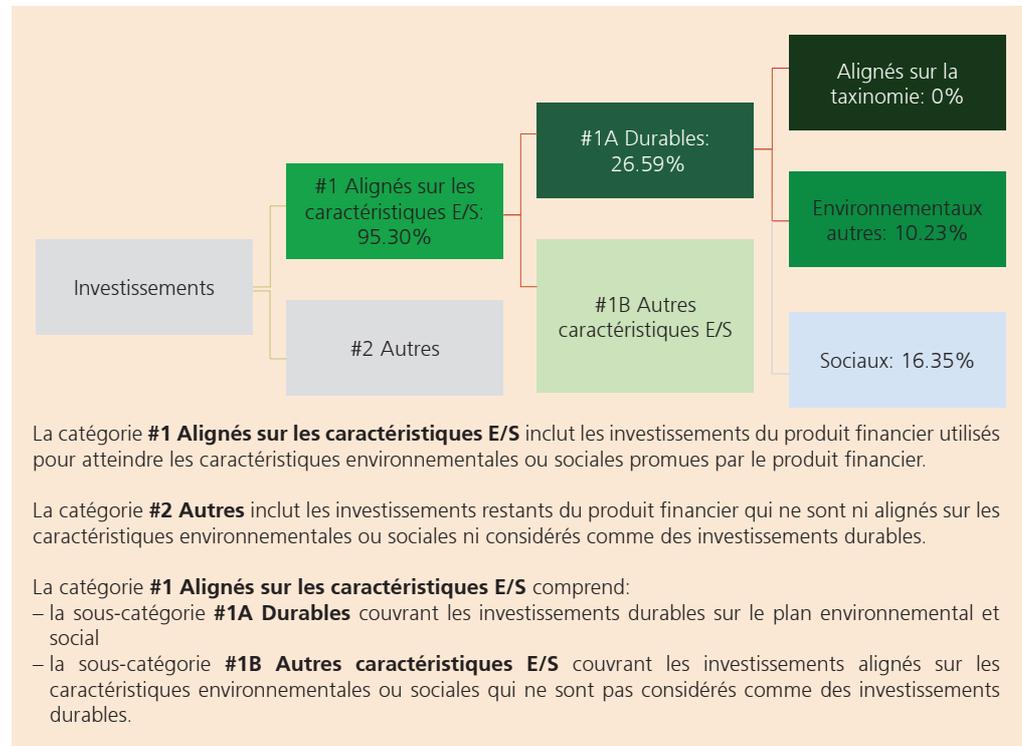
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

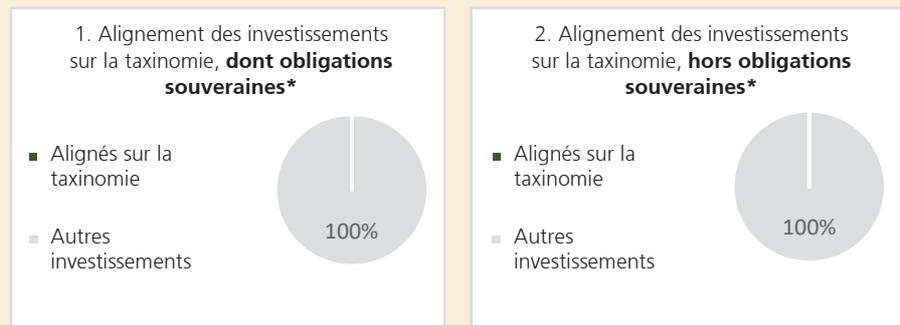


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitives** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitives et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitives et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

... Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Euro Countries Opportunity Sustainable (EUR)

Identifiant d'entité juridique: 549300CL2G6Y5RVEBR40

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/>	Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56.70% d'investissements durables
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UEJ155	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou une note de consensus ESG d'UBS dont la valeur est comprise entre 7 et 10 (ce qui dénote un profil de durabilité solide).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, la note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.

- Note de consensus d'UBS du produit financier: 7.55
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 7.35

La note de consensus ESG d'UBS est inférieure à la fourchette comprise entre 7 et 10 (qui dénote un profil de durabilité solide).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier entend notamment réaliser visent à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promet.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Textiles, vêtements et maroquinerie	6.37	France
ASML Holding NV	Electronique et semi-conducteurs	5.32	Pays-Bas
Sanofi	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	5.21	France
Iberdrola SA	Approvisionnement en énergie et en eau	3.95	Espagne
Heineken NV	Tabac et alcool	3.82	Pays-Bas
Pernod Ricard SA	Tabac et alcool	3.64	France
Sampo Oyj	Compagnies d'assurance	3.43	Finlande
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	3.36	Allemagne
Air Liquide SA	Produits chimiques	3.19	France
L'Oreal SA	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.90	France
Schneider Electric SE	Appareils et composants électriques	2.86	France
EssilorLuxottica SA	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.67	France
SAP SE	Internet, logiciels et services informatiques	2.61	Allemagne
Wolters Kluwer NV	Graphisme, édition et médias	2.14	Pays-Bas
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	Compagnies d'assurance	2.05	Allemagne

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 56.70%.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

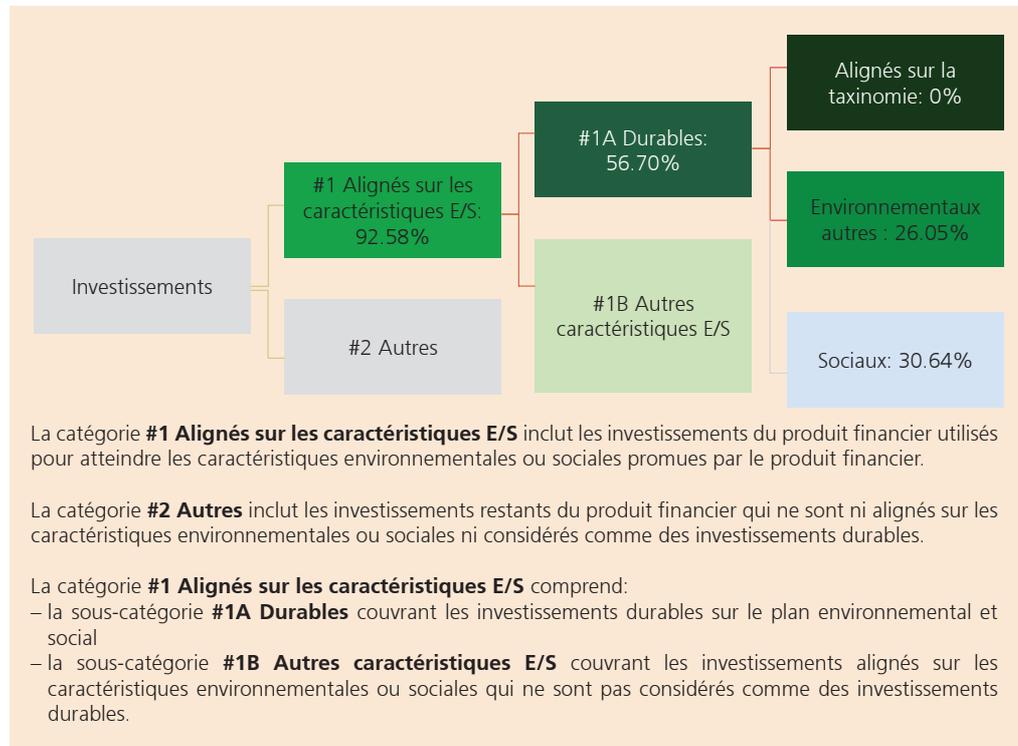
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

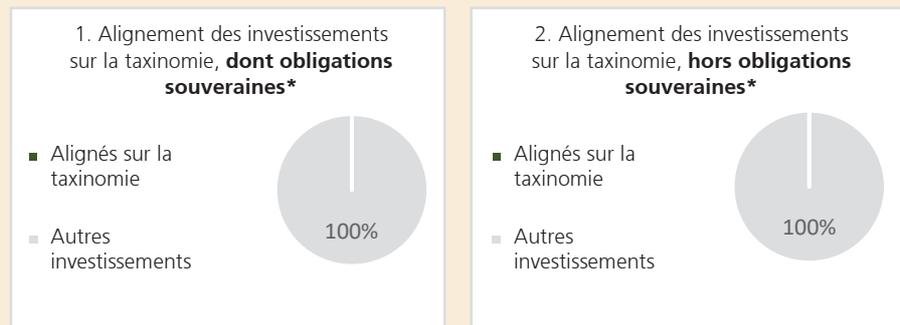


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitaires et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – European Opportunity Sustainable (EUR)

Identifiant d'entité juridique: 549300P3QHSRVY6MML75

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52.77% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou une note de consensus ESG d'UBS dont la valeur est comprise entre 7 et 10 (ce qui dénote un profil de durabilité solide).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, la note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.

- Note de consensus d'UBS du produit financier: 7.45
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 7.41

La note de consensus ESG d'UBS se situe dans la fourchette comprise entre 7 et 10 (qui dénote un profil de durabilité solide).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés visaient à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promeut.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Nestle SA	Aliments et boissons non alcoolisées	5.56	Suisse
AstraZeneca PLC	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	5.03	Royaume-Uni
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Textiles, vêtements et maroquinerie	4.38	France
Sanofi	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	4.02	France
Novo Nordisk A/S	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.28	Danemark
Sampo Oyj	Compagnies d'assurance	3.03	Finlande
Iberdrola SA	Approvisionnement en énergie et en eau	2.78	Espagne
Roche Holding AG	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.64	Suisse
Diageo PLC	Tabac et alcool	2.62	Royaume-Uni
RELX PLC	Graphisme, édition et médias	2.57	Royaume-Uni
ASML Holding NV	Electronique et semi-conducteurs	2.49	Pays-Bas
Pernod Ricard SA	Tabac et alcool	2.49	France
Heineken NV	Tabac et alcool	2.44	Pays-Bas
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2.37	Allemagne
Air Liquide SA	Produits chimiques	2.13	France

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 52.77%.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

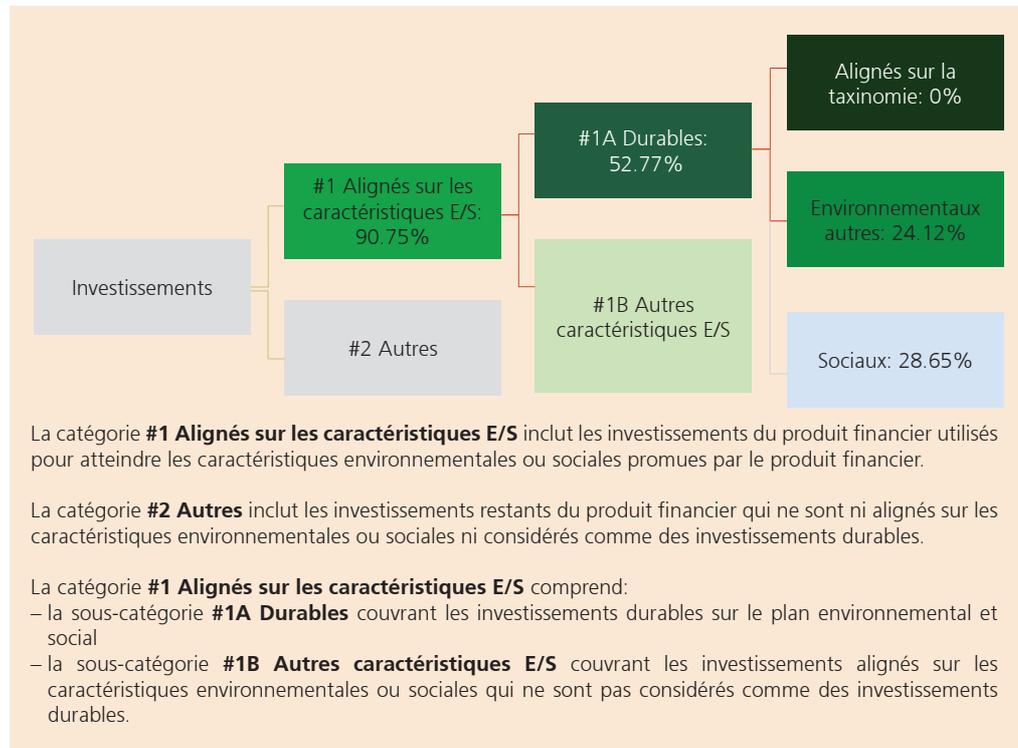
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

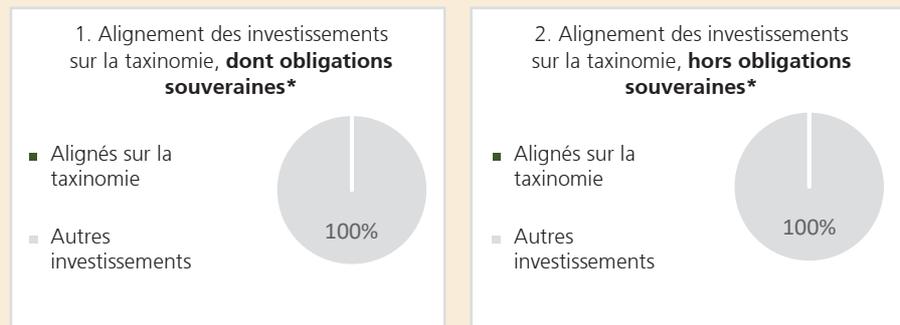
Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitives** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitoires et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable (USD)
Identifiant d'entité juridique: 5493005DN2QQOZHJHV03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/>	Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52.63% d'investissements durables
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Le fonds vise à identifier des entreprises qui améliorent leur notation ESG et/ou un ou plusieurs scores de piliers (Pillar Scores, évaluation partielle) dans le domaine E (environnement), S (social) ou G (gouvernance d'entreprise).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, la note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.

- Note de consensus d'UBS du produit financier: 6.69
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 6.56

La note de consensus ESG d'UBS est inférieure à la fourchette comprise entre 7 et 10 (qui dénote un profil de durabilité solide).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier entend notamment réaliser visent à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promet.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Microsoft Corp	Internet, logiciels et services informatiques	3.98	Etats-Unis d'Amérique
TJX Cos Inc/The	Commerce de détail, grands magasins	2.76	Etats-Unis d'Amérique
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé et services sociaux	2.76	Etats-Unis d'Amérique
Linde PLC/old	Sociétés financières et d'investissement	2.66	Royaume-Uni
Visa Inc	Banques et établissements de crédit	2.65	Etats-Unis d'Amérique
Equinor ASA	Pétrole	2.63	Norvège
Hess Corp	Pétrole	2.60	Etats-Unis d'Amérique
Akamai Technologies Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.51	Etats-Unis d'Amérique
Ameriprise Financial Inc	Sociétés financières et d'investissement	2.37	Etats-Unis d'Amérique
Canadian Pacific Railway Ltd	Trafic et transport	2.23	Canada
AXA SA	Compagnies d'assurance	2.09	France
VMware Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.06	Etats-Unis d'Amérique
London Stock Exchange Group PLC	Sociétés financières et d'investissement	2.05	Royaume-Uni
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.03	Etats-Unis d'Amérique
Adobe Inc	Internet, logiciels et services informatiques	1.95	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 52.63%.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

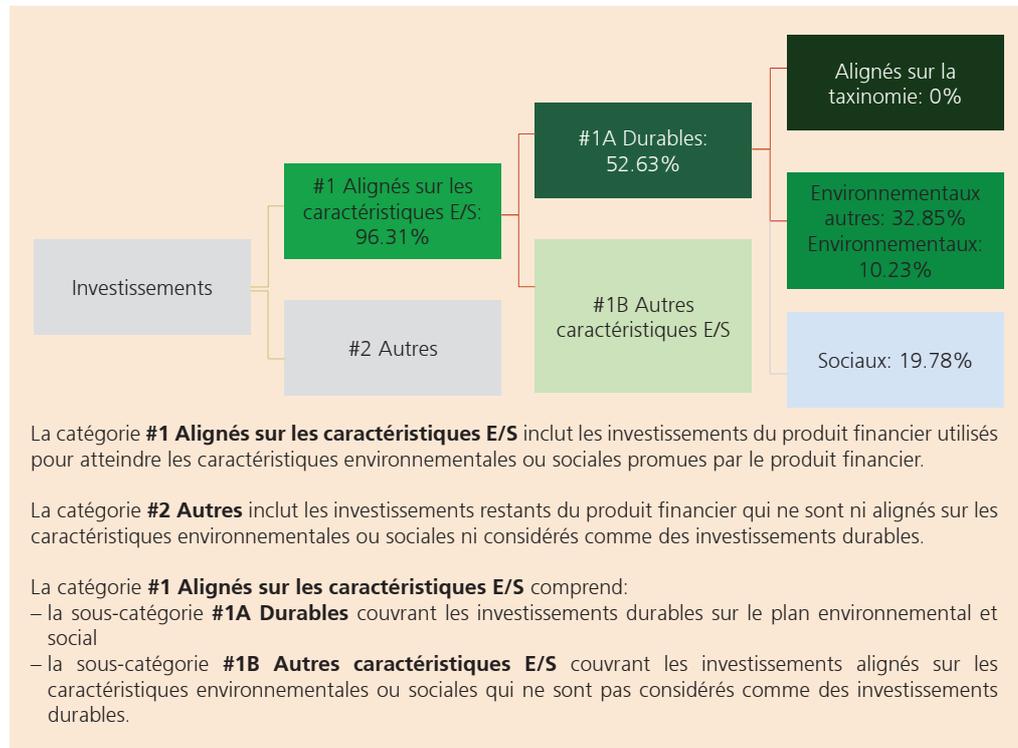
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

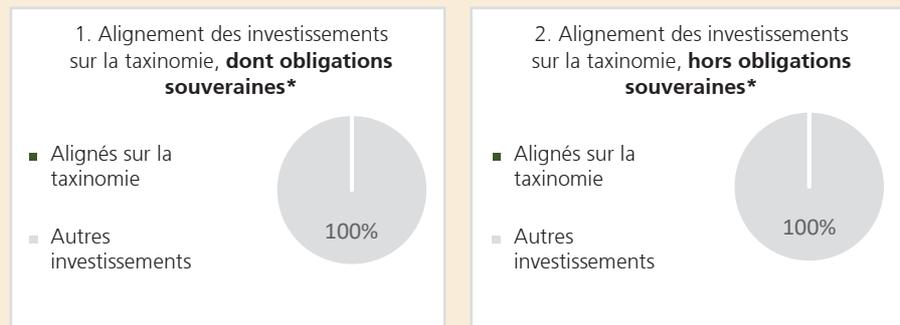
Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Aucun investissement dans des activités transitaires et habilitantes n'a été réalisé.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Global Sustainable Improvers (USD)
Identifiant d'entité juridique: 549300NHE4JD1CEZXT57

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43.0% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Le fonds vise à identifier des entreprises qui améliorent leur notation ESG et/ou un ou plusieurs scores de piliers (Pillar Scores, évaluation partielle) dans le domaine E (environnement), S (social) ou G (gouvernance d'entreprise).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier ont été atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Le produit financier affiche un solde positif net s'agissant de la notation des tendances ESG des entreprises au cours des quatre derniers trimestres de la période d'évaluation.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés visaient à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promeut.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles seront exclues de l'univers d'investissement.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Danaher Corp	Ingénierie mécanique et équipements industriels	3.46	Etats-Unis d'Amérique
SLM Corp	Sociétés financières et d'investissement	2.88	Etats-Unis d'Amérique
Equinor ASA	Pétrole	2.75	Norvège
Bunge Ltd	Aliments et boissons non alcoolisées	2.70	Etats-Unis d'Amérique
Laboratory Corp of America Holdings	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.60	Etats-Unis d'Amérique
TJX Cos Inc/The	Commerce de détail, grands magasins	2.56	Etats-Unis d'Amérique
London Stock Exchange Group PLC	Sociétés financières et d'investissement	2.54	Royaume-Uni
Wells Fargo & Co	Banques et établissements de crédit	2.51	Etats-Unis d'Amérique
Ingersoll Rand Inc	Sociétés financières et d'investissement	2.49	Etats-Unis d'Amérique
Erie Indemnity Co	Compagnies d'assurance	2.46	Etats-Unis d'Amérique
Centene Corp	Soins de santé et services sociaux	2.44	Etats-Unis d'Amérique
Amazon.com Inc	Commerce de détail, grands magasins	2.34	Etats-Unis d'Amérique
Voya Financial Inc	Banques et établissements de crédit	2.33	Etats-Unis d'Amérique
Akamai Technologies Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.32	Etats-Unis d'Amérique
Estee Lauder Cos Inc/The	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.30	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 43.0%.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

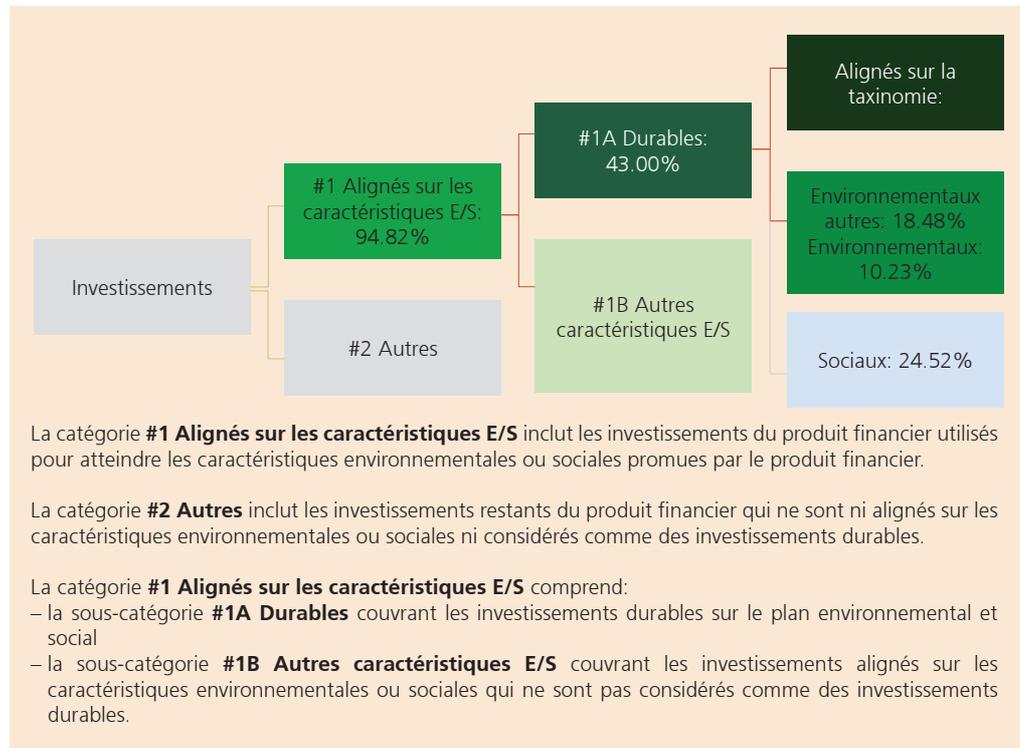
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

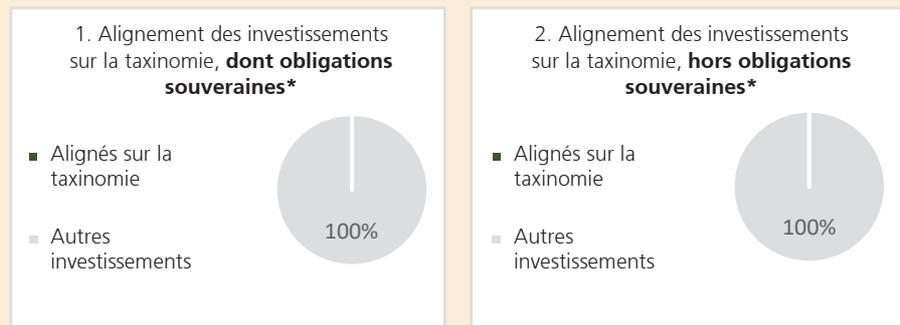
Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitoires et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Greater China (USD)
Identifiant d'entité juridique: 549300M8UKNCZHKK6C44

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 135.98 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 247.46 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Pas de profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.
 - Note de consensus d'UBS du produit financier: 5.24
 - Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 5.04
- 74.81% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

----- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Sans objet.

----- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Electronique et semi-conducteurs	9.29	Taiwan
Tencent Holdings Ltd	Internet, logiciels et services informatiques	8.64	Chine
Kweichow Moutai Co Ltd	Tabac et alcool	8.33	Chine
NetEase Inc	Internet, logiciels et services informatiques	6.61	Chine
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	5.72	Hong Kong
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Compagnies d'assurance	4.95	Chine
China Merchants Bank Co Ltd	Banques et établissements de crédit	4.52	Chine
Anhui Gujing Distillery Co Ltd	Tabac et alcool	4.28	Chine
Alibaba Group Holding Ltd	Services divers	3.76	Chine
Ping An Bank Co Ltd	Banques et établissements de crédit	3.45	Chine
Meituan	Internet, logiciels et services informatiques	3.01	Chine
Far East Horizon Ltd	Sociétés financières et d'investissement	2.89	Hong Kong
China Resources Land Ltd	Immobilier	2.51	Hong Kong
AIA Group Ltd	Compagnies d'assurance	2.28	Hong Kong
Li Ning Co Ltd	Commerce de détail, grands magasins	2.26	Chine

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

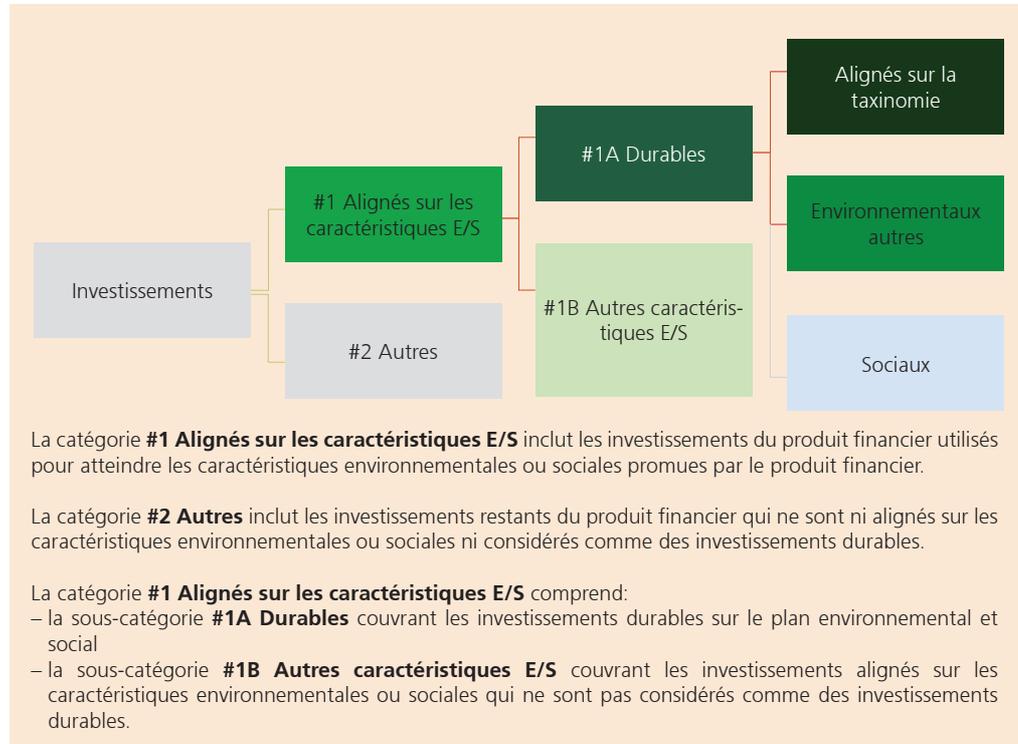
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veuillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sans objet.

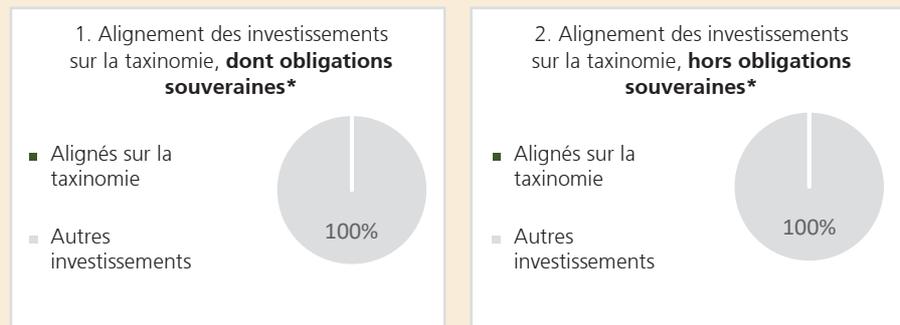


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitives** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitives et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Japan (JPY)
Identifiant d'entité juridique: 5493006LQMBH2TIKB484

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/>	Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/>	Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
		<input type="checkbox"/>	ayant un objectif social

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 45.46 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 94,44 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Un profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.
- Note de consensus d'UBS du produit financier: 6.21
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 5.93
- 90.33% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Sans objet.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:**

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Nippon Telegraph & Telephone Corp	Télécommunications	5.81	Japon
ITOCHU Corp	Sociétés commerciales diverses	5.69	Japon
Sony Group Corp	Electronique et semi-conducteurs	4.92	Japon
Tokyo Electron Ltd	Electronique et semi-conducteurs	4.83	Japon
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	Sociétés financières et d'investissement	4.51	Japon
Asahi Group Holdings Ltd	Tabac et alcool	4.16	Japon
Keyence Corp	Electronique et semi-conducteurs	3.97	Japon
Toyota Motor Corp	Véhicules	3.60	Japon
Capcom Co Ltd	Internet, logiciels et services informatiques	3.59	Japon
TechnoPro Holdings Inc	Services divers	3.37	Japon
FANUC Corp	Appareils et composants électriques	3.36	Japon
Nintendo Co Ltd	Electronique et semi-conducteurs	3.12	Japon
Kyoritsu Maintenance Co Ltd	Hébergement, restauration et loisirs	3.07	Japon
Daikin Industries Ltd	Ingénierie mécanique et équipements industriels	3.05	Japon
Mitsubishi Corp	Sociétés commerciales diverses	2.80	Japon

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

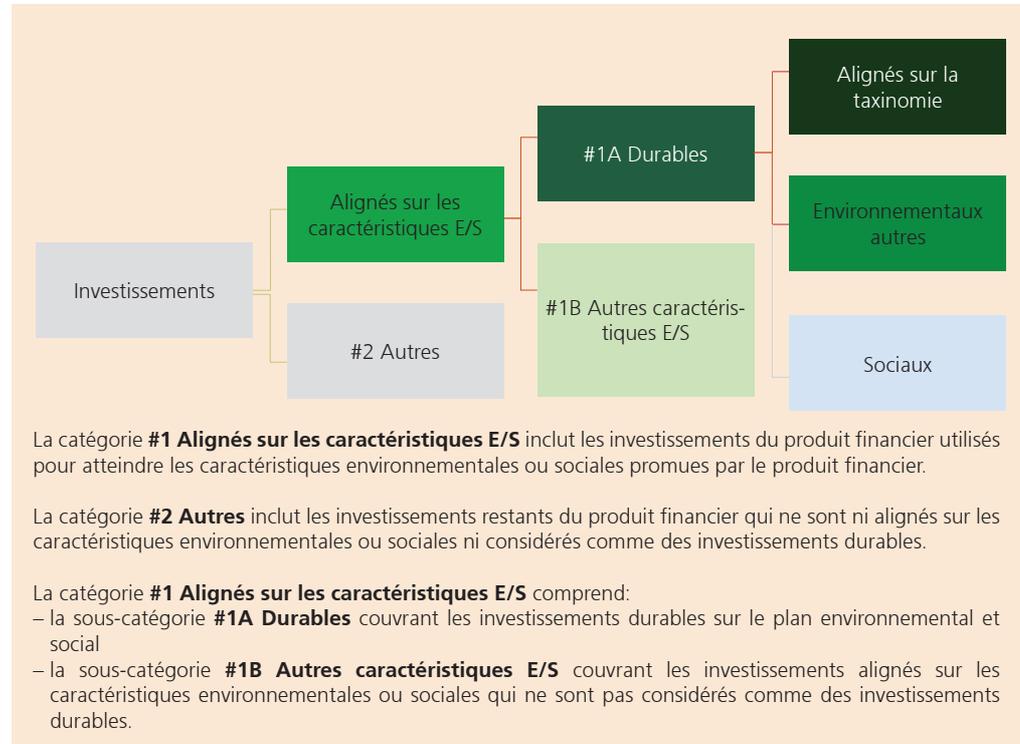
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sans objet.

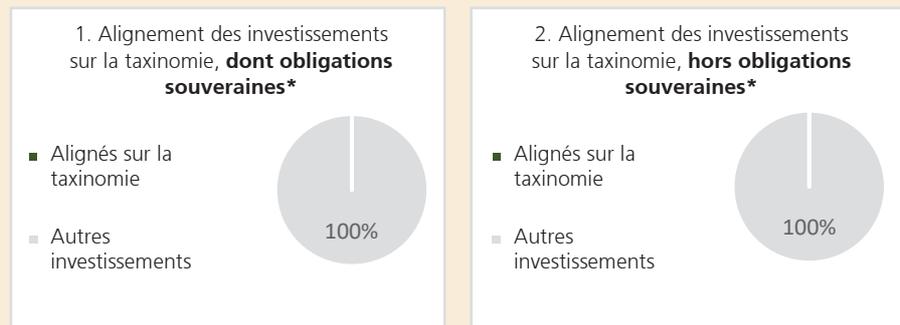


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.

...  Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps Europe Sustainable (EUR)
Identifiant d'entité juridique: 549300CDEK11JUH26336

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56.29% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Le fonds vise à identifier des entreprises qui améliorent leur notation ESG et/ou un ou plusieurs scores de piliers (Pillar Scores, évaluation partielle) dans le domaine E (environnement), S (social) ou G (gouvernance d'entreprise).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, la note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.

- Note de consensus d'UBS du produit financier: 7.32
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 7.20

La note de consensus ESG d'UBS se situe dans la fourchette comprise entre 7 et 10 (qui dénote un profil de durabilité solide).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier entend notamment réaliser visent à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promet.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
3i Group PLC	Sociétés financières et d'investissement	5.62	Royaume-Uni
Ashtead Group PLC	Ingénierie mécanique et équipements industriels	4.34	Royaume-Uni
Galp Energia SGPS SA	Pétrole	2.98	Portugal
Genmab A/S	Biotechnologie	2.91	Danemark
Infrastrutture Wireless Italiana SpA	Télécommunications	2.65	Italie
Bank of Ireland Group PLC	Banques et établissements de crédit	2.47	Irlande
Boliden AB	Mines, charbon et acier	2.27	Suède
Geberit AG	Construction et matériaux	2.15	Suisse
Croda International PLC	Produits chimiques	2.14	Royaume-Uni
Covestro AG	Produits chimiques	2.14	Allemagne
Smurfit Kappa Group PLC	Foresterie, papier et produits composés de pâte à papier	2.13	Irlande
Aker BP ASA	Pétrole	2.11	Norvège
Barry Callebaut AG	Aliments et boissons non alcoolisées	2.06	Suisse
Burberry Group PLC	Textiles, vêtements et maroquinerie	2.05	Royaume-Uni
CNH Industrial NV	Institutions non classées	2.02	Pays-Bas

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production

● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 56.29%.



Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

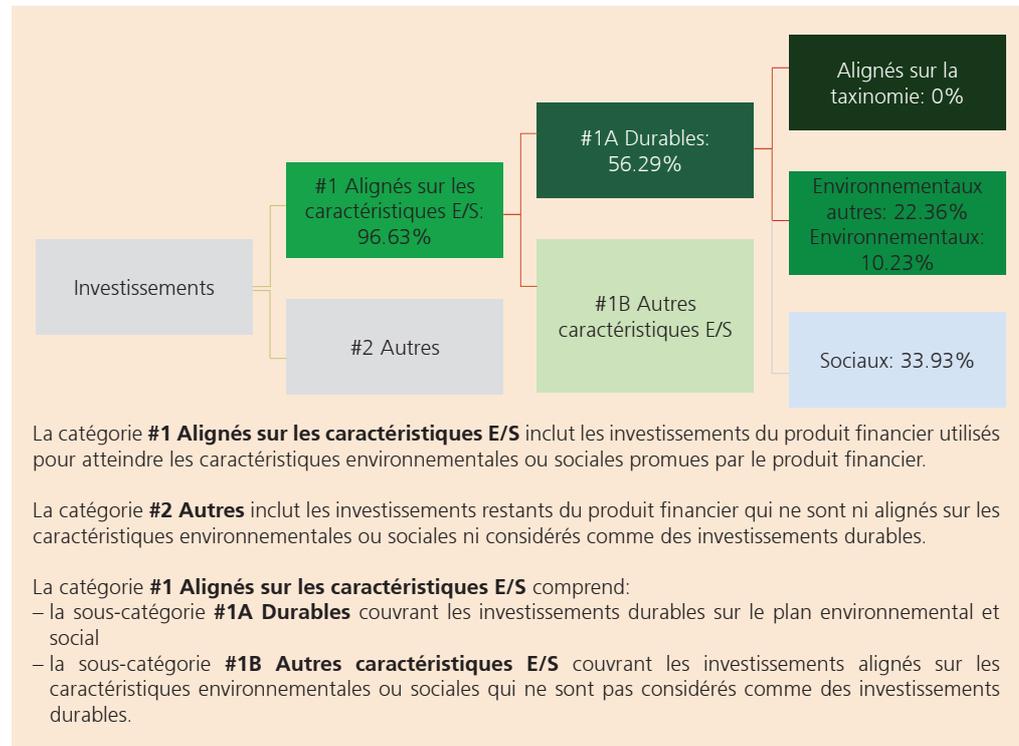
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

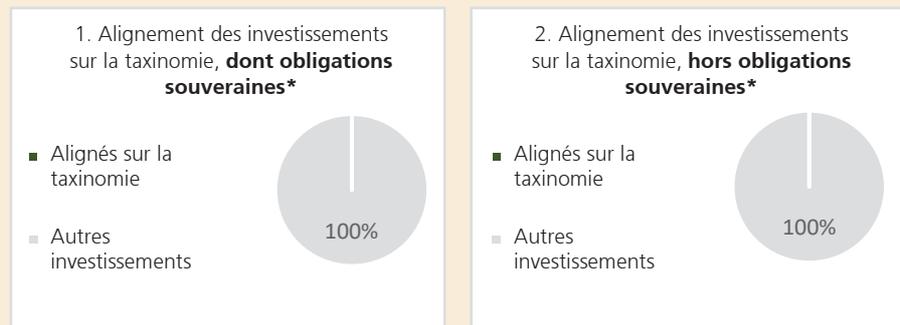
Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitives** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitives et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitives et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Mid Caps USA (USD)
Identifiant d'entité juridique: 549300P1FG7FH1IVCM07

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 63.74 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 91.72 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Un profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était inférieure à celle de son indice de référence.
- Note de consensus d'UBS du produit financier: 5.87
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 5.89
- 58.71% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

----- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

Sans objet.

----- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:*

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Chipotle Mexican Grill Inc	Aliments et boissons non alcoolisées	3.82	Etats-Unis d'Amérique
IQVIA Holdings Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.41	Etats-Unis d'Amérique
Arista Networks Inc	Internet, logiciels et services informatiques	3.41	Etats-Unis d'Amérique
MSCI Inc	Sociétés financières et d'investissement	3.17	Etats-Unis d'Amérique
Lululemon Athletica Inc	Textiles, vêtements et maroquinerie	3.14	Canada
HEICO Corp	Aérospatiale	2.99	Etats-Unis d'Amérique
Agilent Technologies Inc	Electronique et semi-conducteurs	2.97	Etats-Unis d'Amérique
United Rentals Inc	Commerce de détail, grands magasins	2.96	Etats-Unis d'Amérique
O'Reilly Automotive Inc	Sociétés financières et d'investissement	2.85	Etats-Unis d'Amérique
HubSpot Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.83	Etats-Unis d'Amérique
Dexcom Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.77	Etats-Unis d'Amérique
Fortinet Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.67	Etats-Unis d'Amérique
Synopsys Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.63	Etats-Unis d'Amérique
AmerisourceBergen Corp	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.61	Etats-Unis d'Amérique
Ameriprise Financial Inc	Sociétés financières et d'investissement	2.58	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

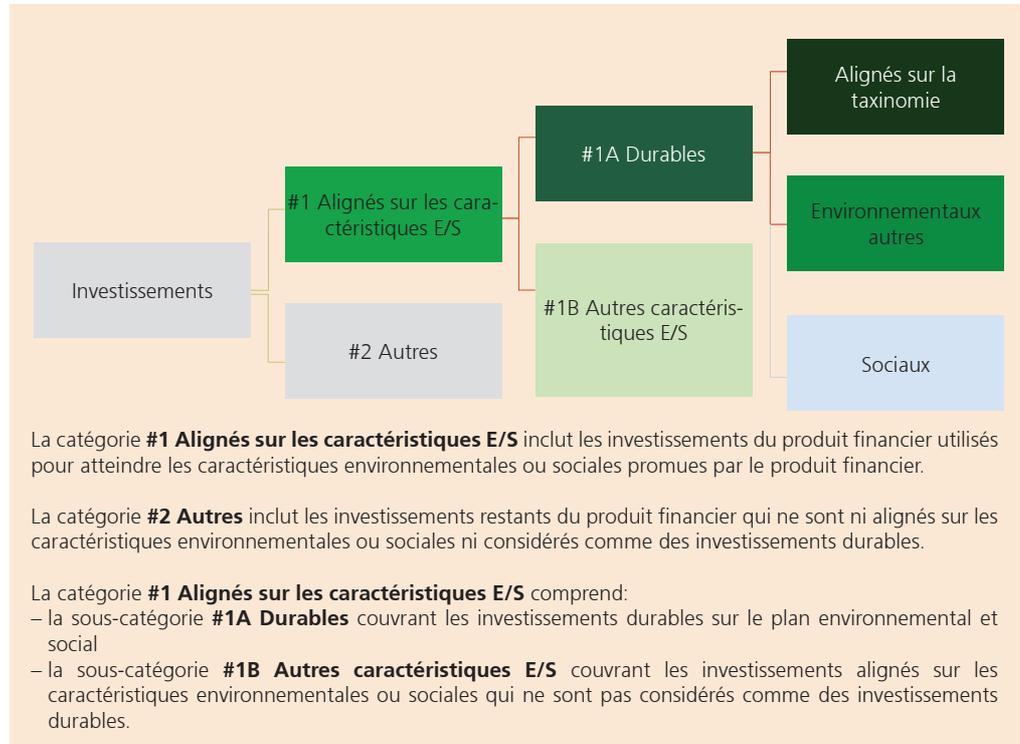
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

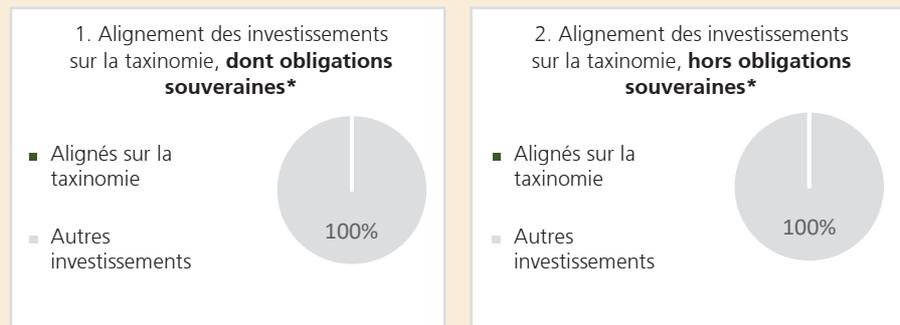
Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.

...  Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Small Caps USA (USD)
Identifiant d'entité juridique: 549300JQFONOSU3K3P83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 66.41 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 108.75 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Un profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.
 - Note de consensus d'UBS du produit financier: 4.88
 - Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 4.45
- 68,71% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

----- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

Sans objet.

----- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:*

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Performance Food Group Co	Aliments et boissons non alcoolisées	3.14	Etats-Unis d'Amérique
Ryman Hospitality Properties Inc	Hébergement, restauration et loisirs	2.61	Etats-Unis d'Amérique
Visteon Corp	Véhicules	2.22	Etats-Unis d'Amérique
Lattice Semiconductor Corp	Electronique et semi-conducteurs	2.17	Etats-Unis d'Amérique
Pure Storage Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.14	Etats-Unis d'Amérique
Chart Industries Inc	Ingénierie mécanique et équipements industriels	2.11	Etats-Unis d'Amérique
Evoqua Water Technologies Corp	Approvisionnement en énergie et en eau	2.01	Etats-Unis d'Amérique
Jack Henry & Associates Inc	Internet, logiciels et services informatiques	1.97	Etats-Unis d'Amérique
Medpace Holdings Inc	Biotechnologie	1.84	Etats-Unis d'Amérique
First Bancorp/Southern Pines NC	Banques et établissements de crédit	1.84	Etats-Unis d'Amérique
Forward Air Corp	Trafic et transport	1.76	Etats-Unis d'Amérique
Inspire Medical Systems Inc	Soins de santé et services sociaux	1.73	Etats-Unis d'Amérique
Ameresco Inc	Approvisionnement en énergie et en eau	1.71	Etats-Unis d'Amérique
Regal Rexnord Corp	Ingénierie mécanique et équipements industriels	1.71	Etats-Unis d'Amérique
Ovintiv Inc	Pétrole	1.67	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

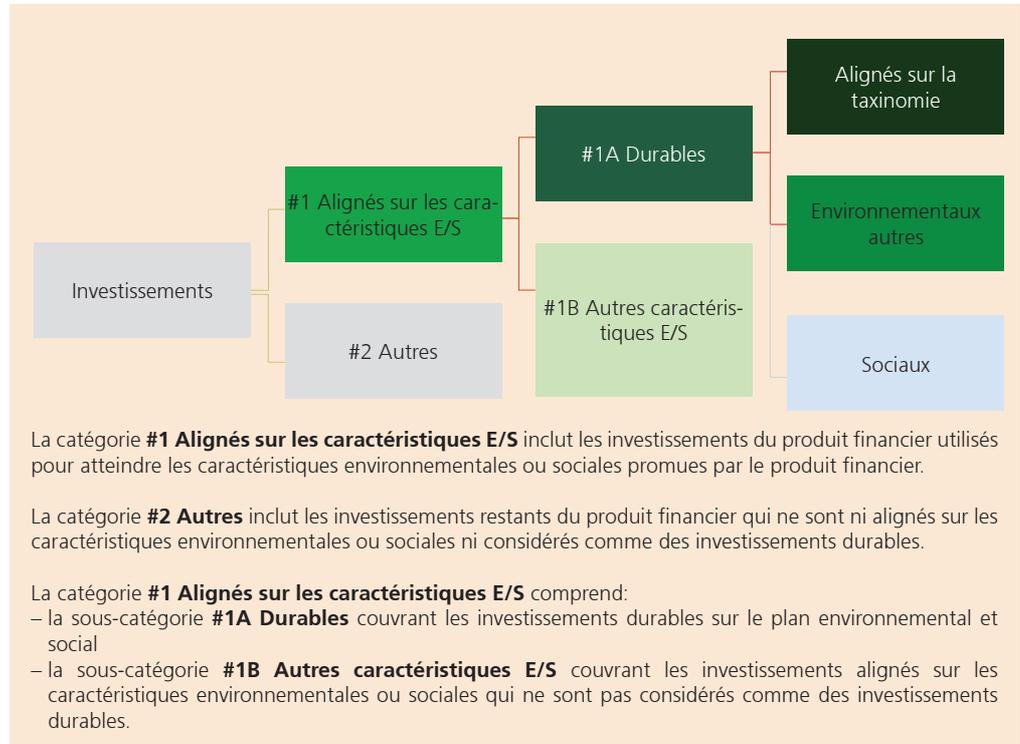
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veuillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

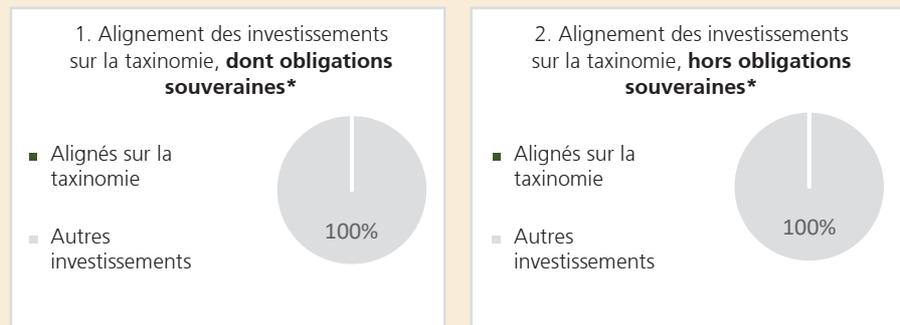
Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Sustainable Health Transformation (USD)

Identifiant d'entité juridique: 5493008BI5L5U4U0C727

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social**: ___%

Il promeut **des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 58.62% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence.
- 2) Investissement d'au moins deux tiers des actifs dans des actions ou d'autres parts de capital d'entreprises issues des pays développés et émergents qui promeuvent principalement les objectifs de développement durable (ODD) suivants de l'Organisation des Nations unies: ODD numéro 3 de l'ONU (bonne santé et bien-être).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier ont été atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, l'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était inférieure à celle de son indice de référence.

- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 15.64 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 18.21 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

96.97% des actifs ont été investis dans des actions ou d'autres parts de capital d'entreprises issues des pays développés et émergents qui promeuvent principalement les objectifs de développement durable (ODD) suivants de l'Organisation des Nations unies: ODD numéro 3 de l'ONU (bonne santé et bien-être).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés visaient à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promeut.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. Le Gestionnaire de portefeuille sélectionne les investissements sur la base d'une intensité carbone de catégorie 1 et 2 moindre (en termes absolus ou relatifs). UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

----- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée**

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. Le Gestionnaire de portefeuille sélectionne les investissements sur la base d'une intensité carbone de catégorie 1 et 2 moindre (en termes absolus ou relatifs). UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé et services sociaux	9.48	Etats-Unis d'Amérique
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	7.52	Etats-Unis d'Amérique
AbbVie Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	6.96	Etats-Unis d'Amérique
AstraZeneca PLC	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	6.13	Royaume-Uni
Novartis AG	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	4.99	Suisse
Centene Corp	Soins de santé et services sociaux	4.93	Etats-Unis d'Amérique
Vertex Pharmaceuticals Inc	Biotechnologie	4.39	Etats-Unis d'Amérique
Laboratory Corp of America Holdings	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	4.37	Etats-Unis d'Amérique
Abbott Laboratories	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.91	Etats-Unis d'Amérique
Genmab A/S	Biotechnologie	3.55	Danemark
Chugai Pharmaceutical Co Ltd	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.39	Japon
Intuitive Surgical Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.13	Etats-Unis d'Amérique

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Haleon PLC	Sociétés financières et d'investissement	3.06	Royaume-Uni
Dexcom Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.04	Etats-Unis d'Amérique
Bio-Rad Laboratories Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	2.87	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

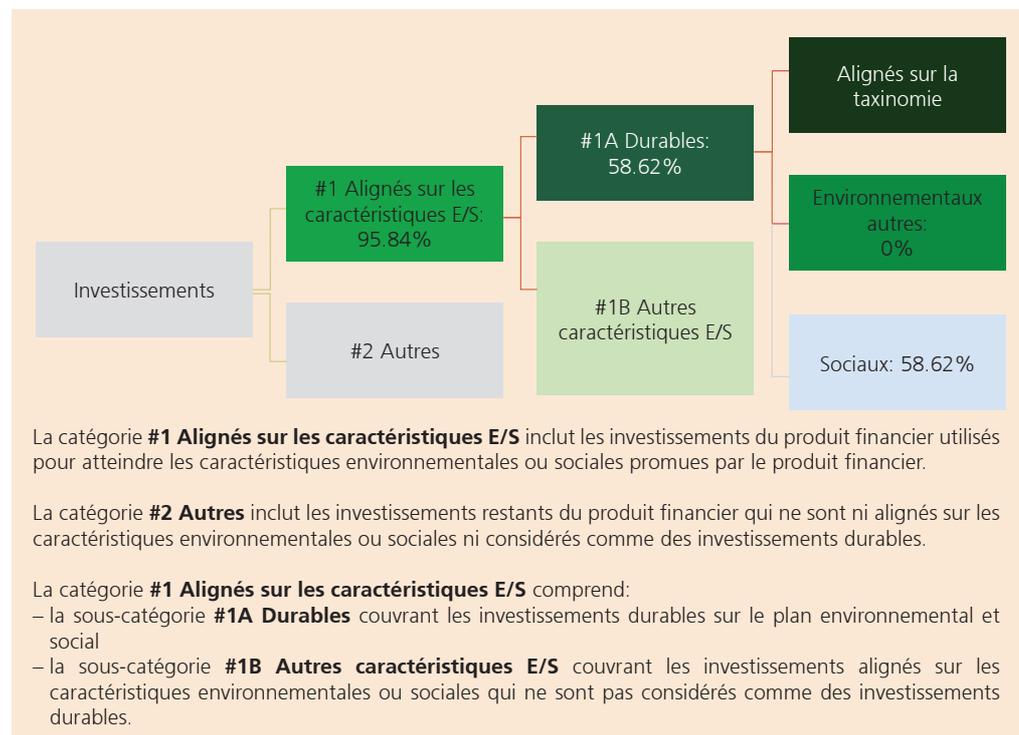
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 58.62%.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



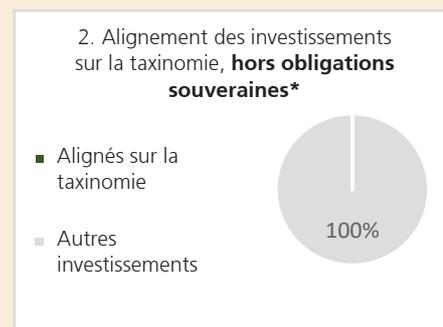
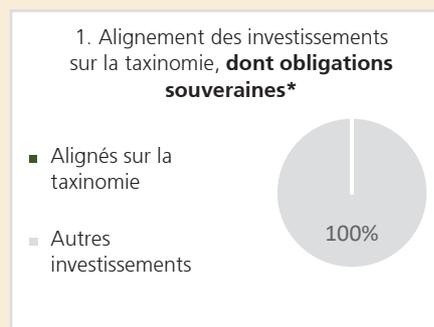
● Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitoires et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – Tech Opportunity (USD)
Identifiant d'entité juridique: 5493003BOW8IL3RZZB84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- 1) Une intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) inférieure à celle de l'indice de référence ou un profil carbone absolu faible.
- 2) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des sociétés dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Caractéristique 1:

- L'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) était supérieure à celle de son indice de référence.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) du produit financier: 67.34 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity - WACI) de l'indice de référence: 23.43 tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.
- Un profil de carbone absolu faible, dès lors qu'un profil de carbone absolu faible est défini comme étant inférieur à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Caractéristique 2:

- La note de consensus ESG d'UBS du produit financier était inférieure à celle de son indice de référence.
 - Note de consensus d'UBS du produit financier: 6.51
 - Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 7.21
- 57.84% des actifs étaient investis dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'indice de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Sans objet.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet.

----- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

Sans objet.

----- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:*

Sans objet.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Sans objet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Microsoft Corp	Internet, logiciels et services informatiques	9.15	Etats-Unis d'Amérique
Visa Inc	Banques et établissements de crédit	7.50	Etats-Unis d'Amérique
Mastercard Inc	Banques et établissements de crédit	6.92	Etats-Unis d'Amérique
Advanced Micro Devices Inc	Electronique et semi-conducteurs	5.16	Etats-Unis d'Amérique
Micron Technology Inc	Electronique et semi-conducteurs	4.93	Etats-Unis d'Amérique
ASML Holding NV	Electronique et semi-conducteurs	4.90	Pays-Bas
ON Semiconductor Corp	Electronique et semi-conducteurs	4.72	Etats-Unis d'Amérique
Intel Corp	Electronique et semi-conducteurs	4.23	Etats-Unis d'Amérique
Take-Two Interactive Software Inc	Internet, logiciels et services informatiques	4.23	Etats-Unis d'Amérique
Shopify Inc	Internet, logiciels et services informatiques	3.15	Canada
Veeva Systems Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.82	Etats-Unis d'Amérique
Ubisoft Entertainment SA	Internet, logiciels et services informatiques	2.75	France
Chegg Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.51	Etats-Unis d'Amérique
Pure Storage Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.47	Etats-Unis d'Amérique
Marvell Technology Inc	Sociétés financières et d'investissement	2.45	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Sans objet.

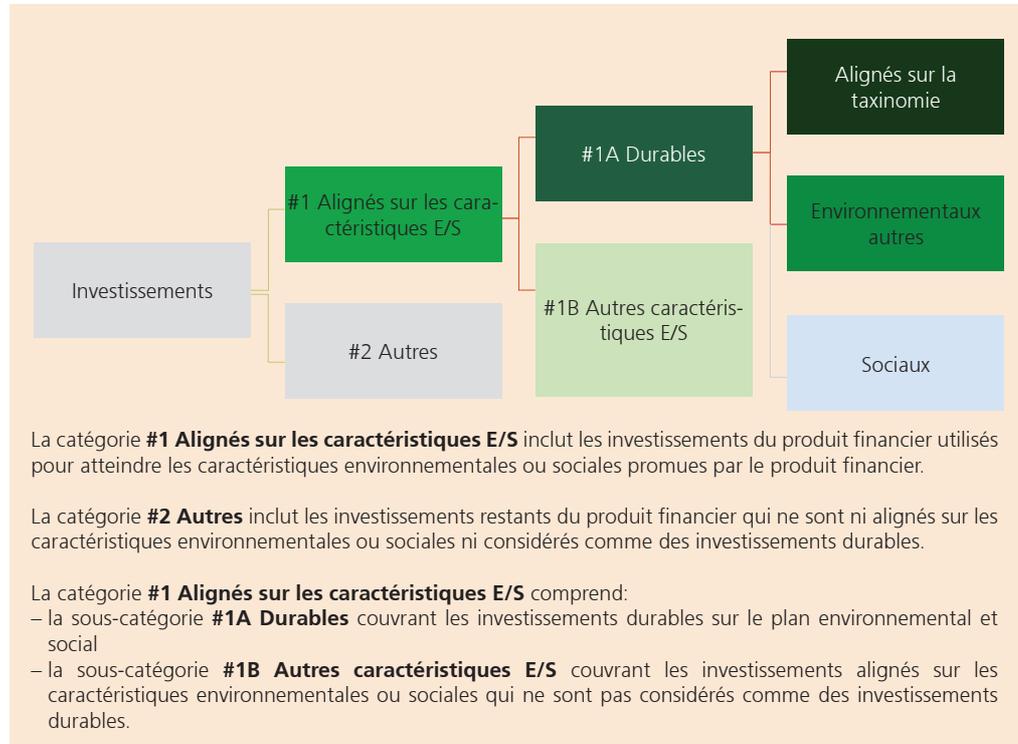
Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sans objet.

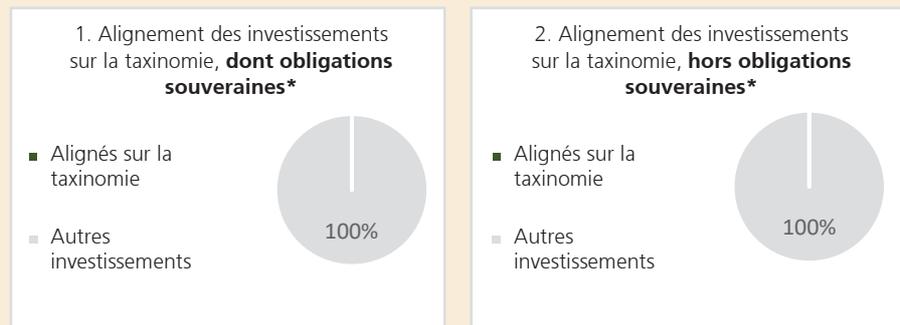


Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes?**

Sans objet.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Sans objet.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: UBS (Lux) Equity Fund – US Sustainable (USD)
Identifiant d'entité juridique: 5493007HGHBIH15NYM56

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48.68% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques promues par le produit financier étaient les suivantes:

- Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou une note de consensus ESG d'UBS dont la valeur est comprise entre 7 et 10 (ce qui dénote un profil de durabilité solide).

La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est indiquée dans la réponse à la question «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?» de la présente annexe.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Le profil de durabilité du produit financier est évalué par rapport à celui de l'indice de référence et les résultats correspondants sont calculés au moins une fois par an sur la base des profils mensuels respectifs.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au cours de la période de référence, la note de consensus ESG d'UBS du produit financier était supérieure à celle de son indice de référence.

- Note de consensus d'UBS du produit financier: 7.20
- Note de consensus d'UBS de l'indice de référence: 6.47

La note de consensus ESG d'UBS se situe dans la fourchette comprise entre 7 et 10 (qui dénote un profil de durabilité solide).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables que le produit financier entend notamment réaliser visent à contribuer à la/aux caractéristique(s) environnementale(s) et/ou sociale(s) qu'il promeut.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à son univers d'investissement. Le lien vers la Politique d'exclusion basée sur la durabilité figure dans le corps du Prospectus de vente.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant une activité en lien avec les armes controversées, c.-à-d. les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques et biologiques, ni dans des entreprises qui ne respectent pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du «Signal de risque ESG d'UBS». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations unies et ne prennent pas de mesures correctives crédibles ont été exclues de l'univers d'investissement.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs nets*	Pays
Microsoft Corp	Internet, logiciels et services informatiques	5.96	Etats-Unis d'Amérique
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé et services sociaux	5.31	Etats-Unis d'Amérique
Costco Wholesale Corp	Commerce de détail, grands magasins	4.46	Etats-Unis d'Amérique
Ameriprise Financial Inc	Sociétés financières et d'investissement	3.87	Etats-Unis d'Amérique
Visa Inc	Banques et établissements de crédit	3.77	Etats-Unis d'Amérique
AbbVie Inc	Produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé	3.76	Etats-Unis d'Amérique
TJX Cos Inc/The	Commerce de détail, grands magasins	3.49	Etats-Unis d'Amérique
Marsh & McLennan Cos Inc	Compagnies d'assurance	3.48	Etats-Unis d'Amérique
VMware Inc	Internet, logiciels et services informatiques	3.13	Etats-Unis d'Amérique
Vertex Pharmaceuticals Inc	Biotechnologie	3.10	Etats-Unis d'Amérique
Akamai Technologies Inc	Internet, logiciels et services informatiques	3.03	Etats-Unis d'Amérique
Dollar Tree Inc	Sociétés financières et d'investissement	2.80	Etats-Unis d'Amérique
Cadence Design Systems Inc	Internet, logiciels et services informatiques	2.71	Etats-Unis d'Amérique
Allstate Corp/The	Compagnies d'assurance	2.62	Etats-Unis d'Amérique
Prologis Inc	Immobilier	2.54	Etats-Unis d'Amérique

* Les éventuelles différences mineures avec «l'Etat du portefeuille-titres» sont dues aux arrondis dans le système de production



● Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

A la fin de la période de référence, la proportion des investissements du produit financier liés à la durabilité était de 48.68%.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

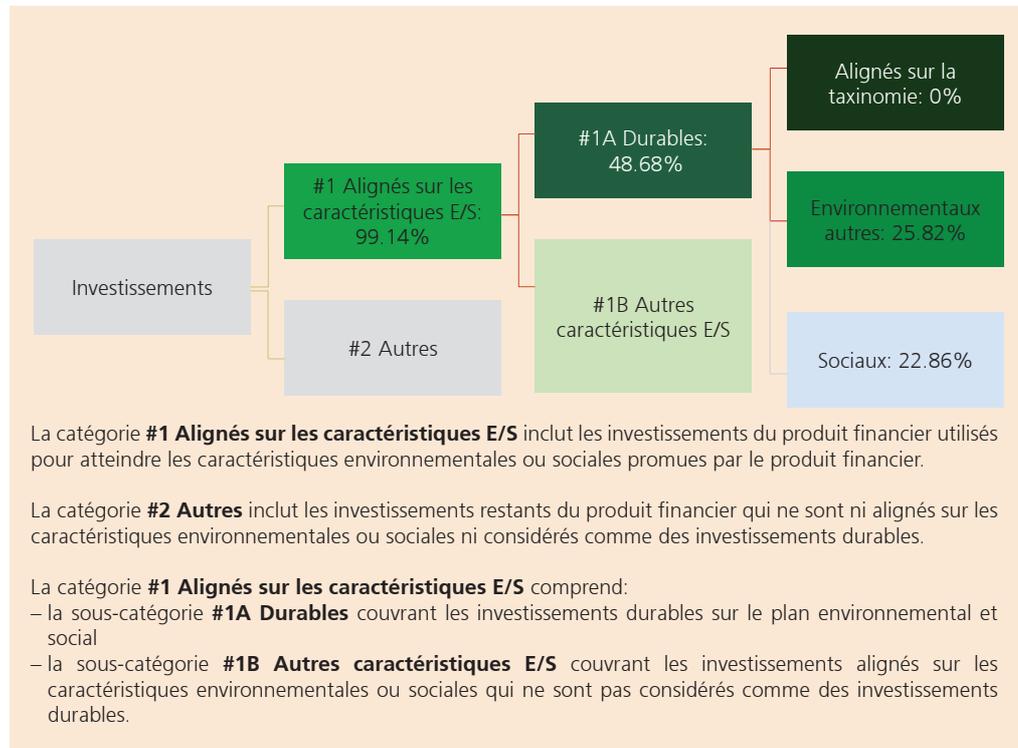
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Les proportions d'investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, à savoir: le 30 novembre 2022.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Veillez vous reporter à la section «Structure du portefeuille-titres» du compartiment concerné du présent Rapport annuel pour connaître la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

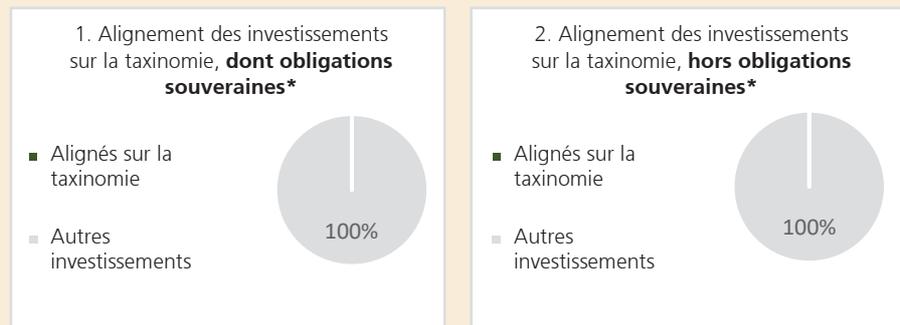
Le produit financier comportait 0% d'Investissements alignés sur la taxinomie.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitives** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Aucun investissement dans des activités transitoires et habilitantes n'a été réalisé.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet. Il s'agit de la première période de référence.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissements durables sur le plan social du produit financier est indiquée dans la section consacrée à l'allocation d'actifs de cette annexe.



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

La catégorie «#2 Autres» comprend les liquidités et les instruments non notés aux fins de la gestion des liquidités et du risque de portefeuille. Les instruments non notés peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas disponibles.

Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Au cours de la période de référence, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes en appliquant la stratégie d'investissement et les critères d'exclusion conformément au prospectus. Afin de garantir le respect des stratégies d'investissement et/ou des critères d'exclusion, un contrôle est effectué.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

